SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

Mémoire de Master 2

Les études en héritage

Enquête sur la mobilisation économique familiale de deux étudiantes d'HEC

Par Clément Bellanger

Présenté et soutenu publiquement le 15 septembre 2023

Devant un jury composé de :
Dagiral, Eric, Maître de conférences, CERLIS, relecteur
Lazarus, Jeanne, Directrice de recherche au CNRS, CSO, co-directrice
Martin, Olivier, Professeur des Universités, CERLIS, co-directeur

Except where otherwise noted, this work is licensed under
http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/

Déclaration d'originalité

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT MEMOIRE DE RECHERCHE

Afin de valoriser le travail personnel, l'équité, la propriété intellectuelle et le droit d'auteur, il est rappelé que le plagiat, qui consiste à « s'approprier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens », est interdit.

Quelques exemples de plagiat :

- copier le passage d'un livre, d'une revue ou d'une page WEB ou encore du mémoire ou du rapport de stage sans le mettre entre guillemets et /ou sans en mentionner la source ;

- résumer les mêmes types de document sans mentionner la source ;

- insérer dans un travail des données, des graphiques, des images en provenance de sources extérieures non identifiées, non citées ;

- traduire partiellement ou totalement un texte ou réutiliser un travail produit, sans avoir obtenu au préalable l'accord de son auteur ;

Ce qu'il est possible de faire :

- il est possible de reprendre ponctuellement les idées d'un auteur (y compris d'un autre étudiant) ou ses travaux mais il est obligatoire d'indiquer les références utilisées ;

- emprunter textuellement aux autres est possible, sous réserve de placer les citations ou les extraits de textes « entre guillemets » et d'en mentionner la provenance de manière précise y compris pour les images, les tableaux et schémas. Les citations et emprunts doivent être de longueur raisonnable et adaptée aux propos du travail personnel.

Je, soussigné(e) Clément Bellanger

atteste avoir pris connaissance du contenu de cet engagement de « non-plagiat » et déclare m'y conformer dans le cadre de la rédaction de ce mémoire. Je déclare sur l'honneur que le contenu du présent mémoire est original et reflète mon travail personnel. J'atteste que les citations sont correctement signalées par des guillemets et que les sources de tous les emprunts ponctuels à d'autres auteur-e-s, textuels ou non textuels, sont indiquées.

Le non respect de cet engagement m'exposerait à des sanctions.

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé ».

Lu et approuvé

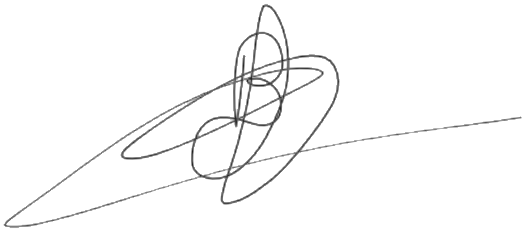

À Ilona,

Car tu m'es chère,
je ne compte pas, je ne compte plus
Odezenne.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont en premier lieu à mes enquêtés. Je leur suis reconnaissant du temps qu'ils m'ont consacré. Je les remercie également de la confiance qu'ils m'ont témoignée en me dévoilant quelques moments et ressorts de leur intimité familiale. J'espère que ce travail saura les captiver, éveiller ou renforcer leur curiosité pour la sociologie, et par-dessus tout qu'ils trouveront au fil des pages une analyse fidèle de leurs vies.

Mes remerciements vont ensuite aux membres du jury. Je tiens tout d'abord à remercier Olivier Martin. J'ai trouvé en lui un directeur bienveillant, compréhensif et disponible. Je tiens en particulier à louer son aide dans l'élaboration de mon questionnaire et le remercier de la passion avec laquelle il partage son intérêt pour la quantification à ses élèves. J'espère qu'il en trouvera un écho dans ce mémoire. Je tiens également à remercier Jeanne Lazarus. Au-delà même de son investissement, je dois beaucoup à nos discussions et à sa capacité de m'amener à réfléchir en dehors de mes cadres théoriques. Il me tarde de commencer ma thèse sous sa direction et suis fier de pouvoir la compter comme directrice. Mes remerciements s'adressent ensuite au troisième membre de mon jury : Eric Dagiral. Je le remercie d'avoir accepté de relire ce manuscrit sous un tel délais. Je sais à quel point le temps est une ressource rare dans la vie d'un enseignant-chercheur et lui suis d'autant plus grès de l'honneur qu'il me fait. Je souhaite clore cette vague de remerciement en évoquant le rôle tenu par Ana Perrin-Heredia dans cette recherche. Je suis souvent entré dans son bureau empli de certitudes et en suis ressorti en proie aux doutes, car j'ai trouvé en elle une chercheuse inspirante, engagée, d'une grande rigueur et d'une folle exigence. Je lui suis redevable et lui dédie scientifiquement ce mémoire.

Je tiens à adresser ces dernières pensées à mes camarades, amis et proches. Merci à Apolline, Camila, Etienne et Julia. Vos messages réconfortant auxquels je tarde toujours à répondre, vos remarques avisées, votre écoute et nos parties de tennis de table dans le 14^{e} ont été d'un grand soutien pour moi. Merci aussi à mes parents. Merci de votre dévouement, de votre amour, de votre gentillesse, et du calme olympien avec lequel vous m'avez supporté tout au long de cet été studieux. Sachez que ce mémoire est aussi le vôtre tant il doit à votre soutien moral et matériel. Enfin, je souhaite tendrement remercier Ilona et lui dédier ce manuscrit. Les derniers mois que nous avons traversés ont été intenses, souvent durs, parfois très durs comme le franchissement d'un long pierrier un jour de vent et de pluie après le col de la Clauère. Je le répète et l'écris : je suis fier et heureux de pouvoir marcher, vivre et grandir chaque jour à tes côtés.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS **4**

SOMMAIRE **5**

PREFACE **9**

INTRODUCTION **13**

PARTIE 1 : L'ENGAGEMENT DES FAMILLES **26**

CHAPITRE 1 : FINANCER **28**

1. De chacun selon ses moyens… 31
2. A chacun selon ses besoins 32

CHAPITRE 2 : EDUQUER **35**

1. L'education en priorite 36
2. « Les etudes passent toujours avant l'argent » 38
3. « Notre maniere d'etre parent » 39
4. Une maniere de faire famille 42

PARTIE 2 : LA CIRCULATION DES RESSOURCES ECONOMIQUES **46**

CHAPITRE 3 : QUANTIFIER **48**

1. L'epargne previsionnelle des familles 49
2. Estimer les depenses educatives 51
3. Évaluer la disponibilite de ses ressources 55
4. Calculer le montant des donations mensuelles 56

CHAPITRE 4 : TRANSFERER **59**

1. Les transferts directs : entre dispositifs bancaires et dispositifs de communication 60
2. Les transferts indirects : entre arrangements et cause commune 64

PARTIE 3 : LES USAGES DES RESSOURCES ECONOMIQUES **68**

CHAPITRE 5 : S'APPROPRIER **70**

1. L'argent ordinaire, l'argent sacre 71
2. Consommer sous le regard des familles 74

CHAPITRE CONCLUSIF : ACCUMULER **77**

1. Louison et ses deux credits 78
2. La mobilisation economique des familles : une synthese par chapitre 81
3. Les etudes en heritage : une reflexion autour du titre 82
4. Étudiant et apprenti-chercheur : un retour reflexif sur l'enquete 84
5. Une sous-exploitation de certains materiaux 84

BIBLIOGRAPHIE **87**

ANNEXES **93**

1. *INDEX* DES ENQUETES 94
2. ANNEXE RECAPITULATIVE DES MATERIAUX 95
3. RECODAGES STATISTIQUES 97
4. GUIDE D'ENTRETIEN 108
6. QUESTIONNAIRE HEC 112

LISTE DES FIGURES **125**

PLAN DU MEMOIRE **125**

NOTE AU LECTEUR[1]

Ce manuscrit suit un certain nombre de choix d'écriture explicités ici afin d'en guider la lecture.

La retranscription des entretiens est effectuée en « scripturalisant » les propos émis. Elle ne cherche pas à conserver une fidélité absolue au style parlé. Les ruptures de ton et les accentuations sont précisées en italique.

Le manuscrit n'adopte pas l'écriture épicène, d'une part dans un souci de clarté de lecture et d'autre part pour ne pas connoter des différences de genre lorsqu'elles ne sont pas au cœur du raisonnement. *A contrario*, le sexe des personnes est précisé lorsque ce type de différenciation importe dans l'analyse.

Enfin, un système de référencement bibliographique permet d'indiquer d'où proviennent certaines idées développées dans ce mémoire.

1. **Soit le nom de l'auteur n'est pas mentionné dans le texte :**

   Exemple : L'héritage économique est « redevenu central dans la dynamique des sociétés capitalistes contemporaines » (Bessière, Gollac, 2022, p.33).

2. **Soit le nom de l'auteur est mentionné dans le texte :**

   Ex. : Selon Céline Bessière et Sibylle Gollac, l'héritage économique est « redevenu central dans la dynamique des sociétés capitalistes contemporaines » (2022, p.33).

Toutes les sources citées dans le corps du texte sont rassemblées dans une partie « bibliographie » qui se trouve à la fin du mémoire, après les annexes.

[1] Cette note est en grande partie reprise de la thèse d'Arnaud Pierrel (2020, p.5) que j'aurais pu citer dans les remerciements tant son travail a été pour moi d'une aide précieuse tout au long de cette recherche.

PREFACE

Les parents de Valentina[2] ont grandi dans un village au nord de Venise. Ils s'y sont rencontrés durant leur enfance. Au début des années 1960, le travail se faisait rare et les salaires faibles dans cette région. Certains gars du coin ont décidé de quitter l'Italie pour la France. Le père de Valentina les a rejoints l'année de ses 17 ans. Il est devenu maçon en région parisienne et l'est resté toute sa carrière. La mère de Valentina l'a retrouvé deux ans plus tard. Elle était alors âgée de 18 ans. A son arrivée, elle travaillait en tant que femme de chambre et de ménage pour une famille bourgeoise de Paris. Peu après la naissance de Valentina en 1967, ses parents se sont installés dans une petite maison située en Seine-Saint-Denis. Ils y ont accueilli leur deuxième enfant. La mère de Valentina s'est consacrée à leur éducation avant de devenir cuisinière pour la municipalité. D'abord en charge des événements organisés par la ville, elle s'est ensuite occupée de la restauration scolaire. Valentina a grandi sous le regard de ses oncles et tantes, entourée de ses cousins et cousines. Tous habitaient à proximité les uns des autres, comme si le village s'était recomposé dans la ville. Chez elle, elle parlait le *Friulano*, langue régionale de ses parents, et apprenait l'italien. Les parents de Valentina sacralisaient l'école républicaine. Ils ont toujours encouragé leur fille à poursuivre ses études. Après l'obtention de son baccalauréat économique et social alors appelé « Bac B », Valentina a continué sa scolarité en licence de langue à la Sorbonne-Nouvelle. Tandis qu'elle y étudiait l'italien, elle apprenait le russe, le hongrois et le roumain à côté de sa formation. Au sortir de ses études, elle refusa plusieurs emplois de traductrice. Valentina se destinait depuis plusieurs années à sa vocation : devenir professeure des écoles.

En 1994, Valentina rencontre Lionel lors d'une soirée en boîte de nuit. Une amie commune les présente. Il est cinq ans plus jeune qu'elle, vient d'obtenir un diplôme d'électronique et s'apprête à effectuer son service militaire. Lionel a passé son enfance et son adolescence en Seine-et-Marne. Ses grands-parents maternels se sont longtemps occupés de lui pour pallier l'absence de ses parents affairés à Paris. Sa mère était sténographe. Elle est entrée chez EDF à l'issue de ses études et en est ressortie secrétaire de direction à la fin de sa carrière. Son père est originaire du Cantal. Il a quitté son pays natal pour Paris à l'âge de 17 ans. A la recherche d'un travail, il s'est fait garçon de café avant de devenir policier une dizaine d'années plus tard. A son retour de conscription, Lionel retrouve Valentina et reprend ses études. Il commence par obtenir son baccalauréat en candidat libre. Il réussit ensuite le concours d'entrée de la police nationale puis celui d'une de ses unités spécialisées. En 1999, Lionel et Valentina accèdent à la propriété. Ils contractent un prêt afin

[2]Tous les noms de personnes et de lieux mentionnés dans ce mémoire ont été modifiés afin de protéger l'identité de mes informateurs. J'ai tenté de conserver le « sens sociologique des noms » en suivant les conseils que donne Emmanuelle Zolesio pour anonymiser (2011).

d'acheter un pavillon dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. C'est ici qu'ils décideront de fonder une famille : Ilona naîtra en 2001, son frère en 2006.

L'éducation en priorité

Après avoir fréquenté des établissements de secteurs, Ilona rejoint une section internationale en entrant au Lycée et passe un baccalauréat « OIB »[3]. Elle consacre l'année de sa terminale à la préparation du concours de Sciences Po Paris. Ses camarades ont alors recours à des stages intensifs au sein d'une classe préparatoire privée du Quartier latin. Ilona en fait part à ses parents. Ces derniers l'encouragent à rejoindre ses amis. Valentina et Lionel débourseront 3000€, car rien ne doit freiner les ambitions scolaires de leur fille. Ilona apprend son admission au collège universitaire de Sciences Po en juin 2018. Dès sa première année d'étude, ses parents décident de s'acquitter de ses frais d'inscriptions. Leur montant s'élève à environ 5000€ par an. Ils prennent également en charge une partie de ses dépenses quotidiennes. L'étudiante emménage à Paris peu après la rentrée scolaire pour occuper une « chambre de bonne » située au dernier étage d'un immeuble haussmannien. Ses parents payent ses 600€ de loyer et lui laissent les APL pour se nourrir chaque mois. Néanmoins, ils n'entendent pas participer à l'ensemble de ses dépenses. Son père la prévient : « compte pas sur nous pour payer tes sorties au ciné ». Ainsi, Ilona travaille pendant les vacances scolaires. Elle est commise dans la cuisine d'un grand restaurant afin de financer ses activités de loisirs.

J'ai rencontré Ilona quelques semaines avant la rentrée scolaire de 2021. Nous allions tous deux commencer notre première année de master. A cette époque, un évènement bouleversait sa famille : ses parents venaient d'acter leur séparation. Lionel et Valentina n'étaient ni mariés, ni pacsés. L'un percevant le double de salaire de l'autre, leur rupture s'est muée au fil des mois en un rapport de force à l'avantage du père et à la défaveur de la mère. Au milieu des conflits, une question qui semblait ne s'être jamais posée est apparue pour la première fois : comment finance-t-on les études d'Ilona ? Jusqu'ici, le couple divisait les dépenses relatives aux enfants et à la sphère domestique par deux. Dorénavant, Lionel prendra en charge 60% du loyer et des frais de scolarité de sa fille. Pour autant, la fréquence et l'étendue de l'aide qu'il lui apporte s'est réduite à mesure que leur relation affective s'est dégradée. Ce dernier a commencé par ne plus lui déposer de courses alimentaires. Il a ensuite arrêté de lui offrir des petits cadeaux, de prendre en charge son forfait téléphonique, jusqu'à mettre plusieurs mois à lui verser le remboursement de ses frais médicaux et l'acompte pour le paiement de ses frais de scolarité. Ainsi, sa séparation avec Valentina n'a pas

[3]Pour Option Internationale Britannique.

seulement bousculé leurs arrangements conjugaux, elle a redéfini les termes du financement des études d'Ilona.

Se refusant à demander davantage d'aide de sa mère, l'étudiante rejoint un cabinet de conseil à côté de sa formation. Elle arrête l'ensemble de ses activités associatives tant culturelles que sportives, et commence à calculer son nombre d'absences autorisées par cours afin d'accomplir le maximum de missions rémunérées. Ainsi, elle perçoit entre 400 et 800€ par mois. En plus de financer ses activités récréatives, l'argent qu'elle gagne lui sert maintenant à se nourrir, se vêtir, acheter ses livres et manuels scolaires, assurer ses dépenses de santé, de transports, d'ameublement, payer l'assurance de son appartement, ses factures d'eau, ou encore d'électricité. Dans le même temps, elle restreint sa recherche de stages de césure au secteur privé, les organismes publics étant trop peu rémunérateurs, et projette de suivre son année de master 2 en alternance. Ce dispositif lui permettrait de continuer à percevoir une rétribution tout en voyant ses frais d'inscription pris en charge par son employeur.

De compagnon à sociologue

Avant d'être le sociologue qui met en récit la trajectoire d'Ilona et son histoire familiale, je suis son compagnon. Je m'appelle Clément. J'ai l'apparence d'un homme blanc, de 23 ans, aux cheveux bruns et à la taille moyenne. J'ai grandi dans une maison confortable de la banlieue Est de Paris, parmi ces villes qui mêlent « quartiers pavillonnaires, cités HLM, grandes zones industrielles, forêts et champs » (Delpierre, p.27). Mes parents ont suivi des études courtes au sein de formations techniques. Ils ont commencé leur carrière entre leurs 16 ans et leurs 18 ans. Ma mère est aujourd'hui professeure d'esthétique dans un lycée professionnel, mon père dirige une entreprise de contrôle d'accès d'une vingtaine de salariés. Mes parents gagnent bien leur vie, cela nous a toujours permis « de faire beaucoup d'activités extrascolaires, de voyager loin en famille, d'aller au restaurant » (Delpierre, p.26). Chez nous, « l'école était le lieu où apprendre la culture légitime, le sport un moyen de se dépasser » (idem). Après trois années de classe préparatoire B/L, j'ai rejoint la licence de sciences sociales de l'Université Paris-Dauphine avant d'entreprendre un master de sociologie à l'Université Paris-Cité. Depuis mes premières recherches, je réfléchis à la façon dont les individus négocient les intersections entre leurs relations intimes et l'activité économique[4]. A ce

[4] Mon enquête de première année de master portait par exemple sur les échanges de cartes Pokémon dans les cours de récréation des écoles élémentaires. Je me suis demandé comment les enfants apprennent à faire correspondre leurs transactions avec leurs relations amicales ou « amoureuses ».

titre, le quotidien de ma conjointe m'a mis sur la piste d'un nouvel objet d'enquête : le financement familial des études supérieures.

Ce sujet me concerne au premier plan. Mes parents ont toujours estimé que le financement de mes études supérieures relevait de leur responsabilité. Comme ils aiment à le rappeler : « On a fait des enfants, on les assume ! Tant que vous bossez, on s'occupe du reste … ». Actuellement, ils prennent en charge mes dépenses de logement, d'habillement, ou encore de transports. Ils ne me versent pas directement d'argent, mais me laissent les APL pour mes dépenses alimentaires, me donnent des denrées au moins une fois par mois et veillent à ce que je ne manque de rien. Les frais engendrés par ma scolarité occupent une place centrale au sein de leur budget et leur demandent un travail de comptabilité et de gestion régulier. Bien que conscient de leurs efforts, je n'y avais jusque-là jamais particulièrement prêté attention. Pour cause, si nous parlons régulièrement d'argent en famille que ce soit de mon budget ou du patrimoine de mes parents, nous n'évoquons que rarement et brièvement les ressources matérielles et financières qui circulent entre nous. Les accords, les conventions, les pratiques ou les dispositifs qui nous lient dans le financement de mes études ont toujours été recouverts par le verni de la morale et de la solidarité familiale.

Chez Ilona, ce même verni s'écaille sous mes yeux depuis deux ans. Je me souviens l'entendre parler de son budget lors de ses appels téléphoniques avec sa mère. Je me souviens relire ses messages avant qu'elle ne les envoie à son père. Ceux par lesquels elle lui rappelle de virer l'argent de son loyer ou de ses frais de scolarité sur son compte en banque. Je me souviens encore l'écouter au sortir de réunions familiales sous tension, comme à l'occasion de la déclaration fiscale de ses parents. Chacun de ces échanges m'a semblé mettre à nu les rouages de son économie familiale. Si l'entraide économique revêt la robe de l'évidence au sein de ma famille, le cas d'Ilona m'a ainsi forcé d'observer qu'elle n'allait pas de soi. Partant de ce constat, j'ai cherché à comprendre les ressorts de l'implication des familles dans les études supérieures de leurs enfants. Ce mémoire présente le déroulement et expose les résultats de mon enquête.

INTRODUCTION

En France, le coût des études supérieures est souvent sous-estimé. Invoquant la relative faiblesse des frais d'inscription à l'Université, les politiciens libéraux diffusent notamment l'idée qu'une scolarité dans le Supérieur serait gratuite « pour la quasi-totalité des étudiants »[5]. Pourtant, les jeunes doivent faire face à de nombreux postes de dépenses. D'un côté, les *dépenses de scolarité* regroupent les frais d'inscriptions, la contribution à la vie étudiante et de campus, ou encore les frais engendrés par l'entretien et l'achat de matériels informatiques, de fournitures scolaires, de livres, et cetera. De l'autre, les *dépenses de la vie courante* se répartissent entre les transports, le logement, l'alimentation, les produits d'hygiène, les loisirs ou encore l'habillement. Depuis plusieurs années, le montant de ces dépenses augmente au rythme de la privatisation d'une partie du système d'enseignement supérieur[6] ou plus récemment de l'inflation. A titre d'exemple, l'observatoire des loyers de l'agglomération parisienne enregistre une élévation de 16% du prix moyen des loyers des étudiants à Paris entre 2009 et 2019. Ainsi, il semble plus que jamais d'actualité de se demander : comment les étudiants financent leurs études supérieures ?

Le financement des études : une affaire de famille ?

Trois sources de revenus composent l'essentiel du budget des étudiants. En 2020, ces derniers tiraient 42 % de leurs ressources mensuelles moyennes des aides familiales, 23% des aides publiques comme les bourses d'études et les APL, et 25% des rémunérations liées à un emploi, un stage, ou des missions d'intérim. Les étudiants s'appuient donc en grande partie sur leur famille pour le financement de leurs études. La part des étudiants français bénéficiant d'un soutien familial est d'ailleurs supérieure à la moyenne internationale. Elle serait de l'ordre de 78% en France contre 68% au sein de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (Hauschildt, 2022, p.178). Lorsque les étudiants français perçoivent de l'argent ou une aide en nature de leur famille, cette source de financement contribue aussi plus fortement à leur revenu mensuel total : 63% en France pour seulement 53% en moyenne parmi les pays de l'EEES (*Idem*, p.179).

[5]Dans son discours du jeudi 13 janvier 2022, prononcé en clôture du congrès de la Conférence des présidents d'université, Emmanuel Macron déclare : « On ne pourra pas rester durablement dans un système où l'enseignement supérieur n'a aucun prix pour la quasi-totalité des étudiants ». Le président de la République suscite alors une polémique. Les syndicats étudiants, les médias et les représentants de l'opposition s'interrogent sur la teneur de cette déclaration. Après l'augmentation des droits d'inscription des étudiants étrangers non-européens en 2018, le gouvernement se prépare-il à augmenter ceux des étudiants français et des étudiants des pays membres de l'UE ?

[6]Plus de 25% des étudiants français sont inscrits dans le secteur privé (Musselin, 2023). Entre 2022 et 2023, les effectifs de l'enseignement privé ont notamment augmenté de 3,3 %, et diminué de 3,1 % dans l'enseignement public (SIES, 2023).

Le pendant de cette solidarité intergénérationnelle est la reproduction d'inégalités sociales et économiques (Papuchon, 2014). La récente crise de la Covid-19, synonyme pour bon nombre d'étudiants de la perte des ressources issues des revenus d'activités, a souligné les limites de notre modèle de financement. Tandis que la détention de capital économique constitue toujours un préalable à l'entrée de certaines filières d'études et une condition quasi *sine qua non* à la poursuite d'une scolarité dans le supérieur, la situation de précarité dans laquelle la crise a plongé certains étudiants nous a rappelé que les familles ne sont pas toutes en mesure de pourvoir aux besoins de leurs enfants. Pour cette raison, « le système de financement des études [en France] court fondamentalement le risque d'une sélectivité sociale, c'est-à-dire d'une tendance à exclure de l'enseignement supérieur les enfants issus des familles les moins riches » (Hauschild, 2022, p.180).

Le capital culturel au centre des attentions

Étonnement, les sociologues ont peu analysé le rôle du capital économique familial dans la formation et le maintien des inégalités scolaires. Dans le courant de l'année 1964, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron publient *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*. En pleine période de démocratisation de l'enseignement supérieur, ils travaillent sur la façon dont « l'école élimine les enfants originaires des milieux les plus défavorisés » (p.12). Ils remarquent alors que « l'aide familiale fait vivre 14% des étudiants fils de ruraux, d'ouvriers, d'employés » contre « plus de 57% de fils de cadres supérieurs ou professions libérales » (p.24). Ils observent également que « la nature ou le montant des ressources (…) séparent radicalement les étudiants selon leur origine sociale » (p.24). Certains perçoivent moins de 200 Francs par mois, quand d'autres jouissent de plus 900 Francs. Certains utilisent cette donation pour couvrir l'ensemble de leurs dépenses, quand d'autres profitent de « facilités annexes » comme l'habillement qui continue d'être pris en charge par leur famille (p.24). Ainsi, les deux sociologues sont attentifs à l'inégalité des conditions étudiantes.

Néanmoins, passé l'introduction de leur ouvrage, ils délaissent l'exposé des « obstacles économiques » que rencontrent les étudiants. Premièrement, les chercheurs de l'INED avaient déjà investi ces questions au cours des années 1950. Paul Clerc a notamment travaillé sur l'incidence du revenu des parents sur la réussite scolaire de leurs enfants (Masson, 2001, p.495). Deuxièmement, Bourdieu et Passeron considèrent que les déterminants économiques « ne suffisent pas à expliquer le taux de mortalité scolaire » (p.19). Ils commencent alors à s'intéresser aux « obstacles culturels » (p.19) et attribuent le succès des carrières étudiantes à l'intériorisation « d'attitudes et d'aptitudes liées à l'origine sociale ». Au cours de leur socialisation familiale, les fils et filles des milieux favorisés auraient acquis un « privilège culturel » : un ensemble de savoirs, de savoir-faire et de savoir-dire consacrés par l'École.

Dans le prolongement du travail de Pierre Bourdieu et de Jean-Claude Passeron, les sociologues de l'éducation ont longtemps concentré leur attention sur la transmission familiale du capital culturel[7]. D'une part, ils ont analysé les dispositions culturelles que les élèves intériorisent au sein de la famille lors de leur socialisation primaire (Bourdieu, 1996 ; De Singly, 1996 ; Lahire, 1995 ; Liénard, Servais, 2022). D'autre part, ils ont étudié des trajectoires scolaires atypiques comme celles d'élèves favorisés en échec scolaire (Henri-Panabière, 2010) ou d'étudiants en réussite bien que dépourvu d'héritage (Lambert, 2010 ; Mercklé, 2005). Enfin, ils ont examiné les manières dont les familles mobilisent leur capital culturel au profit des choix scolaires de leurs enfants. Certaines recherches ont par exemple montré comment les parents orientent leurs enfants vers des loisirs scolairement valorisés afin qu'ils se distinguent au moment d'intégrer des établissements d'enseignement sélectifs (Van Zanten, 2010). En somme, Bourdieu et Passeron ont jugé que les effets des transmissions économiques familiales sur les inégalités de réussite scolaire étaient évidents. Ils ont alors perçu cet axe d'étude comme secondaire. Par la suite, les sociologues français travaillant sur la reproduction des hiérarchies sociales l'ont laissé de côté.

<u>« Le retour des transmissions économiques familiales »[8]</u>

Toutefois, l'héritage économique est « redevenu central dans la dynamique des sociétés capitalistes contemporaines » (Bessière, Gollac, 2022, p.33). En 2014, Thomas Piketty publie le *Capital au XXIe siècle*. L'économiste observe des écarts de richesses grandissants entre les plus dotés et le reste de la population au sein de « plus de vingt pays répartis sur tous les continents » (p41). Le patrimoine serait à l'origine de ce regain des inégalités fortes de richesse. En effet, le rendement du capital est devenu supérieur à celui du travail au cours de ces trente dernières années. Par conséquent, l'accumulation de richesse repose davantage sur le capital constitué dans le passé, principalement transmis par voie de succession et de donation, que sur les « revenus du travail accumulés au cours d'une vie » » (Bessière, Gollac, *idem.*). Les apports scientifiques et le succès politique *du Capital au XXIe siècle* ont imposé un nouveau « défi »[9] aux chercheurs en sciences sociales : saisir les causes et les conséquences de la résurgence de l'héritage au sein de nos sociétés.

[7] Dans les années 1970, Pierre Bourdieu développe sa théorie de la reproduction sociale. Opposé à la thèse d'une société en perpétuel changement, il avance l'idée selon laquelle l'ordre social et la position qu'occupent les familles en son sein restent stables dans le temps. Au sein des les sociétés contemporaines, la famille « perd la maîtrise des choix successoraux » au profit de l'École (Bourdieu 1994, 1995). Dorénavant, l'institution scolaire délivre des « droits d'entrée » et « légitime la position » des individus dans la structure sociale (Jourdain, Naulin, 2011, p. 10). A première vue, ce mécanisme d'attribution des rôles et des statuts de chacun au sein de la société est plus égalitaire puisqu'il semble fondé sur un principe de méritocratie. Cependant, Pierre Bourdieu suggère qu'il resterait largement héréditaire dans la mesure où le capital culturel transmis par la famille favoriserait grandement la réussite scolaire des élèves.

[8] Titre emprunté à Céline Bessière et Sibylle Gollac (2022, p.30)

[9] Comme le laisse entendre le sociologue Mike Savage par le titre de son article « Piketty's challenge for sociology » (2014).

Pour les sociologues français, la croissance des inégalités de patrimoine traduit « un retour de l'institution familiale comme acteur clé de l'économie » (Bessière, Gollac, *idem.*)[10]. D'un côté, ils se demandent comment les dynamiques familiales façonnent l'accumulation ou la perte de richesse. Leur attention se concentre principalement sur les formes de vie en couple (Frémeaux, Leturcq, 2023) et sur des événements familiaux comme le mariage, les divorces ou les successions (Bessière, Gollac, 2019). De l'autre, ils interrogent l'incidence du capital économique familial, transféré entre vifs ou hérité, dans la reproduction d'inégalités de classe, de genre ou de race. A ce titre, Céline Bessière et Sibylle Gollac, deux figures de proue de ce courant de recherche, ont émis une hypothèse centrale pour mon enquête. Elles avancent l'idée que « l'accumulation de capital scolaire dépend[rait] de plus en plus de la mobilisation d'un capital économique familial » (2019, p.137).

Réhabiliter le rôle du capital économique dans les destinées scolaires

Quelques enquêtes permettent d'ores et déjà de penser les usages du capital économique au sein du système d'enseignement français. Tout d'abord, l'argent des familles jouerait un « rôle clé dans la constitution du capital culturel » des élèves (Van Zanten, 2010). Il leur donnerait les moyens d'accéder à des cours particuliers (Clément et al., 2011 ; Collas, 2013 ; Oller, 2020), des stages intensifs (Parienty, 2018), des voyages linguistiques (Réau, 2009), d'habiter à proximité d'écoles publiques réputées (Oberti, 2007) ou d'étudier au sein de collèges et de lycées privés « perçus comme de meilleure qualité » que leurs établissements de secteur (Hugrée, Poullaouec, 2021). Plus directement, la mobilisation du capital économique familial faciliterait la scolarité des étudiants. Elle leur permettrait d'intégrer des cursus aux frais d'inscriptions parfois coûteux, leur garantirait des conditions matérielles de vie propices à leur réussite scolaire, ou leur donnerait l'opportunité d'accéder à des parcours éducatifs internationalisés (Delespierre, 2019 ; Wagner 2020).

En revanche, peu de travaux abordent les transmissions familiales en elles-mêmes. Le mémoire d'Arnaud Pierrel (2012) sur les boursiers des grandes écoles de commerce et leur famille fait figure d'exception. Deux questions guident sa recherche. D'un côté, il se demande comment les groupes familiaux des étudiants boursiers se mobilisent pour que soit franchie la barrière des frais de scolarité ? En retour, il essaie de comprendre ce que cette « mobilisation économique fait aux configurations familiales » (Pierrel, 2015). Au fil de son travail, Arnaud Pierrel articule « la sociologie de l'éducation avec une sociologie de la famille soucieuse d'analyse fine des liens

[10] Dans le monde anglophone, les chercheurs semblent avoir davantage travaillé à la redécouverte des élites en général (cf.Rahman Khan, 2012).

économiques qui structurent les groupes de parenté » (p.228). Novatrice sur le plan théorique[11], son idée pose surtout les fondations d'un « nouveau » champ d'investigation auquel j'entends contribuer : l'étude des « mobilisations économiques familiales à enjeu scolaire » (p.227).

Enquêter sur les mobilisations économiques à enjeu scolaire

Dans le prolongement du travail d'Arnaud Pierrel, mon enquête porte sur des étudiants inscrits en école de commerce. Précisément, elle se déroule auprès d'élèves de l'école des Hautes Études Commerciales de Paris (HEC). Cet établissement occupe la première place du classement de la base SIGEM[12]. Son Programme Grande École (PGE) conserve une forte sélectivité scolaire et participe activement à la formation des élites économiques françaises. Je me suis adressé à cette population étudiante pour deux raisons. D'une part, elle exprime un important besoin de financement au regard du reste des étudiants français. L'augmentation constante des frais de scolarité en est devenue le symbole. Depuis 2017, HEC cumule les obligations de scolarité les plus onéreuses des *business schools* françaises. Ces derniers ont atteint un niveau record à la rentrée 2023 puisque le prix des trois années d'études a dépassé la barre des 60 000€[13]. D'autre part, les familles de ces étudiants sont plutôt en mesure de répondre à leurs besoins matériels et financiers. Anne Lambert, qui a consacré une recherche à cette école dans le courant des années 2000, y a observé une surreprésentation des fractions économiques des classes dominantes. Entre 1990 et 2006, 35,2 % des élèves de première année étaient notamment fils ou fille d'un cadre du privé et 17,5 % d'un membre d'une profession libérale (Lambert, 2010, p.115). Ainsi, HEC m'a semblé constituer un terrain propice à l'observation des mobilisations économiques familiales et des inégalités scolaires qu'elles peuvent produire.

A défaut de penser le cas des élèves boursiers, je m'interroge sur celui des étudiants intensivement soutenus par leur famille. Certains parents financent la totalité des frais de scolarité de leurs enfants et prennent en charge une large partie de leurs dépenses de la vie courante. Si ces derniers possèdent souvent un stock élevé de capital économique, leur engagement n'a rien d'évident. Premièrement, la détention d'argent n'est pas une condition suffisante pour expliquer leur investissement financier. Deuxièmement, leur mobilisation ne semble ni traduire une parfaite expression de leur niveau de richesse, ni constituer une simple réponse aux besoins de l'étudiant.

[11] Arnaud Pierrel propose d'appliquer les concepts de l'ethnographie économique (Dufy, Weber, 2007) au thème de la « jeunesse scolarisée ».
[12] La base Sigem recense les choix d'intégration des candidats à l'issue des concours d'amissions « post-prépa ».
[13] Deux remarques s'imposent. D'une part les expériences internationales, comme les échanges universitaires ou les doubles diplômes, fortement encouragées par HEC alourdissent couramment ce montant. D'autre part, les étudiants éligibles aux bourses du CROUS sur critères sociaux bénéficient d'exonérations sur leurs frais de scolarité.

Enfin, leur organisation repose sur des arrangements fragiles et complexes. Dès lors que l'activité économique se mêle à l'intimité des relations familiales, Viviana Zelizer nous rappelle que les parties prenantes des transactions s'engagent dans un long et délicat travail : la recherche de « good matches » (Zelizer, 2005, p.153). Ensemble, elles s'efforcent de trouver « des moyens de faire circuler l'argent sans mettre en péril, voire en renforçant, les liens qui les unissent » (Lazarus, 2022, p.26). Le financement des études supérieures est une entreprise d'autant plus périlleuse qu'elle met en jeu l'ascension ou la reproduction sociale d'un membre de la lignée.

Ainsi, trois questions orientent ma réflexion. Pourquoi ces familles s'impliquent dans les études supérieures de leurs enfants ? Comment déterminent-elles leur degré d'investissement ? Comment s'organisent-elles pour les financer ? Loin des logiques marchandes de retour sur investissement, je suppose que l'activité économique des familles est guidée et régie par des formes de calculs et de rationalités empruntes de considérations personnelles, émotionnelles et surtout morales. Inspirée des travaux de Marta Olcoń-Kubika[14] (2016, 2018, 2019, 2020), cette hypothèse est susceptible d'améliorer notre compréhension des stratégies familiales de reproduction sociale à composante scolaire : elle éclairerait la manière dont celles-ci se déploient et sont vécues à l'échelle microsociologique des familles.

Les familles Castel et Daouda – Truchaud

Ma recherche se concentre sur deux familles[15] d'étudiantes d'HEC. Cinq membres composent la famille Castel. Âgée de 23 ans, Capucine est étudiante en dernière année du double-diplôme « Sciences-Po HEC ». Elle a rejoint l'école de commerce dans le cadre de son master. Auparavant, elle a passé ses trois premières années d'étude sur un campus délocalisé de l'IEP de Paris, et a effectué des échanges universitaires à Hong-Kong ainsi que dans un pays d'Asie centrale. Tout en étant attirée par la diplomatie, Capucine s'apprête à réaliser un stage au sein d'une grande banque d'investissement au moment de nos entretiens. Lou (21 ans), sa sœur cadette, poursuit des études de médecine. Elle est actuellement en quatrième année. Eugénie (14 ans), la benjamine, est scolarisée en classe de quatrième au sein d'un établissement public. Leurs parents (56 ans) se sont

[14] En s'intéressant aux transferts monétaires parentaux que reçoivent les jeunes ménages de la classe moyenne à Varsovie, la sociologue polonaise montre à quel point les catégories morales de comportements acceptables et inacceptables façonnent la vie économique des familles.

[15] Arnaud Pierrel considère que « les configurations de mobilisation familiale excèdent le périmètre de la famille nucléaire et incluent dans certains cas des membres de la parenté élargie, c'est à dire la parentèle au-delà du groupe nucléaire » (2015, p.227). Je partage son idée. Néanmoins, seuls les parents participaient au financement des études des jeunes que j'ai rencontrés. J'ai longtemps hésité à adopter le vocabulaire lié à la parenté pratique (Weber, 2002). Néanmoins, les groupes de parenté se recoupant au sein de mes familles, et pour ne pas alourdir la lecture, j'ai choisi de garder le terme de famille et désigner à travers lui les enfants et leurs parents. Je mobiliserai les concepts de lignée, de maisonnée et de parentèle de manière ponctuelle afin d'insister sur les différentes dimensions des groupes de parenté que je ne peux exprimer à travers l'idée de famille.

rencontrés lors de leurs études à l'école des hautes études commerciales du Nord (EDHEC). Aujourd'hui, Pascal occupe un poste à responsabilité au sein d'une grande compagnie d'assurance. En incluant les intéressements, les participations ainsi que les actions gratuites dont ils bénéficient, son revenu brut avoisine les 140 000€ par an. De son côté, Béatrice est devenue orthophoniste. Longtemps membre de la direction d'une société d'export, elle entreprend une reconversion professionnelle à l'orée de ses quarante ans. Sa rémunération mensuelle moyenne s'élève à environ 2400€ net. La famille Castel est propriétaire d'un confortable appartement dans le Xe arrondissement parisien. Tous ses membres y résident au moment de mon enquête. Elle dispose également d'une maison secondaire en Charente-Maritime et d'un appartement, cette fois-ci hérité, dans le XVIIIe arrondissement de Paris.

La famille Daouda – Truchaud comprend également cinq membres. Après deux années passées au sein d'une classe préparatoire publique du quartier latin, et deux autres sur le campus d'HEC, Chloé (22 ans) effectue une année de césure obligatoire au moment de notre rencontre. Intéressée par la haute fonction publique, elle enchaine les stages au sein de ministères, d'organisations internationales et entends préparer le concours de l'INSP à l'issue de son master. Sa sœur ainée, Aurélie (28 ans), a intégré les Beaux-arts de Paris à la suite de ses études de droit. Elle est actuellement en troisième année. Son autre sœur, Margot (25 ans), est en première année de master de développement rural. Elle a rejoint cette formation après avoir obtenu une licence de langue à l'INALCO, ainsi qu'une licence de science politique au sein d'une université francilienne. Leurs parents, Anne-Claire (57 ans) et Pierre-Yves (60 ans), se sont rencontrés pendant leur cursus de médecine. Médecin généraliste, la première travaille dans un CHU en tant que responsable de l'information médicale et de l'évaluation. Son salaire mensuel net est de 6344€. Le second est cardiologue et exerce son métier de manière libérale. Je ne dispose pas du montant de sa rémunération. Néanmoins, le revenu libéral moyen des médecins cardiologues en 2019 s'élevait à 156 500€ par an (DREES, 2022). Anne-Claire et Pierre-Yves résident et travaillent au sein d'une métropole de taille moyenne. Après leur divorce en 2011, Chloé, Margot et Aurélie ont principalement vécu chez leur mère. Elles ont ensuite disposé d'un logement personnel en entrant dans les études supérieures. A l'époque de mon enquête, la benjamine occupe un appartement à Paris, la cadette est installée dans une colocation à Lyon, tandis que l'ainée habite à New York dans le cadre d'un stage.

Les familles Castel et Daouda – Truchaud occupent un positionnement semblable et pourtant spécifique au sein de l'espace social. Premièrement, leurs membres connaissent une trajectoire sociale plutôt ascendante au fil des générations. Béatrice Castel est notamment issue

d'une famille modeste. Son père était menuisier, sa mère prenait en charge le travail domestique. Sa scolarité semble d'ailleurs exceptionnelle au regard du parcours de ses six frères et sœurs. Ces derniers se sont davantage tournés vers des études courtes pour devenir professeur des écoles, jardinier ou encore garde forestier. Natif de Côte d'Ivoire, Pierre-Yves Daouda a pour sa part quitté ses parents à l'âge de douze ans. Arrivé en France, il vit dans un logement HLM chez sa sœur ainée, émigrée quelques années plus tôt, et poursuit sa scolarité au sein d'établissements catholiques privés jusqu'à entreprendre ses études de médecine. Secondement, ces familles expriment des affects, des valeurs et des comportements de classes paradoxaux. A l'image des familles New-Yorkaises décrites par Rachel Sherman, mes enquêtés appartiennent aux classes supérieures mais « aspirent à être dans la moyenne » : « ils se soucient de leur famille, travaillent dur, n'en font pas trop et ne pensent pas démesurément à l'argent » (Sherman, 2023, p.140). Ainsi, ils semblent « beaucoup plus enclins à parler de la façon dont ils réduisent leur consommation, de leur vieille voiture et des magasins pas chers dans lesquels ils vont » qu'à faire l'étalage de leur richesse (idem, p.121).

Pourquoi avoir choisi d'enquêter auprès de Chloé, Capucine et leur famille ?

Deux critères ont guidé ma recherche d'enquêtés. D'une part, j'ai privilégié des étudiants qui ont effectué plus de quatre années de scolarité dans le supérieur. Je souhaitais pouvoir analyser l'évolution du financement de leurs études à travers le temps. D'autre part, j'ai sélectionné des élèves ayant intégré HEC par des voies distinctes : post-prépa, double diplôme. Tout en travaillant sur une même école, mon but était de rencontrer des enquêtés aux parcours scolaires différenciées. Je me suis alors adressé à ces étudiants au moyen de deux réseaux : celui composé de mes interconnaissances ainsi que le réseau social LinkedIn. Sur près d'une trentaine de messages envoyés entre les mois d'octobre et de novembre 2022, Capucine et Chloé ont été les premières, et pratiquement les seules, à répondre favorablement à ma demande d'entretien. Lors de nos échanges, toutes deux ont mis en avant l'importance que tient leur famille dans le financement de leurs études. Pour cette raison, je leur ai proposé de poursuivre ma recherche auprès de leurs sœurs et de leurs parents.

La participation de Chloé et Capucine à mon enquête ne relève pas du hasard. D'une part, elles partagent une vision positive de la sociologie et font montre d'un intérêt particulier pour la recherche. Capucine mobilise notamment les concepts bourdieusien de capital économique et de capital culturel pour décrire les environnements qu'elle fréquente : « [à Sciences Po] il y avait des gens avec un capital culturel beaucoup plus élevé que le mien. Je pense notamment aux enfants de

profs ». D'autre part, elles expriment un décalage plus ou moins prononcé et critique vis-à-vis des valeurs véhiculées par HEC. Lorsque je demande à Chloé si elle est fière d'avoir intégré HEC et l'interroge sur ce que son école représente à ses yeux, elle me répond :

> Euh…je ne dis jamais que j'y suis. C'est quand même très très connoté et c'est une catastrophe. Au niveau reproduction sociale c'est une catastrophe, au niveau stimulation intellectuelle c'est une catastrophe, enfin il n'y a rien qui va honnêtement. L'avantage c'est juste que tu vas rencontrer… en fait ça va t'ouvrir plein de portes, te donner une multitude d'opportunités. Surtout quand… moi ça m'a permis d'avoir mon stage actuel en ministère. En fait c'est un tremplin pour ton travail mais sinon c'est une catastrophe. Les gens sont extrêmement riches (baisse la voix et accentue le ii), que des gens riches qui n'ont aucune valeur de l'argent. Tu vois moi j'ai déjà vraiment beaucoup de chances mes parents peuvent me payer une école aussi chère et pourtant je pense que je suis dans les 10 ou 5% les moins riches d'HEC. C'est démesuré, et c'est une espèce de bourgeoisie qui s'auto-entretient.
>
> Entretien Chloé, le 29.10.2022.

Enfin, elles marquent une distance vis-à-vis d'étudiants que je n'ai pas réussi à atteindre au cours de mon enquête : ceux qui imposent leur domination symbolique au sein de l'école, ceux dont les familles sont ou semblent historiquement riches.

> **Moi** : Comment te situerais-tu par rapport aux autres élèves d'HEC ?
> **Capucine** : A HEC, je suis une prolo (du tac au tac et rire).
> **Moi** : A ce point-là !
> **Capucine** : A HEC, il faut dire que les gens sont très très riches.
> **Moi** : Comment tu arrives à voir cette richesse ?
> **Capucine** : Dans ma promo, t'as des fils de grands PDG, d'associés gérants, soi-disant en passant ce sont les gens chez qui ont postule. T'as beaucoup de noms à particule. Alors, ça ne préjuge en rien de leur richesse, mais tu te retrouves quand même au milieu d'une surpopulation de gens avec des particules dans leur nom de famille. Et pour eux, ça c'est un truc qui m'a surpris, l'argent n'est jamais une question (…) Je me suis retrouvé avec des amis pour qui c'était tout à fait normal d'acheter des billets d'avion pour le Brésil alors que nous étions en plein Covid et qu'ils ne savaient même pas si l'avion allait décoller. Pour eux ce n'était pas grave, il fallait juste prendre des billets et on verra bien.
>
> Entretien Capucine, le 09.11.2022.

Un dispositif d'enquête inspiré de l'ethnographie économique

J'ai mené dix entretiens approfondis auprès de ces deux familles entre les mois d'octobre 2022 et de février 2023. La durée de nos échanges a oscillé d'1h30 à 2h30. J'ai d'abord rencontré Chloé (2[16]) et Capucine (3). Je me suis ensuite tournée vers leurs parents et leurs sœurs. Chloé m'a mis en relation avec sa mère (2) puis sa sœur cadette (1). A l'inverse, Capucine m'a en premier lieu transmis le contact de Lou (1), puis celui de Pascal et Béatrice (1). Par manque de temps, je n'ai pas interrogé Aurélie, Pierre-Yves, ni Eugénie. J'ai réalisé ces entretiens en présentiel ou à distance selon le lieu d'habitation de chacun. Ainsi, je me suis entretenu dans un café avec Chloé, Capucine et Lou, au domicile de la famille Castel avec Pascal et Béatrice, par visioconférence avec Anne-Claire et enfin par téléphone avec Margot.

Ma méthode d'enquête s'inspire des monographies de famille « mises en œuvre autour de Florence Weber » (Gollac, 2011, p.9). J'ai cherché à recueillir et croiser les différents points de vue des membres de chacune des familles afin de comprendre pourquoi et comment elles se mobilisent dans le financement des études de Chloé et Capucine. A travers le récit de leur scolarité, les étudiantes d'HEC m'ont tout d'abord permis de reconstituer leur parcours éducatif avec précision, d'en apprendre davantage sur leurs conditions de vie, mais aussi d'avoir une première idée des dépenses que leurs parents prennent en charge, des transferts monétaires qu'elles reçoivent, des usages qu'elles font de cet argent, et plus généralement du regard qu'elles portent sur ce soutien. Par la suite, les entretiens menés avec Pascal, Béatrice et Anne-Claire m'ont donné l'occasion de revenir sur les transactions économiques évoquées par les étudiantes et d'en interroger leur genèse. Ils m'ont aussi permis d'éclairer leurs propres pratiques monétaires telles que la manière dont ils épargnent pour financer les études de leur enfant ou encore la façon dont ils mesurent et intègrent les dépenses éducatives à leur budget. Enfin, mes échanges avec Lou et Margot, elles aussi soutenues par leurs parents mais engagées dans des cursus moins couteux que celui de leur sœur, m'ont aidé à mieux saisir la place qu'occupe le financement des études dans leurs relations familiales. L'ensemble de ces récits a l'avantage de faire transparaître les valeurs et les discours partagés par les membres de ces deux familles. Ainsi, ces matériaux sont d'une aide précieuse au moment de saisir les motivations des familles Castel et Daouda-Truchaud à s'investir dans les études de Capucine et Chloé.

[16] Nombre d'entretiens réalisés avec l'enquêté.

Néanmoins, les entretiens multi-situés n'offrent qu'une vision partielle des pratiques et des discussions par lesquelles se trament le financement des études. Ces actions et interactions étant peu observables car brèves et ponctuelles, j'ai alors cherché à collecter leurs traces en me penchant sur les outils que mes enquêtés utilisent. Premièrement, j'ai recueilli 26 captures d'écran de conversations SMS. Indice matériel des communications familiales qui entourent le financement des études, ces documents permettent de comprendre comment parents et enfants ajustent et préservent leurs arrangements financiers au quotidien. Plus largement, ils amènent à penser la place des supports numériques dans les discussions d'argent en famille. Secondement, Pascal m'a transmis des feuilles de calculs budgétaires sous la forme de tableaux Excel tandis que Anne-Claire m'a confié les relevés du compte bancaire consacré aux dépenses de ses enfants entre les mois de septembre 2022 et avril 2023. Ces archives donnent une idée plus précise de la manière dont les parents contrôlent les dépenses éducatives et organisent la circulation de l'argent au fil du temps.

Une étude de(ux) cas nourrie de statistiques et d'entretiens complémentaires

Parallèlement à ce travail, j'ai entrepris une série de traitements statistiques. A une échelle nationale, j'ai exploité des données de l'enquête sur les conditions de vie étudiante (OVE, 2016). A une échelle plus locale, j'ai produit un questionnaire en ligne à destination des étudiants d'HEC. Celui-ci porte principalement sur le financement de leurs études. Il interroge leur budget, leurs sources de financement, la fréquence à laquelle ils en discutent en famille, ou encore le regard qu'ils portent sur le montant de leur frais de scolarité. J'ai assuré sa diffusion depuis le réseau social LinkedIn entre les mois de février et avril 2023. Ainsi, j'ai obtenu un peu plus de 230 réponses. Je mobilise ces matériaux de trois façons au fil de mon mémoire. Ils pourront contextualiser mon travail qualitatif en apportant des données de cadrage, l'éclairer grâce aux régularités statistiques voire le généraliser à une population plus large. Enfin, j'ai réalisé d'autres entretiens auprès d'étudiants d'HEC au cours des mois de février et de mars 2023. Précisément, je mobiliserai celui mené auprès de Louison, que je présenterai plus en détail par la suite. A la différence de Chloé et Capucine, elle entretient des rapports plus ou moins conflictuels avec ses parents au sujet du financement de ses études et assez fortement endettée. La manière dont elle gère ses ressources au quotidien ou se projette dans sa carrière professionnelle sont autant de pistes qui éclaireront en négatif la façon dont la mobilisation économique des familles Castel et Daouda-Truchaud peuvent favoriser l'accumulation de capital scolaire de leurs enfants.

Finalement, trois parties structurent ce mémoire. Elles suivent les étapes du financement familial des études supérieures. La première d'entre elles porte sur l'engagement des donateurs. Elle vise à comprendre pourquoi les parents Castel et Daouda-Truchaud sont si impliqués dans le financement des études de Chloé et Capucine. Je tenterai d'abord de répondre à cette question par l'analyse de données statistiques nationales (*Chapitre 1 : Financer*). J'adopterai ensuite une approche compréhensive. Je m'appuierai sur les entretiens menés avec Pascal, Béatrice et Anne-Claire pour saisir leurs justifications et leurs motivations (*Chapitre 2 : Éduquer*). La seconde partie traite de la circulation des ressources économiques au sein de ces familles. Dans un premier temps, je commencerai par interroger leurs logiques comptables. Pour cela, je nourrirai mon analyse des récits de mes enquêtés et des tableaux budgétaires qu'ils ont mis à ma disposition (*Chapitre 3 : Quantifier*). Dans un second temps, je me concentrerai sur leurs transactions. Je mobiliserai notamment les captures d'écran de leurs conversations, ou encore leurs relevés bancaires en vue de saisir les arrangements économiques qu'ils ont noués et la manière dont ils travaillent à leur préservation (*Chapitre 4 : Transférer*). Enfin, la dernière partie de ma démonstration concernera les usages des ressources économiques familiales. Après avoir présenté la façon dont Chloé et Capucine stockent et consomment l'argent qu'elles reçoivent de leur famille (*Chapitre 5 : S'approprier*), je montrerai les avantages de bénéficier d'une telle aide financière lors d'une scolarité à HEC grâce au cas de Louison (*Chapitre conclusif : Accumuler*).

Ces six chapitres forment ainsi le corps d'un ouvrage intitulé *Les études en héritage*. Le verbe transitif « hériter » est lourd de signification pour la sociologie française tant cette pratique a accompagné les travaux de Pierre Bourdieu sur la reproduction sociale et continue actuellement d'occuper l'attention des chercheurs. Certains s'intéressent ainsi aux héritages économiques sous la forme de donations entre vifs ou de successions, quand d'autres examinent le poids de l'héritage culturel dans la réussite scolaire des individus. A l'intersection de ces travaux une hypothèse reste néanmoins largement inexplorée. Dans un contexte où « le périmètre des diplômes considérés comme des valeurs sûres tend (…) à se réduire » (Pierrel, 2015, p.238) et par conséquent la compétition scolaire à s'accentuer, je crois que l'investissement des familles dans le financement des études supérieures de leurs enfants est devenu une forme d'héritage économique à part entière au sein de nos sociétés. Dans le sillage de cette hypothèse, ce travail cherche alors à documenter ce type de transmissions économiques familiales. Le sous-titre du mémoire, « Enquête sur la mobilisation économique familiale de deux étudiantes d'HEC » précise le périmètre de ma recherche et donne une idée plus concrète de son contenu. Il constitue également une invitation au lecteur, celle de me suivre à travers le travail qui m'a occupé tout au long de cette année.

PARTIE 1 : L'ENGAGEMENT DES FAMILLES

> « Je me souviens très bien de la première fois où Capucine nous a parlé d'HEC. C'était en février 2020. Nous étions allés lui rendre visite en Asie centrale où elle réalisait un échange universitaire. A cette époque, Capucine commençait à choisir ses masters. De mémoire, elle en avait trois en vue : le double diplôme avec HEC, le master d'affaires publiques de Sciences Po et un dernier dont je ne me souviens plus. C'est à ce moment qu'elle nous a parlé de son projet. D'ailleurs, elle avait dû nous dire « ça coûte cher, je prendrai un prêt étudiant ». Nous lui avons alors répondu que nous financerons ce cursus. Honnêtement, nous ne connaissions pas la somme. On se doutait bien que c'était élevé, peut-être 15 ou 20 000€ par an. On avait un ordre de grandeur sans pour autant savoir exactement le chiffre. Mais c'est toujours pareil, on a les moyens de le faire donc on s'est dit : on le fera ».
>
> Entretien Pascal et Béatrice, le 04.02.2023.

Les parents de Capucine participent activement au financement de ses études supérieures. Béatrice et Pascal ont payé ses frais de scolarité à Sciences Po (±19 000€ pour trois ans) ainsi que ceux de son double diplôme avec HEC (±30 000€ pour trois ans). Ils ont pris en charge son loyer (±500€ par mois), lorsqu'elle n'habitait pas chez eux à Paris, et ont mis en place un virement mensuel de 500€ afin de lui permettre de couvrir ses dépenses du quotidien. Anne-Claire Truchaud et Pierre-Yves Daouda apportent un soutien tout aussi intensif à Chloé. Ils s'acquittent de ses obligations de scolarité à HEC (± 60 000€ pour quatre ans), assurent le paiement de son loyer parisien (± 750€ par mois) et lui versent 400€ chaque mois.

Tous les élèves d'HEC ne reçoivent pas une telle aide de leur famille. Parmi les 232 étudiants ayant répondu à mon questionnaire, seuls 4 enquêtés sur 10 ont identifié leur famille comme principale source de financement dans le paiement de leurs obligations de scolarité. Les étudiants, comme Chloé et Capucine, dont les familles prennent en charge la totalité de ces frais ne représentent que 25% de l'échantillon. Bien sûr, ces chiffres peuvent être nuancés. Les étudiants en difficulté, souvent peu financés par leur famille, ont probablement été plus réceptifs à mon enquête : 60% des individus de ma base ont notamment contracté un emprunt. Par ailleurs, certains participants ont confié dans la rubrique « remarque » du questionnaire s'être tournés vers des banques alors même que leurs parents étaient en mesure de prendre en charge leurs frais d'inscription. En effet, la rémunération de leur épargne est souvent supérieure au coût du crédit. Cela étant dit, le cas du paiement des frais de scolarité tend tout de même à montrer que la situation de mes deux familles est plutôt minoritaire.

Ainsi, l'objectif de cette première partie est de comprendre pourquoi les familles Castel et Daouda-Truchaud sont autant investies dans les études supérieures de leurs filles. Au cours du chapitre 1, je me propose d'éclairer leur engagement au moyen de statistiques. Je m'appuierai sur une enquête nationale portant sur les conditions de vie des étudiants afin d'identifier les déterminants qui favorisent une importante mobilisation économique des parents auprès de leurs enfants. Le chapitre 2 s'immiscera davantage dans l'intimité des deux familles. J'interrogerai les parents sur les raisons et les motivations qui les amènent à financer les études de leurs enfants. Je me concentrerai sur la nature et le contenu de leurs justifications afin de saisir le sens qu'ils donnent à cette pratique.

CHAPITRE 1 : FINANCER

L'aide familiale apportée aux jeunes adultes est « un objet classique des études économiques et sociologiques sur la jeunesse » (Le Pape, Portela, Tenret, 2020, p.72). Armés de statistiques, les chercheurs s'appliquent à en identifier les déterminants. Les transferts économiques entre apparentés dépendraient ainsi du besoin des jeunes (Grobon, 2018 ; Lièvre, 2018), de la richesse des familles (Wolff, 2000, 2012), de la trajectoire sociale des enfants (Herpin, Déchaux, 2004 ; Cordazzo, Tenret, 2011), du niveau de diplôme des parents (Arrondel, Wolff, 1998), de leur situation conjugale, de la taille des adelphies (Grobon, 2018 ; Le Pape, Tenret, 2016) ou encore de la fréquence et de la qualité des relations qui unissent les jeunes à leurs donateurs (Le Pape, Portela, Tenret, *op.cit*). La plupart de ces enquêtes portent sur des jeunes[17] âgés de 18 à 24 ans. Elles tendent à décrire les inégalités qui séparent les membres de ce groupe social hétérogène. En revanche, peu de travaux traitent spécifiquement des étudiants les mieux dotés financièrement.

Ce premier chapitre vise à combler ce manque de données afin d'éclairer les cas de Chloé et Capucine. Pour cela, il repose sur l'exploitation de l'enquête nationale CVE[18]. Produite par l'observatoire de la vie étudiante (OVE), cette dernière questionne les étudiants à propos de leurs formations, de leurs conditions de santé, de logement, ou encore d'existence matérielle. Elle paraît pour la première fois en 1997 et est actualisée tous les trois ans environ. Mes traitements statistiques sont issus de la dernière édition accessible à partir du réseau Quetelet-Progedo, à savoir celle de 2016 (46 340 observations.). Précisément, ils portent sur deux variables de la section « conditions économiques et financières d'études ». La première renseigne la régularité des transferts monétaires des familles à destination des étudiants. La seconde indique leur montant[19] sans préciser si celui-ci comprend ou non le loyer. Parmi les étudiants qui reçoivent régulièrement de l'argent de leur famille, le troisième quartile se situe à 500€ par mois soit la somme que versent Pascal et Béatrice à leur fille. Au moyen d'une régression logistique, j'ai alors tenté de comprendre quels déterminants favorisent de tels transferts d'argents au sein des familles.

[17] Les transactions économiques analysées prennent place dans un cadre plus large que celui des stratégies scolaires.
[18] Dans une démarche de transparence scientifique, l'ensemble des recodages sont accessibles et documentés en annexe.
[19] Parmi les aides apportées par les parents, Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret, avancent que les « versements monétaires réguliers constituent la principale source d'inégalités entre les jeunes » (2020, p.74). Le paiement familial des frais de scolarité peut aussi être à l'origine de fortes inégalités entre les étudiants. Cependant, j'ai préféré ne pas les placer au centre de mon analyse. D'une part, ce choix m'aurait conduit à réduire la taille de ma population d'enquête et aurait ainsi fait chuter la significativité de mes résultats. D'autre part, l'enquête date de 2016. Je fais l'hypothèse que le montant moyen des frais de scolarité a très fortement augmenté ces dernières années. Face à ce changement de contexte, mes résultats n'auraient peut-être pas éclairé les cas de Capucine et Chloé.

FIGURE 1. Recevoir une aide familiale monétaire de plus de 500 € par mois

Variable	OR[1]	95% CI[1]	p-value
Age			
Moins de 20 ans	—	—	
20 ans	1,102	0,955, 1,272	0.2
21 ans	1,356	1,174, 1,567	<0.001***
22 ans	1,533	1,322, 1,778	<0.001***
Plus de 22 ans	1,860	1,624, 2,132	<0.001***
Sexe			
Homme	—	—	
Femme	0,957	0,876, 1,045	0.3
Filiere_etudes			
Université (hors IUT et santé)	—	—	
Santé	1,147	0,992, 1,325	0.063
IUT	0,951	0,790, 1,140	0.6
STS	0,629	0,454, 0,853	0.004**
CPGE	0,609	0,489, 0,754	<0.001***
Ingénieurs	1,496	1,333, 1,680	<0.001***
Commerce	1,607	1,300, 1,983	<0.001***
Culture	1,480	1,237, 1,769	<0.001***
Grands Etablissements	1,605	1,278, 2,016	<0.001***
Lieu_etudes			
Paris	—	—	
Région parisienne	0,716	0,592, 0,866	<0.001***
Communes de plus de 300 000 hbts	0,811	0,683, 0,963	0.017*
Communes de 200 000 à 300 000 hbts	0,652	0,556, 0,765	<0.001***
Communes de 100 000 à 200 000 hbts	0,557	0,478, 0,648	<0.001***
Communes de - de 100 000 hbts	0,557	0,477, 0,650	<0.001***
Revenu_parents			
Moins de 1500€ /mois	—	—	
1501-2000€ /mois	0,894	0,692, 1,156	0.4
2001-2500€ /mois	0,924	0,704, 1,211	0.6
2501-3000€ /mois	1,296	1,025, 1,644	0.032*
3001-3500€ /mois	1,632	1,290, 2,071	<0.001***
4001-5000€ /mois	2,478	1,976, 3,122	<0.001***
5001-6000€ /mois	2,774	2,209, 3,499	<0.001***
6001-7500€ /mois	3,369	2,683, 4,250	<0.001***
Plus de 7500€ /mois	3,727	2,919, 4,779	<0.001***
Niveau_etudes_parents			
Fin d'études primaires ou avant	—	—	
Etudes secondaires niveau BEPC	1,232	0,917, 1,663	0.2
Etudes techniques niveau CAP/BEP	1,047	0,804, 1,374	0.7
Etudes secondaires niveau baccalauréat	1,117	0,846, 1,485	0.4
Etudes professionnelles post-baccalauréat	1,297	0,990, 1,713	0.063
Etudes de l'enseignement supérieur	1,501	1,160, 1,960	0.002**
CSP_parents			
Ouvriers	—	—	
Agriculteurs exploitants	1,560	1,115, 2,160	0.008**
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1,699	1,388, 2,083	<0.001***
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1,816	1,507, 2,196	<0.001***
Professions intermédiaires	1,678	1,394, 2,026	<0.001***
Employés	1,251	1,009, 1,552	0.041*
Nationalites_parents			
Deux parents de nationalité française	—	—	
Un parent de nationalité étrangère et un parent de nationalité française	1,111	0,900, 1,367	0.3
Deux parents de nationalité étrangère	3,060	2,539, 3,690	<0.001***

Variable	OR[1]	95% CI[1]	p-value
Freres_et_soeurs			
Enfant unique	—	—	
Un frère ou soeur	0,691	0,589, 0,813	<0.001***
Deux frères ou soeurs	0,618	0,524, 0,730	<0.001***
Plus de trois frères ou soeurs	0,537	0,449, 0,644	<0.001***
Activite_remuneree			
N'a pas d'activité rémunérée	—	—	
A une activité rémunérée	0,691	0,630, 0,757	<0.001***
Provisions_alimentaires			
Jamais	—	—	
Parfois	1,201	1,088, 1,326	<0.001***
Souvent	1,679	1,489, 1,893	<0.001***
Gros_cadeaux_familiaux			
Jamais	—	—	
Parfois	0,696	0,597, 0,812	<0.001***
Souvent	0,595	0,505, 0,702	<0.001***
Petits_cadeaux_familiaux			
Jamais	—	—	
Parfois	0,884	0,791, 0,988	0.030*
Souvent	0,989	0,851, 1,150	0.9
Logement			
Cohabitant	—	—	
Décohabitant	8,544	7,327, 10,008	<0.001***

[1] OR = Odds Ratio, CI = Confidence Interval

Données : OVE, Enquête sur les conditions de vie étudiante (CVE), 2014

Champ : Étudiants ayant déclaré recevoir une aide monétaire régulière de leur famille (n= 22 192 individus).

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, les étudiants âgés de plus de 22 ans ont 86% de chance en plus de recevoir une aide monétaire familiale régulière de plus de 500€ par mois que les étudiants âgés de moins de 20 ans.

Cette régression logistique est de type binaire. Sa variable à expliquer porte sur le fait de recevoir une aide familiale monétaire de plus de 500€ par mois. Les variables explicatives se décomposent quant à elles en trois groupes. Les quatre premières variables, à savoir l'âge, le sexe, la filière et le lieu d'étude concernent les étudiants. Les cinq suivantes sont relatives à leur famille. On retrouve parmi elles le revenu des parents, leur niveau de diplôme, leur CSP, leur nationalité, ou encore le nombre de frères et sœurs des étudiants. La dernière catégorie de variables traite des diverses ressources et soutiens dont ils bénéficient. Il peut s'agir d'une activité rémunérée, de provisions alimentaires ou encore de cadeaux familiaux. Pour rappel, les résultats d'une régression logistique se lisent toutes choses égales par ailleurs.

1. De chacun selon ses moyens…

Comme le laissent supposer les cas de Chloé et Capucine, l'origine sociale des étudiants a une incidence sur l'aide monétaire qu'ils reçoivent de leur famille. La probabilité qu'une fille ou un fils de cadre et professions intellectuelles supérieures bénéficient d'un versement familial de plus de 500€ par mois est par exemple supérieure de 81% à celle d'un fils ou d'une fille d'ouvrier. Les modalités liées au niveau de diplôme des parents sont moins significatives. Les P-valeurs qui leur sont associées sont comprises entre 0,002 et 0,7. Elles ne nous permettent quasiment pas d'en proposer une interprétation statistique. On peut tout de même observer qu'un étudiant dont l'un des parents a suivi des études supérieures a une chance sur deux en plus de recevoir un soutien monétaire conséquent de sa famille par rapport à un étudiant dont les parents ne disposent d'aucun diplôme. Au-delà des propriétés sociales et culturelles des parents, les configurations des familles ont aussi un poids important sur le fait de bénéficier de ces 500€ mensuels. Au regard de la variable de référence, à savoir « être enfant unique », les étudiants qui à l'image de Chloé et Capucine possèdent deux frères ou sœurs ont 63% de chance en moins d'appartenir au troisième quartile. Cette probabilité diminue à 86% pour les adelphies plus nombreuses.

Parmi les variables relatives aux familles, le revenu mensuel net des parents attire particulièrement mon attention. Cette donnée a une incidence première sur la probabilité des répondants de figurer parmi les 25% des étudiants les plus aidés financièrement par leur famille. Alors que les odds-ratio de la régression sont quasiment tous inférieurs à 2, les coefficients associés à ses modalités peuvent être supérieurs à 3. Dans le détail, on s'aperçoit que les odds-ratio ne sont pas significatifs lorsque le revenu des parents est compris entre 1500 et 3000€ par mois. Néanmoins, ils deviennent interprétables à partir de la tranche suivante et augmentent fortement jusqu'au sommet de l'échelle des revenus. Ainsi, les étudiants dont les parents touchent plus de 7500€ par mois ont près de 4 fois plus de chance d'appartenir au troisième quartile que ceux dont les parents gagnent moins de 1500€ par mois. D'un point de vue statistique, on peut donc affirmer que l'aide monétaire familiale que reçoit Capucine s'explique largement par le niveau de revenu de ses parents et seulement dans une moindre mesure par leurs niveaux de diplôme et leurs CSP.

2. A chacun selon ses besoins.

Toutefois, les étudiants qui reçoivent plus de 500€ d'aide familiale par mois ne sont pas uniquement ceux dont les parents ont le plus de moyens. Ce sont aussi ceux qui, au vu de leur situation, expriment le plus de besoins. Les odds-ratio associés aux filières d'études sont ici particulièrement parlant. Par exemple, les étudiants inscrits en formation de santé ont 42% de chances en moins d'appartenir au troisième quartile que les élèves des écoles de commerce. Ce pourcentage descend même à moins de 60% pour les étudiants de l'université et à moins de 270% pour ceux des classes préparatoires. Comme nous l'avons rappelé en introduction, les scolarités en école de commerce sont souvent coûteuses. Au-delà des frais de scolarité, les dépenses engendrées par la vie associative y sont également élevées. Entre les soirées hebdomadaires, le week-end d'intégration, le voyage ski ou encore l'adhésion au BDE, on peut faire l'hypothèse que les étudiants en école de commerce demandent une aide monétaire plus conséquente à leur famille. A titre indicatif, 180 étudiants d'HEC ont déclaré recevoir une aide familiale monétaire régulière à mon questionnaire. Parmi eux, la participation médiane des familles s'élevait à 600€ par mois et le troisième quartile à 1200€.

Néanmoins, le cas de Chloé, Margot et Aurélie s'oppose à cette régularité statistique. Bien que les trois sœurs poursuivent leurs études dans des filières différentes, elles perçoivent chacune la même somme d'argent depuis leur entrée dans le supérieur. Une variable peut toutefois expliquer cette situation. Chloé et ses sœurs disposent chacune de leur propre logement. Or, les étudiants décohabitants ont 8,5 fois plus de chance d'appartenir au troisième quartile que ceux qui cohabitent avec leur famille. Cet odds-ratio est d'ailleurs le plus élevé de la régression logistique. Il fait sens dans la mesure où les transferts monétaires viennent ici se substituer aux dépenses que les familles ne prennent plus directement en charge. Néanmoins, il convient de noter qu'un écueil de l'enquête CVE brouille l'interprétation de ce résultat. En effet, le questionnaire ne précise pas si la somme renseignée par les étudiants au moment de la passation comprend ou non la participation de leur famille au paiement de leur loyer. Avec beaucoup de prudence, je fais donc l'hypothèse que les trois sœurs perçoivent la même somme d'argent, car elles n'habitent plus au sein du domicile familial et que leurs parents tentent de maintenir un niveau de vie comparable entre elles. Il s'agira de la tester au moyen de données qualitatives.

Finalement, les résultats de cette régression logistiques ont plusieurs vertus. Premièrement, ils nous offrent des données de cadrage à même de mieux cerner le profil des étudiants qui ont le plus de chance de recevoir un soutien monétaire mensuel conséquent de la part de leur famille. Deuxièmement, ils permettent d'expliquer en partie les cas de Capucine et Chloé. L'analyse des odds-ratio ont notamment montré à quel point le revenu des parents avait une incidence centrale sur la probabilité des étudiants d'appartenir au troisième quartile. Enfin, l'identification de régularités statistiques m'a amené à réfléchir aux spécificités des familles Castel et Daouda-Truchaud. En particulier, j'ai questionné les raisons pour lesquelles Chloé et ses sœurs percevaient la même somme d'argent alors que leurs âges ou encore leurs filières d'études diffèrent. Bien qu'éclairante, l'analyse des variables économiques et socio-démographiques n'est pas pleinement parvenue à rendre compte de la mobilisation des familles. Leurs critères d'appréciation plus subjectifs de même que leurs obligations morales échappent encore largement aux traitements statistiques. Or, comme le rappellent Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret : « les besoins perçus du jeune, ses mérites éventuels, les caractéristiques de sa fratrie ou encore l'aide reçue par les parents dans leur propre jeunesse sont autant de facteurs pouvant faire varier la solidarité familiale intergénérationnelle » (2018, p.433). A défaut de perfectionner les outils de comptabilisation des ressources données aux étudiants, je propose à présent d'examiner plus en détail la manière dont les familles Castel et Daouda-Truchaud justifient leur engagement.

CHAPITRE 2 : EDUQUER

> « Les études sont primordiales autant pour le père de Chloé que moi. Bon, Chloé a dû te dire que l'on est médecin tous les deux et que l'on n'a pas de problèmes financiers ni l'un ni l'autre. C'était donc évident qu'on l'accompagnerait dans son parcours d'un point de vue financier. Il n'était pas question de lui dire « ah non, moi je ne peux pas payer ton école, j'ai envie de faire un grand voyage ». Donc pour ma part, pour nous, les études c'est quelque chose de prioritaire, c'est pour ça qu'on travaille. On travaille pour payer les études de nos enfants. Enfin, moi c'est vraiment mon poste de dépense prioritaire, ça passe avant tout le reste et ça ne m'a pas du tout inquiété que Chloé me dise : moi je veux faire HEC. J'avais aucune idée du prix mais on a la chance de ne pas avoir de problèmes financiers, non pas de fortune personnelle, mais du fait de notre travail et on s'est toujours dit quel que soit le montant on se débrouillera quitte à faire des emprunts s'il faut ».
>
> Entretien Anne-Claire, le 28.11.2022.

« Primordial », « prioritaire », « évident », Anne-Claire Truchaud choisit des adjectifs forts au moment de qualifier son engagement financier dans les études de Chloé. Par ailleurs, elle n'hésite pas à déclarer qu'elle « travaille pour payer les études de [ses] enfants » et qu'elle aurait été prête à s'endetter en cas de besoin. A travers ce discours, le financement des études n'apparaît pas comme une simple question d'argent. Il prend l'aspect d'une mission, d'un devoir, d'un rôle parental à tenir au sein de la famille. Après avoir développé une approche explicative de l'engagement financier des familles Castel et Daouda-Truchaud, ce second chapitre en rendra compte dans une démarche compréhensive. Pourquoi les études supérieures semblent-elles si importantes pour ces parents ? Quels sens donnent-ils à leur investissement ? Quelles valeurs veulent-ils exprimer à travers lui ? Leur engagement, résulte-t-il d'un choix ou est-il davantage guidé par un sentiment d'obligation ? En m'appuyant sur les entretiens menés auprès du couple Castel et d'Anne-Claire Truchaud, je commencerai par rendre compte de l'attachement des parents à l'École, ainsi que de leur investissement dans l'éducation de leurs enfants (1). Une fois ce cadre posé, j'analyserai plus spécifiquement les façons dont ils perçoivent et justifient les dépenses éducatives liées à la scolarité de leurs filles (2). Finalement, j'avancerai l'idée qu'ils s'appuient sur le financement des études pour construire et défendre une vision commune de la parentalité (3) et de la bonne vie en famille (4).

1. L'éducation en priorité

L'anthropologue Caitlin Zaloom a travaillé sur la place qu'occupe le financement des études au sein des familles de la classe moyenne américaine. Dans son ouvrage *Indebted,* elle se demande pourquoi parents et enfants puisent dans leur épargne, investissent et s'endettent autant alors que ce financement n'est qu'un pari incertain sur l'avenir ? Sa réponse tient dans le concept d'« open future ». Les familles miseraient sur l'éducation dans la mesure où les études seraient à même d'offrir à leurs enfants « un avenir dans lequel ils sont libres de devenir les personnes qu'ils souhaitent être » (2019, p.24). Les parents Castel et Daouda-Truchaud partagent des convictions comparables.

> **Moi** : Au cours de mes entretiens avec Lou et Capucine, une phrase est constamment revenue « la priorité c'est l'éducation ». Peux-tu m'en dire davantage ?
> **Pascal** : Oui ça c'est sûr. Je pense aussi bien ma femme que moi, on a été éduqué avec l'idée que faire des études c'est important, que l'école est importante. On fait aussi peut-être partie de générations qui croyaient en l'ascenseur social : si tu travailles bien à l'école, tu auras entre guillemets un bon métier donc un métier qui te plaît et qui te permettra de gagner ta vie. A travers notre famille, je pense que l'on a toujours essayé d'inculquer ça aux filles en leur disant : travaille, travaille bien, fait le maximum de ce que tu peux faire ne serait-ce que pour te donner le choix de ce que tu feras après.
>
> Entretien Pascal et Béatrice, le 04.02.2023.

> **Moi** : Comment résumerais-tu la philosophie de tes parents autour du financement de tes études ?
> **Margot** : L'objectif, c'est de s'assurer une liberté de choix pour après et de ne pas être dépendant. Mon père en tant que profession libérale c'est aussi ça son idéal de vie cette liberté-là. Je lui ai dit que je voulais faire une thèse de géographie ce week-end. Et il m'a dit, c'est bien ça te donnera une liberté de choix derrière. Moi, je pense que ce n'est pas vraiment vrai. Mais lui, dans son optique, il est encore dans cette idée que plus tu fais d'études, plus tu montes et tu peux aspirer à des trucs où t'es plus libre.
>
> Entretien Margot, le 13.12.2022.

L'École représente pour eux un moyen d'assurer un « bon futur » à leurs enfants. Cet avenir qu'ils jugent désirable présente plusieurs caractéristiques. Ils insistent sur l'importance que leurs enfants exercent un travail rémunérateur, qu'ils ont choisi et qu'ils aiment sans pour autant en être dépendant. Béatrice insiste en particulier sur la nécessité de « garder des possibles » : « J'aime bien l'idée d'ouverture qui traverse le parcours de Capucine entre la diplomatie, l'économie, les langues. Chez Lou c'est pareil, je connais l'épuisement des soignants, (…), son master de philosophie lui ouvre des portes vers les conseils d'éthique, la HAS[20]. Si un moment donné, elle veut avoir une vie

[20] Pour Haute Autorité de Santé.

de famille et ne pas faire des gardes quatre fois par mois, elle aura des opportunités tout en restant dans la voie qu'elle a choisi et qui l'engage ».

A ce titre, les parents de Chloé et Capucine ont adopté un « style de parentalité intensif » (Ishizuka, 2019). Ils n'ont cessé de mobiliser leurs ressources économiques, mais aussi culturelles, sociales, ou encore temporelles pour accompagner leurs enfants tout au long de leurs scolarités. Ainsi, Pascal et Béatrice se souviennent avoir soutenu Capucine dans la préparation du concours d'entrée à l'IEP de Paris : « Sa lettre de motivation toute la famille s'y est mise, on l'a bossée. Capucine en a fait une première version, qui était pas mal mais demandait à être retravaillée. Et effectivement on a passé pas mal de temps à la reprendre ». De son côté, Anne-Claire se remémore les stages de Chloé pendant les vacances scolaires : « Elle est allée faire deux ans de suite un stage de maths-physique d'une semaine à Paris. Elle ne devait pas se trouver suffisamment bonne en maths et avait toujours en ligne de mire la prépa et puis une grande école derrière. Son but était de se confronter à des élèves parisiens parce que ces stages, ça se passait à Stanislas. Comme elle craignait d'aller toute seule à Paris, je l'ai accompagnée. Ça a été un investissement en argent, quelque chose comme 1200€ la semaine, mais surtout en temps. J'ai dû prendre une semaine de congés. Je l'amenais au lycée le matin, j'allais voir des expos la journée et puis je revenais la chercher ».

Leur investissement parental vaut aussi bien pour l'éducation scolaire que pour l'éducation artistique ou sportive. J'ai principalement abordé ce sujet avec Pascal et Béatrice Castel. Le premier m'a parlé de l'époque où Capucine suivait des cours de danse à haut niveau : « elle était en 5e, tous les matins je l'accompagnais à Nanterre et le soir je la récupérais aussi, l'énorme chance que l'on a eu c'était que le siège de mon entreprise ne se trouvait pas loin, pour Capucine ça faisait quand même des grosses journées. Il fallait qu'elle y soit à 9h et on repartait à 19h, moi ça me faisait arriver tôt au boulot et puis je repartais comme les autres ». Quant à elle, Béatrice a évoqué les années de Lou au conservatoire de leur arrondissement : « Lou voulait faire de l'accordéon, j'ai vraiment dû me remuer pour lui trouver une place en accordéon. C'était très compliqué. J'ai dû faire des pieds et des mains. Bref, on l'a toujours soutenue même si ce n'était pas facile et c'est la seule du quartier à être allée jusqu'au bout de la formation. Rétrospectivement, elle m'en a reparlé il n'y a pas longtemps en me disant que malgré la pression ça avait été très formateur pour elle ».

2. « Les études passent toujours avant l'argent »[21]

L'argent représente une part non-négligeable des ressources que les parents Castel et Daouda-Truchaud ont mobilisées tout au long des études de leurs filles. Au-delà des fournitures scolaires, les premières dépenses éducatives surviennent durant les années du collège et se poursuivent au lycée. Elles prennent la forme de voyages linguistiques, de cours particuliers ainsi que de stages préparatoires au concours de Sciences Po Paris ou à la première année de médecine. Elles s'intensifient ensuite avec les études supérieures à travers les frais de scolarité, les versements d'argent ou encore le paiement des loyers. Les parents des deux familles adoptent un discours semblable pour parler de ces dépenses. Pascal et Béatrice affirment ne « jamais les voir comme un problème » quand Anne-Claire déclare : « Les filles doivent prendre en charge leurs loisirs. On ne va pas payer l'intégralité de ce qu'elles veulent faire. Ça leur apprend aussi que tout ne tombe pas tout cuit. En revanche, pour les études il n'y a pas de limites ».

Lorsque l'éducation des enfants est en jeu, les parents semblent d'un côté comme de l'autre suspendre leurs contraintes financières. Fiona Devine, qui a travaillé sur l'implication des familles dans les études de leurs enfants au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, associe ce type de posture aux stratégies scolaires des classes moyennes-supérieures. Les parents chercheraient à mobiliser l'ensemble de leurs ressources économiques disponibles afin d'accroître les chances de réussite scolaire de leurs enfants (2004, p.186). Ce résultat peut se vérifier en finalité puisque les dépenses consenties par les familles Castel et Daouda-Truchaud ont favorisé Chloé et Capucine dans la compétition scolaire. Néanmoins, il ne rend pas compte des choix pratiques et des discours de mes enquêtés.

Un exemple en particulier permet de le comprendre. Lou a suivi une préparation à la première année de médecine en marge de son année de terminale. Pascal et Béatrice s'en souviennent « c'était tous les dimanches », « elle cumulait le programme de terminale et celui du premier semestre de médecine ». Cette formation leur a coûté environ 5000€. Lorsque je les interroge sur les motivations qui les ont amenés à se tourner vers ce service, Béatrice me répond :

> « Ce qu'il vendait à Antémed, mais moi je n'y étais pas sensible parce que bon pour nous ce n'était pas adapté, c'était que la prépa pouvait un petit peu dopé les résultats des étudiants en maths et en physique. Il vendait ça comme un dopant au bac. Lou a peut-être pris un peu d'avance, mais ce que je trouve surtout important c'est qu'elle est arrivée en première année lancée et sans aucune appréhension. Elle voulait faire médecine mais avec quelques doutes. La prépa l'a confortée dans son choix. A la fin de cette prépa, elle a dit ouais c'est

[21]Entretien Lou, le 09.12.2022.

> ça que je veux faire. Rien que pour ça, je crois que c'était une sage décision de l'inscrire. Parce que quand on a un doute en quatrième année de médecine, que l'on n'a pas assez pesé le pour et le contre ou sinon quand on va en médecine parce que papa et maman sont médecins c'est pas la même histoire ».
>
> Entretien Pascal et Béatrice, le 04.02.2023.

J'ai d'abord pensé que le discours de Béatrice était lié à la « situation d'enquête ». Comme l'observe Agnès Van Zanten, « les parents évoquent rarement de façon spontanée le rôle de l'argent » dans la réussite scolaire de leurs enfants, car son usage serait perçu « en France comme moins noble que celui du capital culturel » (2010, p.40). Toutefois, mon interprétation évolue quand Béatrice me raconte comment Lou a rejoint Antémed plutôt qu'une autre « prépa médecine » :

> « Je me souviens avoir fait un benchmark. On a listé les différentes préoccupations de Lou. La première d'entre elles était d'être libérée de la peur de commettre l'erreur médicale. A Antémed les cours sont dispensés par des soignants en exercice. La prépa nous a donc paru très bien. Elle lui donnait les moyens d'échanger au sujet de ses doutes avec des professionnels. En tout cas, le prix n'a été en aucun cas décisif dans notre classement ».
>
> Entretien Pascal et Béatrice, le 04.02.2023.

Manifestement, les parents Castel n'ont pas dépensé leur argent en vue d'accroître les chances de leur fille de réussir en médecine. Ils semblent plutôt avoir cherché le « bon » endroit et essayé de trouver les « bonnes » personnes dans l'espoir d'éclairer Lou sur ses « doutes ». Cette démarche fait directement écho à leur définition d'un avenir désirable. Grâce à cette formation, leur fille a conforté son choix d'étudier la médecine et a pu s'engager dans l'apprentissage d'un métier à travers lequel elle s'épanouira certainement. Béatrice prend alors le temps de mentionner que le prix n'a pas été un critère de décision. A travers cette attention, elle me rappelle à quel point sa responsabilité lui incombe. L'éducation de ses enfants est pour elle une valeur sacrée qu'il s'agit de « mettre à l'écart des préoccupations économiques » (Zaloom, 2019, p.284).

3. « Notre manière d'être parent »

Du fait de leurs revenus, les parents de Chloé et Capucine s'estiment « chanceux » de pouvoir soutenir leurs filles sans ne « jamais avoir eu à prendre sur l'essentiel ». Toutefois, ils rappellent également que leur capacité à répondre aux besoins de leurs enfants est aussi leur mérite. Comme l'exprime Pascal : « à revenu équivalent, je pense que des gens font d'autres choix et je pense qu'ils ont le droit de faire d'autres choix comme partir à l'autre bout du monde tous les étés, aller dans des hôtels 3, 4, ou 5 étoiles ». Ainsi sans être une source de sacrifice ou de problème au quotidien, le financement des études amène ces parents à définir et s'accorder sur leurs priorités budgétaires. Anne-Claire aborde ce sujet très brièvement au début de notre premier entretien : « le

père de Chloé et moi sommes divorcés depuis que Chloé a dix ans. Mais on a toujours été d'accord sur tout ce qui est éducatif, financement, tout se passe bien ». Pascal et Béatrice s'épanchent plus en détails sur leurs arbitrages.

> **Béatrice** : Depuis qu'elles sont en études supérieures on ne va pas se mentir on n'est pas parti. Autour de nous quand tu parles aux gens, ils voyagent, bah voilà 5000€ c'est vite dépensé quand tu pars au Vietnam, aux Maldives, regarde notre voyage aux Etats-Unis, avec ça t'en payes des années.
> **Moi** : Est-ce que vous pouvez-me donner un peu de contexte ?
> **Béatrice** : Non, mais c'est parce que l'on est parti en 2017 à 5 aux Etats-Unis, c'est assez exceptionnel dans notre parcours familial. Là quand on a fait ça, moi je me suis rendue compte de ce que c'était d'avoir un train de vie de ce type-là.
> **Pascal** : Parce que l'on est parti 3 semaines à 5 donc ça nous a coûté entre 20 et 25 000€ et effectivement comme c'était un peu exceptionnel en hôtel…
> **Béatrice** : On avait pris un organisateur.
> **Pascal** : Des trucs plutôt haut de gamme, voilà on s'était dit on se fait plaisir.
> **Béatrice** : Donc tu vois avec 25 000€, bon à côté, je crois que ça fait bien prendre conscience d'où l'on met l'argent en priorité.
> **Pascal** : Oui voilà, je pense que c'est ça.
> **Béatrice** : Parce que lorsque l'on parle avec des bobos du quartier, voilà eux c'est chaque année ça, alors que nous chaque année entre guillemets on économise ça, du coup c'est vrai que l'on n'a pas des tiraillements de dire est ce que l'on va le mettre dans ça ou ça.
> **Pascal** : Oui du coup, je pense dans le budget c'est une gestion des priorités.
>
> Entretien Pascal et Béatrice, le 04.02.2023.

Le couple Castel défend alors une forme d'ascétisme. Pascal et Béatrice adoptent un « train de vie correct », ne font pas de « folies », et dépensent assez peu d'argent dans ce qu'il nomme : le « superflu ». A travers leur discours, ils semblent dominer leur budget avec rigueur et s'appuient sur cette capacité pour défendre une vision commune de la parentalité.

> **Pascal** : Bien sûr, on a les moyens de le faire. Mais on se donne aussi les moyens de le faire, parce qu'après c'est une question de priorité, je pense typiquement aux Pauliciel…
> **Béatrice** : Ah oui moi ça me choquait, mais c'est une façon différente d'être parent.
> **Pascal** : On a des connaissances, des amis, qui je pense avait des revenus très comparables au nôtre, certainement identiques, peut-être même supérieurs, disons comparables mais qui effectivement je pense avaient une approche très différente des dépenses faites pour leurs enfants. Leur fille voulait faire du cheval, de notre côté le raisonnement que l'on a pour l'activité scolaire vaut aussi pour les activités extra-scolaires, comme ça coûte assez cher de faire du cheval à Paris ils lui ont payé son inscription mais juste pour la moitié de l'année. Si Capucine, Lou ou Eugénie avait dit je voudrais faire du cheval on ne leur aurait jamais dit d'accord mais que pour la moitié de l'année. Ça ne nous serait même pas venus à l'idée.
>
> Entretien Pascal et Béatrice, le 04.02.2023.

En traçant une frontière entre une parentalité vertueuse et une parentalité « choquante », les Castel montrent à quel point la définition des priorités budgétaires, et par extension l'aptitude des parents à soutenir leurs enfants sans limite financière apparente, est au fondement de leur perception de l'honorabilité parentale[22].

La responsabilité financière qu'expriment ces parents peut puiser son origine dans leur propre vécu. Ainsi, Anne-Claire me prévient dès notre premier entretien : « Pour moi, ça me semblait invraisemblable de ne pas soutenir mes filles. Mes parents m'ont donné la possibilité d'avoir une situation qui me permet d'être à l'aise financièrement. Ça ne me serait pas venu à l'esprit de dire à mon enfant : ah ben non, tu ne vas pas faire cette école, c'est trop cher. Je pense que c'est déjà important de commencer par dire ça parce que pour moi c'était inconcevable de ne pas mettre les études en premier ». Anne-Claire revient plus en détail sur son parcours au moment de notre second entretien : « J'ai eu mon bac à dix de moyenne. J'étais nulle en maths, je n'avais aucune chance de réussir en médecine. Mes parents ont pourtant accepté que je m'y inscrive. Ils m'ont donné une opportunité. Je n'ai pas eu le concours la première année, mais je l'ai eu la seconde relativement bien placée. C'est cette confiance-là que je trouve *a posteriori* extraordinaire parce que j'avais encore des frères et sœurs en études. Pour mes parents, ça signifiait donc payer un appartement en plus dans une ville universitaire, payer le transport, payer tout ça. C'était un gros investissement ».

Au sein du couple Castel, Béatrice et Pascal semblent avoir des expériences personnelles opposées. D'un côté, Béatrice n'a pas bénéficié de l'aide monétaire et matérielle de ses parents. Elle a donc dû financer ses études par des « jobs étudiants », les bourses du CROUS et un emprunt lorsqu'elle est arrivée à l'EDHEC. Précisément, elle se souvient s'être astreinte à une grande discipline : « moi je comptais tout et d'ailleurs j'ai été aidée pour la bouffe ». De son côté, Pascal, qui a grandi au sein d'une famille monoparentale, a été soutenu par sa mère : « Elle était secrétaire. Elle n'avait pas forcément de gros revenus mais pour elle les études c'était la priorité. Quand j'étais à Lille, elle payait notamment le loyer de ma chambre étudiante. En gros, elle était suffisamment économe pour épargner et financer mes études ». Ainsi, Béatrice tient à préciser :

> **Béatrice** : Moi j'avoue que la manière dont sont financées les études des filles sont très en opposition avec mon vécu personnel. Je veux juste dire que j'ai tendance à penser que c'est bien que les enfants contribuent. Voilà, après toi c'est pas du tout ton modèle.
> **Pascal** : Non ce n'est pas ça…

[22]Ce jugement porte surtout sur les familles qu'ils estiment occuper des positions sociales similaires ou supérieures à la leur.

Béatrice : Si ! Le modèle que l'on a actuellement pour les enfants est plutôt un modèle basé sur le tien, mais après je me dis que les filles elles sont toutes à leurs études, elles sont reconnaissantes, elles ont la chance de pouvoir étudier sans aucune, enfin je pense hein, sans aucune pression financière.
Pascal : Oui ça c'est sûr ! Je pense qu'elles n'ont pas de pression financière, mais je pense que le fait d'avoir établi des budgets qui sont confortables tout en leur disant voilà comment le budget se compose et pourquoi on vous donne ça bah c'est à la fois confortable et à la fois très honnêtement vu nos revenus on pourrait leur donner plus mais ça ne serait pas forcément très sain.

Entretien Pascal et Béatrice, le 04.02.2023.

Béatrice souligne ici l'existence d'une rupture entre ce qu'elle a connu avec ses parents et ce qu'elle a mis en œuvre au sein de sa famille nucléaire. Comme elle le remarque, son sentiment de responsabilité financière semble puiser sa genèse dans sa socialisation conjugale. En me signalant que « leur modèle » de financement n'est pas basé sur le sien, elle pousse Pascal à tempérer et préciser les contours de ce qui serait davantage « son modèle ». Son mari révèle alors les tensions morales qui sous-tendent leur engagement. Comme nous l'avons vu jusqu'à présent, ils insistent sur la nécessité d'offrir un confort matériel à leurs filles en études. Néanmoins, ce soutien ne doit pas s'effectuer aux dépens d'autres valeurs qu'ils défendent, à savoir le sens du mérite et le goût de l'effort. Anne-Claire partage aussi ce souci : « c'est vrai que la valeur travail a de l'importance pour moi. Et franchement, ça me ferait suer [de financer les filles] si elles ne faisaient rien ». A travers ces dernières remarques, les parents de Capucine et Chloé insistent sur l'importance que leurs enfants « se montrent à la hauteur de la prise en charge dont ils bénéficient » (Cicchelli, 2000, p.68). A ce titre, le financement des études ne semble plus seulement être un enjeu lié à la parentalité. Il apparaît aussi comme un support de définition des attendus de chacun au sein de la famille.

4. Une manière de faire famille

Précisément, le financement des études agit comme une sorte de devise. Tout en confiant un rôle à chaque membre de la famille, il les rapproche autour de valeurs communes.

> « C'est comme un contrat tacite. Mes parents m'ont toujours dit, toi tu travailles nous on finance. Ne vous mettez pas de limite, si c'est une question de prix on trouvera toujours une solution. Ils nous ont toujours dit ça ou du moins je pense que c'est le truc que l'on a intériorisé ».
>
> Entretien Chloé, 01.11.2022.

Pour Chloé et ses parents, cette devise semble néanmoins vivre son crépuscule. Les enfants arrivent sur la fin de leurs études, quand Anne-Claire et Pierre-Yves se rapprochent doucement de la retraite. Chloé me confie ainsi :

> « Je crois que l'on a un peu trop pris à cœur la doctrine, mes deux sœurs ne taffent toujours pas, c'est un peu compliqué. Là mon père il nous a déjà sorti une fois, à partir de 2025, je prends ma retraite et je ne paie plus rien, il faudra vous débrouiller. Mais après tu vois ça change parce que dès que je lui explique mon parcours il dit tout le temps qu'il est content et qu'il financera. »
>
> Entretien Chloé, le 01.11.2022.

Margot, qui me parle également de cet épisode, revient plus en détails sur la situation de ses parents :

> « C'est mon père. Il a clairement dit : bon à 25 ans, ou je ne sais plus dans combien d'années mais enfin il a donné une deadline, moi j'en ai marre je me casse donc à cet horizon là il va falloir… c'est en 2025 je crois. Clairement, ils le disaient mais ça pas lieu d'être parce que ma grande sœur n'aura même pas fini les Beaux-Arts. Et ma mère quand on discutait de sa réorientation, je lui disais bah oui tu pourrais faire ça ou ça. Et, elle me répondait qu'elle ne pouvait pas non plus assumer une baisse de salaire parce qu'elle avait des charges à assumer, et je sais que les charges c'était nous. (…) Donc, je sais que tous les deux commencent à en avoir marre de bosser et aimeraient partir en retraite anticipée. Je sais que l'un des facteurs pour lequel ils ne le font pas c'est qu'ils doivent payer trois smics pour leurs filles. Honnêtement, je me dis qu'ils bossent parce qu'on leur coûte cher. Ça ne peut pas durer infiniment non plus. Je suis consciente de leur sacrifice ».
>
> Entretien Margot, le 13.12.2022.

Anne-Claire témoigne effectivement de nouvelles aspirations. Elle aimerait réduire son rythme de travail et consacrer davantage de temps à ses loisirs. Toutefois, elle souhaite continuer à pleinement se dévouer au financement des études de ses filles et retire toujours une grande satisfaction de les voir poursuivre leur scolarité.

> **Moi** : Tu es inquiète de ne voir aucune de tes filles s'être encore pleinement insérée dans la vie professionnelle. Tu as déjà mis des barrières en leur disant qu'il faudra bientôt arrêter les études ou jamais ?
> **Anne-Claire** : C'est vrai que j'en ai un peu marre de mon boulot. J'aimerais bien me mettre à mi-temps. J'ai plein de passions en dehors du travail et je voudrais pouvoir en profiter. Cette année je leur ai peut-être dit. Cette année ça a peut-être été un peu plus marquée en disant dès que vous arrêtez, que vous êtes autonome, je me mets à mi-temps. Suivant leur parcours, elles vont probablement toutes être autonomes à peu près en même temps d'ici l'année prochaine ou deux ans. Mais ce n'est pas une injonction, c'est juste un souhait. Cela étant, je n'ai pas d'inquiétude. Elles ne sont pas autonomes mais je les vois toutes les trois passionnées parce qu'elles font. Margot la dernière fois qu'on s'est téléphonées, elle me dit maman je vais peut-être faire une thèse de géographie, j'ai trouvé un lieu de stage où je pourrais avoir un financement. Moi, je suis comblée avec des filles qui bossent comme ça.
>
> Entretien Anne-Claire, le 03.12.2022.

Ainsi, Anne-Claire semble faire face à un défi dont ses enfants ont conscience : se retirer progressivement du financement des études, sans que son retrait ne soit perçu comme un désengagement. Les précautions qu'elle prend pour négocier le passage d'un projet de vie à l'autre (« ce n'est pas une injonction, c'est juste un souhait ») rappelle une nouvelle fois que l'argent n'est pas au centre du problème. C'est bien plutôt la redéfinition des rôles familiaux et des relations filiales qui est ici en jeu.

A l'issue de cette première partie, le chapitre 2 confère une tout autre dimension à l'engagement des familles. Il permet d'avancer deux principaux résultats. Premièrement, la morale est le moteur de la mobilisation économique des parents de Chloé et Capucine. Secondement, la mobilisation économique des parents renforce les valeurs morales au sein de la famille et en facilite notamment leur transmission. Ainsi, à travers le financement des études, parents et enfants construisent et défendent une signification commune[23] de la parentalité, de la « bonne » vie en famille et de ce que peut signifier être un avenir désirable. L'interrogation que l'on est ici en droit de se poser est de savoir si cette morale familiale est une morale de classe. Répondre à cette question impliquerait de mener une analyse plus systématique du financement familial des études. Pour ma part, je peux simplement constater que deux familles dont les membres occupent des positions sociales assez similaires ont un sentiment de responsabilité financière et une manière de le justifier comparable.

[23] Une signification commune ne constitue pas une vision identique. Les parents et enfants ou même les parents entre eux ont parfois des désaccords. Néanmoins, ils semblent partager un même socle de significations.

PARTIE 2 : LA CIRCULATION DES RESSOURCES ECONOMIQUES

> **Moi :** Concrètement, comment procèdes-tu pour payer les frais d'inscription de Chloé à HEC ?
> **Anne-Claire :** Je prends de l'argent sur un livret et je le place sur le compte commun. Là, je viens d'envoyer un chèque pour la troisième année.
> **Moi :** Tu règles la totalité de la somme en une fois ou les règlements sont échelonnés sur l'année ?
> **Anne-Claire :** Je pense qu'on pourrait demander des échelonnements, mais de toutes façons il faut le payer donc on verse tout d'un coup. L'année dernière, le virement était trop gros pour ma banque. Il fallait que je demande une autorisation supplémentaire, c'était pénible. Là cette année, j'ai envoyé un chèque qui va être débité prochainement. C'était la semaine dernière, je n'ai pas regardé s'il avait été tiré, mais il le sera cette semaine.
>
> Entretien Anne-Claire, le 03.12.2022

Comment procéder au paiement des frais de scolarité ? Simple en apparence, cette question appelle en réalité un travail complexe. Anne-Claire doit d'abord choisir un compte bancaire sur lequel prélever la somme. Une fois sa décision prise, elle vire l'argent vers le compte-joint, celui qu'elle conserve avec son ex-mari pour les dépenses relatives à leurs filles. Son versement et celui du père de Chloé effectués, elle peut procéder au paiement. A ce moment, Anne-Claire doit arbitrer entre différents moyens de paiement à sa disposition, sachant que chaque support est régi par un ensemble de règles. Elle renseigne enfin ses préférences d'encaissement, le tout en veillant à respecter les délais indiqués par sa fille. A l'image du paiement des droits de scolarité chez les Daouda-Truchaud, le financement familial des études repose sur un ensemble de décisions, de pratiques, de dispositifs, de conventions dont le sens échappe en grande partie à un observateur extérieur.

Après m'être interrogé sur les raisons qui engagent les parents au côté de leurs enfants, l'objectif de cette seconde partie est de saisir les ressorts de leur organisation économique familiale. Précisément, j'essaierai de rendre compte de leur « circuit de commerce ». A travers ce concept, Viviana Zelizer identifie des types de structures économiques qui se caractérisent par des relations personnelles différenciées, une activité économique spécifique, et dont les membres disposent d'un système comptable commun, ainsi que de significations partagées au sujet des transactions qui les relient comme si une frontière les séparait de l'extérieur (2011, p.348)[24].

[24]Cette définition reprend les critères énoncés par Viviana Zelizer. Elle adopte également des formulations de Quentin Schnapper qui a travaillé sur ce concept (2021).

Ainsi, j'aborderai les pratiques comptables des familles au cours du chapitre 3. Comment les parents évaluent les ressources dont leurs enfants ont besoin ? Comment intègrent-ils les dépenses éducatives à leur budget domestique ? Comment gèrent-ils leur argent afin qu'il soit disponible le moment venu ? Je m'appuierai sur les récits des parents de Chloé et Capucine ainsi que sur les feuilles de calculs transmises par Pascal pour répondre à ces questions. J'analyserai ensuite les transferts économiques familiaux dans le chapitre 4. Au-delà du récit de mes enquêtés, je mobiliserai leurs captures d'écran de conversations SMS, ou encore leurs relevés de compte bancaire en vue d'éclairer les arrangements économiques qu'ils ont noués et la manière dont ils travaillent à leur préservation.

CHAPITRE 3 : QUANTIFIER

« Même si on ne compte pas, c'est vrai qu'elle nous coûte cher »
Entretien Anne-Claire, le 28.11.2022.

Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret ont mené une post-enquête qualitative à la suite de la passation de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ, 2014). Au cours de leurs entretiens, ils ont interrogé des parents d'étudiants sur leur refus d'indiquer le montant des aides financières et matérielles qu'ils apportent à leurs enfants. Leurs interlocuteurs ont manifesté leur incompréhension : à quoi bon poser un nombre sur des transferts économiques qu'ils pensent sur le registre de l'émotionnel et de l'intime ? Les enquêteurs en ont déduit que la rigidité du cadre statistique et les présupposés normatifs sur lequel il repose seraient très éloignés des manières de compter inhérentes aux familles. Ils concluent alors que la réticence des parents de rentrer dans une logique comptable est une façade. Si ces derniers s'opposent à la froideur des grilles budgétaires standardisées, ils disposent bien de leurs propres pratiques de comptages.

Bien que ce travail soit éclairant, les cas des familles Castel et Daouda-Truchaud m'amènent à adopter une position légèrement différente. Selon moi, le refus de compter ne constitue pas une simple « réaction » de l'enquêté ou une présentation de soi. Au contraire, je pense qu'il est performatif. Dans le chapitre précèdent, nous avons pu mesurer à quel point l'éducation détenait une valeur sacrée et devait être tenue à l'écart des contraintes économiques. Mon hypothèse est que les convictions morales des parents influencent leurs usages de l'argent. Dans le sillage des travaux de Viviana Zelizer, le sociologue Frederick Wherry a forgé un concept à même de nous permettre de penser la manière dont les parents s'accommodent en pratique de leurs principes moraux : la comptabilité relationnelle. A travers lui, Wherry désigne : « l'ensemble des processus culturels, et sociaux [y compris moraux] que les individus ou les ménages utilisent afin d'organiser, d'évaluer, de légitimer et de contrôler leurs activités financières » (2016, p.132).

Ainsi, ce chapitre tentera d'apporter une réponse à la question suivante : comment les parents gèrent et évaluent les ressources dont leurs enfants ont besoin étant donné l'incommensurabilité du soutien qu'ils disent vouloir leur apporter ?[25] Tout d'abord, nous verrons que les parents disposent d'une forte propension à l'épargne. Chacun à leur manière, ils tiennent à distance la contrainte comptable à travers leur capacité à économiser et à prévoir les dépenses

[25] Sans précisément adopter les étapes de la méthode ethno-comptable, ce chapitre en épouse l'ambition : « prendre en compte ce que les gens prennent en compte et décrire leurs évaluations »(Cottereau, 2016, p.24)

futures liées aux études de leurs enfants (1). Par la suite, nous montrerons qu'ils adoptent d'autres pratiques de quantification. S'ils ne se livrent pas à des comptages précis des dépenses éducatives, ils procèdent tout de même à leur estimation (2) ou à l'évaluation des ressources dont ils disposent (3) afin de les intégrer au mieux à leur budget domestique. Enfin, lorsque vient le moment de déterminer le montant précis des versements mensuels faits à leurs enfants, les parents justifient leur décision en évoquant des calculs tout en laissant entrevoir le poids que tient la morale dans leurs arrangements financiers (4).

1. L'épargne prévisionnelle des familles

Dans son ouvrage *Économie et société*, Max Weber observe que l'« on ne calcule précisément que là et dans la mesure même où la nécessité s'en fait sentir » (1995 [1921], p. 157)[26]. Les familles Castel et Daouda-Truchaud font ici en sorte de ne jamais manquer de ressources économiques pour ne pas avoir à compter ce qu'elles transmettent à leurs enfants. Si les parents de Capucine et Chloé accordent une importance centrale à l'épargne, ils adoptent toutefois des pratiques et des points de vue différents sur sa constitution.

Chez les Castel, le financement des études est une affaire d'« anticipation ». Pascal et Béatrice m'expliquent avoir accumulé une épargne de précaution en amont du financement de la scolarité de leurs filles. Ils mettent de l'argent de côté depuis plusieurs années pour ne jamais être dans le besoin. Pascal prend comme exemple le cas d'Eugénie :

> « Elle est en quatrième. Elle a 10 ans d'écart avec Capucine. Pour nous le sujet du financement de ses études existe déjà. Dans 10 ans, je ne sais pas si je travaillerais encore parce que je serais peut-être à la retraite. Si je le suis, on aura des revenus nettement moindres qu'aujourd'hui. Si je ne le suis pas, j'aurais peut-être été viré d'ici là car trop vieux trop cher c'est possible. Après on peut aussi avoir un problème de santé, et cetera… Pour toutes ces raisons, j'ai déjà en tête qu'il faut penser aux études d'Eugénie dès à présent. Elles seront potentiellement chères comme celles de Capucine, mais en l'anticipant maintenant, il y aura zéro problème dans 10 ans ».
>
> Entretien Pascal et Béatrice, le 04.02.2023.

Néanmoins, ils ne disposent pas d'une épargne réservée aux études de leurs enfants. Ils conçoivent et stockent leurs économies de manières plutôt indifférenciées[27]. Tout d'abord, cette pratique s'explique au regard de l'offre bancaire. Contrairement aux Etats-Unis où les parents s'appuient sur « de nombreux instruments financiers, tels que l'allocation d'actifs financiers au nom

[26] Cité par Barraud De Lagerie, Bidet, Nouguez (2013, p. 326.).

[27] Les efforts financiers qu'ils consentent pour les études de leurs filles sont ainsi difficilement mesurables.

des enfants et la constitution d'une épargne-étude, comme les plans 529 » (Bandelj, Grigoryeva, 2021, p.54), il n'existe pas de produits d'épargne spécifiquement liés à l'éducation en France. Mais cette pratique tend aussi et surtout à montrer que les dépenses liées au financement des études font parties intégrantes du budget domestique de la famille. En effet, les parents Castel n'ont pas constitué une épargne en vue de préparer l'entrée de leurs filles dans le supérieur. Ils ont plutôt augmenté leur propension à épargner avec l'idée qu'ils pourront mobiliser ce surplus pour financer leurs études.

De son côté, Anne-Claire développe une tout autre conception de l'épargne et de sa temporalité. Contrairement à Pascal et Béatrice, la mère de Chloé n'a pas particulièrement anticipé le financement des études de ses filles.

> **Moi :** Chloé m'a dit, moi j'ai prévenu mes parents entre la quatrième et la troisième que je voulais passer par une classe préparatoire car les écoles de commerce m'intéressaient. Donc mes parents ont pu financer mes études parce qu'ils étaient très tôt au courant de ce que je voulais faire et que mes études seraient coûteuses. Tu pourrais revenir sur cette période, m'exposer ton point de vue ?
> **Anne-Claire :** Oui, c'est vrai que pour le Noël de sa quatrième, je lui ai offert un livre qui s'appelait *Comment intégrer HEC ?* Parce qu'elle avait demandé une fois à son père : c'est quoi la plus grande école de commerce ? Son père a dit HEC, et elle a répondu c'est ça que je veux faire. Effectivement, c'était au collège. Bon honnêtement on l'a plutôt pris comme une blague plus que comme une certitude. Elle pouvait changer 100 fois de choix. Mais en fait, il se trouve que bien non, elle n'a pas tellement dévié. C'est resté son souhait (…).
> **Moi :** Donc si je comprends bien, au niveau du collège, il n'y avait pas d'épargne spécifique.
> **Anne-Claire :** Non !
> **Moi :** Tu pourrais me situer à quel moment ça arrive ça ?
> **Anne-Claire :** A aucun moment ! Je ne me suis jamais dit j'épargne pour les études de Chloé. J'ai de l'épargne personnelle donc le jour où il faudra payer, je piocherai dans l'épargne personnelle.
>
> Entretien Anne-Claire, le 28.11.2022

Pour autant, elle constitue elle aussi une épargne en prévision de ce financement.

> « Je me suis dit que ça ne poserait pas de problème. Personnellement, je ne dépense pas beaucoup parce que je n'ai pas de besoins particuliers. Je déteste faire du shopping. Je déteste tous les signes extérieurs de richesse grosse voiture et bijoux, je m'habille dans des fripes, j'ai une voiture qui a quatorze ans, je ne roule pas beaucoup, je prends le train quand je voyage, voilà donc franchement, j'ai très peu de dépenses personnelles, un salaire suffisant pour pouvoir épargner tous les mois, je ne suis pas inquiète pour le financement des études ».
>
> Entretien Anne-Claire, le 28.11.2022

Simplement, comme le suggère Florence Weber, son « calcul économique n'est pas un calcul explicite ». Il désigne plutôt « un mode de vie qui repose sur des formes d'ascétisme incorporé » (2006, p.115). Si on comprend comment ces familles sont en mesure de suspendre leurs contraintes économiques en matière d'éducation, il convient de rendre compte plus en détails de leurs techniques de gestions monétaires et des outils sur lesquels elles s'appuient pour mobiliser leurs ressources au bon moment.

FIGURE 2. TABLEAU EXCEL DES DEPENSES ESTIMEES DE CAPUCINE ET LOU SUR LES MOIS DE SEPTEMBRE 2018 ET DE NOVEMBRE 2020.

	Estimation au 01/09/2018 à partir du mois d'octobre		
		Capucine	Lou
8	Assurance appartement	5	
9	EDF/GDF	40	
10	Orange	19	10
11	Alimentation et entretien	550	240
12	Habillement	100	100
13	Charges appartement	270	
16	Activités extra-scolaires	100	
16 bis	Divers (cours, santé, …)	50	50
16ter	Trajets Paris	160	
17	Total dépenses	1294	400
19	Allocations familiales	80	
21	Total recettes	80	0
22 = 21-17	Ecart recettes - dépenses	-1214	-400

	Estimation au 07/11/2020		
		Capucine	Lou
9	EDF/GDF	0	
10	Orange	19	13
11	Alimentation et entretien	350	
12	Habillement enfants	0	
13	Charges appartement	580	
16	Activités extra-scolaires	100	30
16 bis	Divers (cours, santé, …)	50	
16ter	Transports	0	30
17	Total dépenses	1099	73
19	Allocations familiales	0	
21	Total recettes	0	0
22 = 21-17	Ecart recettes - dépenses	-1099	-73

Comme évoqué précédemment, les parents Castel n'effectuent pas un comptage systématique des dépenses faites pour Capucine et Lou. Néanmoins, ils cherchent bien à les quantifier. Précisément, Pascal en propose des estimations régulières à l'aide du logiciel Excel. Il assure ce travail depuis que Capucine a quitté le domicile familial pour entamer sa première année d'études supérieures en 2017 : « on va avoir des frais de scolarité, un logement, pas mal de dépenses donc on fait un budget avec elle ». Pascal me précise que l'usage de ce « dispositif financier domestique » (Iazzolino, Wasike, 2015, p. 236) est antérieur au financement des études de ses filles : « Moi, j'ai toujours fait un budget familial. L'idée c'est de savoir, voilà on gagne tant et voilà combien on dépense par grandes natures, donc les natures c'est le prêt quand on en remboursait un, sinon la nourriture, les loisirs, les vêtements, et sur ça je rajoute une colonne Capucine ».

Sur ma demande, Pascal m'a transmis ses données. Précisément, je dispose des treize estimations qu'il a effectuées entre le premier semestre de l'année 2017 et le premier semestre de 2022. Le fichier auquel j'ai accès est intitulé « Budget étude 2017 2023 ». Il comprend les lignes et les colonnes qui concernent Capucine et Lou, et non l'ensemble du budget familial. Les deux captures d'écran ci-dessous donnent à voir le coût estimé de leurs études au mois de septembre 2018 et novembre 2020. La première feuille de calcul coïncide avec l'entrée de Lou dans les études supérieures, la seconde avec celle de Capucine à HEC et au début de la bourse d'excellence que reçoit Lou (±1000€ par mois). Premièrement, on peut observer que Pascal procède à des estimations sur une base mensuelle. Il recense l'ensemble des dépenses prévues sur un mois pour projeter un budget semestriel. Il effectue ce travail avec une assez grande régularité puisque six des treize estimations ont été réalisées au mois de janvier et quatre entre les mois d'août et de septembre. Secondement, on s'aperçoit de l'étendue du soutien matériel que la famille apporte à ses enfants. Au-delà des dépenses mensualisées tels que le loyer, les forfaits, ou les versements monétaires, la famille participe activement à d'autres postes comme l'habillement, les loisirs ; des dépenses non mentionnées au cours de nos entretiens. On peut noter que les premiers sont renseignés avec précision « Orange = 19 », quand les seconds indiquent plutôt des ordres de grandeurs « Habillement = 100 ». Enfin, on remarque que les postes qui figurent dans les tableaux portent uniquement sur les dépenses de la vie courante. Les frais de scolarité en sont par conséquent absents. On en comprend la raison avec Pascal dans l'extrait qui suit.

> « Je fais un budget approximatif. Il y a plein de choses qui sont prélevées tous les mois, donc ça s'est prélevé sur le compte commun et il y a des choses qui ne sont pas prélevées. Donc très concrètement, je regarde par mois nos recettes théoriques, nos dépenses théoriques. Le delta c'est l'épargne et l'épargne c'est ce que tous les mois je vire sur notre livret A, et un livret…, avant il s'appelait le Codevi maintenant je ne sais plus, qui nous permettent de mettre de côté notre épargne et de provisionner nos dépenses qui ne sont pas mensualisées on en a de moins en moins mais on en a quand même et surtout dans le budget annuel, je ne compte que la partie fixe de mon revenu, qui est épargnée sur notre livret A ou une assurance vie. J'ai toujours considéré que le variable je ne comptais pas dessus, mais le variable étant conséquent [environ 40% de son salaire net], il me permet de payer Sciences Po, HEC, ou une prépa. Voilà les grands mécanismes après ce n'est pas au centime près mais une fois de plus ça donne une idée des grandes masses ».
>
> Entretien Pascal et Béatrice, le 04.02.2023.

Pascal s'appuie sur un tableur afin d'administrer les finances de son ménage. Ce dispositif a pour vertu « de réduire la complexité de l'activité économique et de la rendre plus ajustable au moyen d'indicateurs » (Halawa, Olcoń-Kubicka, 2018, p.527)[28]. Précisément, le rythme auquel Pascal assure ses estimations « indique un effort sociotechnique pour discipliner voire normaliser le flux des événements domestiques par le biais du calcul » (*idem*, p.528). A travers son usage d'Excel, Pascal travaille ainsi à la production « d'un style de vie respectable, fiable et régulier » (*idem*). Par ailleurs, le père de Capucine présente un usage personnel et intime de ce logiciel. Dans la mesure où il est seul à consulter et à actualiser ses feuilles de calcul, elles m'ont semblé représenter pour lui un espace d'expression. Il peut y mobiliser librement une forme de rationalité calculatoire alors que cette sorte de raisonnement est proscrite dans le cours des interactions familiales. Dans le même temps, le tableur permet à Pascal de justifier ses usages de l'argent. Par exemple, ce n'est plus lui qui détermine le montant à épargner chaque mois, c'est le tableur qui indique le « delta ». Ainsi, les tableaux budgétaires ont deux fonctions pour Pascal. Ils lui servent autant de support à même de faciliter la mise en œuvre du financement des études de ses filles que d'un relais à son travail relationnel.

[28]Mateusz Halawa and Marta Olcoń-Kubicka ont particulièrement travaillé sur ces dispositifs de « *digital householding* ». Les deux sociologues avancent l'idée que les décisions et les jugements moraux qui entourent les pratiques budgétaires des ménages ne se jouent pas exclusivement entre les personnes. A ce titre, ils proposent de réhabiliter la place tenue par les sujets non-humains dans ces opérations. Ils étudient alors les pratiques de budgétisation de jeunes ménages de la classe moyenne polonaise à partir des tableurs qu'ils produisent. Cette section se nourrit largement de leurs analyses. Je me propose de les tester dans un autre contexte méthodologique et d'en apporter modestement quelques prolongements.

De son côté, Béatrice se tient à distance de ces opérations. Elle exprime un fort désintéressement pour l'argent et les affaires économiques au sein de la famille. D'ailleurs, elle semble particulièrement amusée de l'attention que Pascal porte au budget.

> **Pascal** : Sur ça je rajoute une colonne Capucine…
> **Béatrice** : Alors là il se dit chic une colonne de plus dans mon tableau. *Rire.*
> **Pascal** : Non, mais je rajoute une colonne et on se dit, …
> **Béatrice** : Je vais faire des tris croisés dynamiques. *Sur le ton de l'humour.*
> **Pascal** : Non, non, ça reste basique moi. *Se défendant.* Donc là on se dit effectivement on va devoir payer un loyer, c'était 430€, (…) Et puis tous les ans je rajoute un onglet.
> **Moi** : T'as conservé ces tableaux, je pourrais les consulter ?
> **Pascal** : Oui bien sûr.
> **Béatrice** : Tu vas voir le côté maniaque. *S'adressant à moi.*
> **Pascal** : Non c'est pas maniaque, le truc c'est que voilà… bon si on prend le tableau pour Capucine, je crois que dans les dépenses il y a le loyer, après il y a une rubrique qui doit être l'alimentation, et cetera.
>
> Entretien Pascal et Béatrice, le 04.02.2023.

Je l'interroge alors sur son degré d'implication dans ces opérations.

> **Moi** : Si je comprends bien tu ne t'impliques pas vraiment dedans ?
> **Béatrice** : Oui, d'abord je ne me sens pas légitime parce que j'ai une contribution minoritaire dans ces affaires-là, voilà et puis ça ne m'intéresse pas trop et j'ai une grosse tâche de gestion à côté avec mon cabinet.
> **Moi** : Et ça c'est depuis votre rencontre ou votre fonctionnement a évolué au fil du temps.
> **Béatrice** : Non toujours.
> **Pascal** : Bah quand même, je pense qu'à une époque tu suivais plus les budgets. Maintenant je ne te demande pas.
> **Béatrice** : Oui nos revenus ont changé, il y a un temps où l'on était aussi égalitaire.
>
> Entretien Pascal et Béatrice, le 04.02.2023.

Finalement, et au-delà même de la « représentation des flux monétaires », le tableur Excel participe à la reproduction des inégalités de genre au sein du couple. Dans le cas présent, il renforce le contrôle que Pascal « exerce sur l'organisation de l'économie » familiale (Ossandón et al., 2022, p.1480). Une prérogative qui n'a pas toujours été sienne puisqu'elle semble s'être construite au fil du processus de réorientation professionnelle de Béatrice et de sa diminution de salaire.

3. Évaluer la disponibilité de ses ressources

Comme nous l'avons montré, Anne-Claire a un rapport économique au temps bien différent de celui des Castel. Son modèle de gestion budgétaire est davantage basé sur un principe de « reste à vivre ».

> « Lorsque je reçois mon salaire, je mets 3 000 € sur le compte joint pour gérer la vie des filles et j'épargne 1000€. Il me reste un peu plus de 2 000 €. C'est largement suffisant pour moi. Comme je te le répète j'ai très peu de dépenses personnelles. Malgré les 3 000 € pour les filles, je peux continuer à économiser donc ça va. »
>
> Entretien Anne-Claire, le 28.11.2022

Ainsi, Anne-Claire finance les études de Chloé en suivant deux logiques. D'une part, elle prend en charge ses dépenses de la vie courante avec son salaire. D'autre part, elle paie les dépenses imprévues ou plus exceptionnelles, comme les frais d'inscription, avec son épargne et essaie de la reconstituer d'une année sur l'autre. Pour que ses pratiques soient soutenables, Anne-Claire doit être en mesure de contrôler au mieux son épargne afin de la rendre disponible en temps voulu. A cet effet, elle dispose elle aussi de techniques de quantification. A défaut de compter ce qu'elle dépense pour ses filles, Anne-Claire évalue ses propres ressources. En ayant une idée précise de leur niveau de liquidité, elle peut financer les études de ses trois filles sans avoir à instaurer de limites financières.

> **Anne-Claire :** J'ai épargné sur des choses où je pouvais débloquer facilement et non sur des choses qui bloquaient sur des années et qui n'auraient pas été disponibles au moment où j'en avais besoin. Donc j'ai privilégié une épargne déblocable facilement.
> **Moi :** Tu pourrais m'en dire davantage, me donner des montants pour je puisse mieux comprendre ?
> **Anne-Claire :** Là, il faudrait que j'aille voir mon fichier sur l'ordinateur.
> **Moi :** Ah, tu as un fichier quand même !
> **Anne-Claire :** Oui, C'est juste un pense-bête. (…) Je le remplis pour savoir un peu ce qui est disponible prochainement ou pas. C'est surtout à ça qu'il me sert ». *Après quelques minutes passées à le chercher. Elle se lance dans la lecture du tableur.* Alors, j'ai un compte courant et un

Confidentiel

Confidentiel

Entretien Anne-Claire, le 28.11.2022

A ce stade, on saisit mieux la façon dont les parents trouvent les ressources nécessaires au financement des études de leurs enfants. On s'aperçoit que leurs pratiques monétaires et leurs usages d'instruments budgétaires sont différents, mais à chaque fois emprunts de considérations morales. En effet, leur refus de compter les dépenses liées à l'éducation de leurs enfants se reflètent dans leurs modèles de gestion et de contrôle de l'argent. A présent, il reste à examiner les logiques suivies par les parents de Capucine et Chloé afin de calculer le montant de l'aide monétaire qu'ils leur allouent chaque mois.

4. Calculer le montant des donations mensuelles

Si les questions financières apparaissent jusqu'ici comme le domaine réservé des parents, ces derniers conçoivent la détermination du « budget » de l'étudiant comme une affaire de famille. Pascal se rappelle notamment s'être réuni avec son épouse et sa fille : « on était tous ensemble, et là on lui a demandé : à ton avis tu as besoin de combien pour vivre ? ». La question est donc de savoir comment parents et enfants se sont arrangés. Pour la première fois, les parents justifient leurs pratiques monétaires en recourant à « l'argument calculatoire ». Leurs décisions résulteraient d'un comptage assez précis des besoins de leurs enfants voire de formules mathématiques.

> **Anne-Claire :** Les 400€ c'était une évaluation à peu près de ce dont elle avait besoin. C'est sûr que si elle avait eu besoin de 600, on lui aurait donné 600. Mais c'est ce qu'on avait un peu près évalué.
> **Moi :** Quand tu dis « évaluer », comment tu as procédé ? Comment tu es tombée sur cette somme ?
> **Anne-Claire :** Je crois que c'était à peu près 100 € par semaine. Mais, je ne sais pas non, c'était une évaluation en fonction de ce dont il me semblait …En tout cas, ce n'était pas une somme arbitraire, ça a été évalué en fonction des besoins.
>
> Entretien Anne-Claire, le 03.12.2022.

L'idée du calcul permet à Anne-Claire de maintenir une cohérence dans ses pratiques. Elle souligne que le montant de ses versements n'a rien d'arbitraire. Au contraire, il répondrait de manière rationnelle à un besoin identifié. Je pense que sa réponse, comme celle des parents Castel, est liée à la situation d'enquête. Anne-Claire essaye de faire « bonne figure » et de ne pas perdre la « face ». Pour Goffman, la face désigne « la valeur positive qu'une personne revendique à travers la ligne d'actions que les autres supposent qu'elle a adopté au cours d'un contact particulier » (1974, p.9). En effet, la mère de Chloé joue un rôle spécifique au sein de son économie familiale. Au-delà de la gestion de ses finances personnelles, elle me raconte tenir à jour le compte-joint qu'elle a gardé avec son ex-mari pour financer les études de ses filles. Elle procède notamment aux virements bancaires, prend en charge l'ensemble du travail administratif et informe Pierre-Yves des montants qu'il doit verser : « je fais tout, il me dit toujours oui, il me fait confiance ». Ainsi, en m'expliquant avoir recouru à un « calcul », elle vient légitimer sa décision de verser 400€ par mois à ses enfants et me démontre ses qualités de bonne gestionnaire[29].

Néanmoins, les récits de Chloé et Margot laissent à penser que leurs arrangements financiers sont plutôt régis par la morale. Elles semblent avoir reçu le même montant d'argent que leur sœur ainée selon un principe d'égalité.

> **Moi :** Tu te souviens comment cette somme a été décidée ?
> **Margot :** En fait, je suis la deuxième, et je crois que ça s'est un peu fait sur le modèle de ma grande sœur. Elle était très dépensière du coup moi ça correspondait pas du tout à mes besoins. Mais il y avait ce truc égalitaire qui était que comme ma grande sœur avait besoin de 400 € par mois, moi j'allais avoir 400€ par mois peu importe c'était par mesure d'égalité.
>
> Entretien Margot, le 13.12.2022.

> **Moi** : La dernière fois tu m'a parlé dit recevoir 400€ par mois de tes parents ? En réécoutant notre entretien, je me suis demandé 400€, comment vous en étiez venu à cette somme ?
> **Chloé** : En deuxième année de prépa ma mère m'a dit en gros je donne ça à Aurélie donc pour que l'on soit équitable je te donne la même chose. Et, elle m'a dit est-ce-que ça ça te va. Je lui ai répondu ouais c'est bon. En fin de compte, c'était beaucoup par rapport à mes besoins.
>
> Entretien Chloé, le 01.11.2022.

[29]Bien que les univers sociaux étudiés soient très différents, le travail domestique effectué par Anne-Claire rappelle celui des femmes de milieux populaires décrit par Ana Perrin-Heredia (2018, pp.193-212). En effet, Anne-Claire détient « la maîtrise des moyens de paiement, des dépenses et des décisions budgétaires, [mais aussi] une maîtrise de l'information » en matière d'éducation. Néanmoins, son « pouvoir domestique » est mesuré et très ambivalent. En effet, elle fournit un travail gratuit dont son ex-mari se désintéresse, et tait la charge mentale qui en émane : « Ça m'a pesé parfois d'avoir tout à gérer. Mais, je m'évertue à ne lui faire aucun reproche. Je sais que si je fais le moindre reproche, on risque d'avoir encore moins de contacts, et je pense que pour les filles, c'est bien que l'on ne soit pas en conflit ». Ainsi ; ce « pouvoir domestique » ressemble peu ou proue à une contrainte qu'elle dissimule de surcroît au moyen d'un important « travail émotionnel » (Hochschild, 2003).

Finalement, ce troisième chapitre offre une vision plus nette des modèles de gestion et de contrôle de l'argent au sein des deux familles. Manifestement, l'incommensurabilité du soutien que les parents disent vouloir apporter à leurs enfants n'est pas une simple façade. Leur engagement moral se reflète, se déploie, et se reconduit autant dans leurs pratiques d'épargne, que dans leurs méthodes d'allocation des ressources ou leurs usages de dispositifs techniques numériques tels que les tableurs Excel.

CHAPITRE 4 : TRANSFERER

« Tout est calé, l'argent c'est vraiment pas notre sujet de prédilection ».
Entretien Anne-Claire, le 03.12.2022.

Au-delà des pratiques de gestions monétaires, le circuit de commerce des familles de Chloé et de Capucine se structure autour de plusieurs formes de transferts quasi-exclusivement monétaires. En fonction de leurs fréquences, on peut distinguer les transferts réguliers, des transferts plus exceptionnels. Suivant les acteurs impliqués, on dissociera les transferts directs, effectués au sein de la famille, des transferts indirects souvent réalisés par un parent au compte de l'étudiant. La combinaison de ces deux facteurs confronte parents et enfants à différents types de problèmes. D'une part, les transferts directs engagent les membres de la famille dans des « transactions intimes » (Zelizer, 2001). Chacun doit être à même de fournir un important « travail relationnel » afin de négocier cette intersection entre l'activité économique et les relations familiales (Zelizer, 2012). Dans le cas des transferts réguliers, il s'agit surtout de préserver le bon déroulement des transactions au fil du temps (versements d'argent). Dans celui des transferts plus exceptionnels, les individus doivent être en mesure de s'accorder dans des situations d'incertitude où ils ne disposent pas de scripts à suivre (remboursements).

FIGURE 3. TYPOLOGIE DES TRANSFERTS MONETAIRES FAMILIAUX A ENJEU SCOLAIRE[30].

	Direct	**Indirect**
Régulier	Ex : Versements	Ex : Loyers
Exceptionnel	Ex : Remboursements	Ex : Frais de scolarité

D'autre part, les transferts indirects sont pris dans des enjeux d'arrangements. Selon Céline Bessière, un arrangement économique familial désigne « la production plus ou moins formalisée d'un consensus entre des personnes apparentées qui ont éventuellement des intérêts contradictoires, sont prises localement dans des rapports de pouvoir, et plus généralement dans des rapports de domination qui les dépassent » (2022, p.29). Au sein des familles enquêtées, les transferts indirects réguliers posent surtout la question de la fabrique des arrangements économiques. Quant à eux, les transferts indirects exceptionnels interrogent avant tout leur légitimité.

[30]Les exemples inscrits dans ce tableau correspondent à la situation des familles Castel et Daouda-Truchaud.

Finalement, une question se trouve au cœur de ce quatrième chapitre : comment les transferts économiques s'opèrent, se maintiennent ou se renégocient dans le temps, et sont légitimés au sein des familles de Capucine et Chloé ? Je commencerai par revenir sur les transferts directs (1). Je défendrai l'idée que les parents et les enfants réduisent ou intermédient leurs interactions à l'aide de dispositifs techniques en vue d'assurer le bon déroulement de leurs transactions. Je traiterai ensuite des transferts indirects, et plus précisément du cas des transferts exceptionnels (2). J'essaierai alors de comprendre comment la prise en charge familiale des frais de scolarité à HEC, et les inégalités de financement qui en résultent, peuvent être acceptées et soutenues par les parents et les sœurs des deux étudiantes.

1. Les transferts directs : entre dispositifs bancaires et dispositifs de communication

Comme évoqué précédemment, les parents Castel et Daouda-Truchaud versent mensuellement de l'argent à leurs filles. Cet argent transite par virement automatique du compte des parents vers celui des étudiantes entre le premier et le deux de chaque mois. J'ai interrogé les parents sur leurs usages de ce dispositif bancaire. Anne-Claire m'explique : « pour moi déjà c'est pratique. Je n'ai pas besoin de toujours y penser. Et puis, au moins elles ont une somme qui tombe tous les mois, elles ne sont pas obligées de tout le temps nous demander. C'est quand même bien de ne pas avoir à parler d'argent à chaque fois que l'on s'appelle ou que l'on se retrouve ». L'automatisation des versements semble ici ritualiser les transferts d'argent. Parents et enfants n'ont quasiment plus besoin d'évoquer ces transferts ensemble car un dispositif vient en quelque sorte fixer leurs arrangements financiers[31].

Le montant des transferts devient alors stable dans le temps[32]. Plutôt que de le rediscuter, les familles vont avoir tendance à suspendre et à reprendre leurs versements automatiques en fonction des besoins de l'étudiante. Ainsi, Anne-Claire se souvient : « Margot a fait quatre mois de stage en Creuse. Elle m'a dit moi je n'ai pas besoin de 400 €, il n'y a rien à dépenser ici. Donc au bout de quelque temps, elle m'a demandé de suspendre le versement. Je l'ai fait, et quelques mois après, je l'ai réactivé quand elle est revenue à Lyon ». Le virement automatique routinise l'usage de l'argent. Pour les familles, il devient un objet en soi qu'il s'agit d'« activer » ou de « désactiver ». Toutefois, quelques mises à jour de ce dispositif sont parfois effectuées. Ces ajustements ont

[31]Dans ce cas, le concept d'arrangement est à comprendre dans son acception pragmatique, à savoir « un accord contingent entre deux parties, rapporté à leur convenance réciproque et non en vue d'un bien général » (Boltanski, Thevenot, 1991, p. 408).

[32]Sur ma demande, Anne-Claire m'a transmis une série de relevés bancaire relatifs au compte-joint qu'elle partage avec son ex-mari. Mon objectif était de mieux apprécier l'étendu des flux monétaires qui entourent le financement des études des trois sœurs de même que leur régularité. Ainsi, je dispose de sept relevés allant de septembre 2022 à avril 2023. Chloé et Margot ont un versement identique sur quasiment l'ensemble de la période.

notamment lieu lorsque la situation professionnelle de l'étudiante évolue ou que son statut résidentiel change. Pascal me raconte notamment que Béatrice et lui ne versent pas d'argent à Capucine au moment de notre entretien dans la mesure où celle-ci habite chez eux et perçoit une indemnité de stage. Je les interroge alors :

> **Moi** : Comment se passe le moment où on dit on verse ou on ne verse pas ?
> **Béatrice** : Moi, je ne discute jamais de sous. *Se mettant en retrait.*
> **Pascal** : Non mais…c'est Capucine quand elle a un stage c'est elle qui me dit je vais percevoir tant donc ce n'est pas la peine de me verser autant et donc là on ajuste.
>
> Entretien Pascal et Béatrice, le 04.02.2023.

La scène que décrit Pascal ne s'est déroulée ni en face-à-face, ni de vive voix, mais de part et d'autre d'un écran de téléphone. En effet, si les Castel parlent peu d'argent en famille, ils discutent de leurs arrangements financiers par message. En consultant sa conversation WhatsApp avec son père, Capucine commente : « c'est vrai que c'est quand même une partie non-négligeable de nos conversations ».

FIGURE 4. AJUSTER SES TRANSFERTS DIRECTS PAR MESSAGES, LE CAS DE CAPUCINE ET PASCAL.

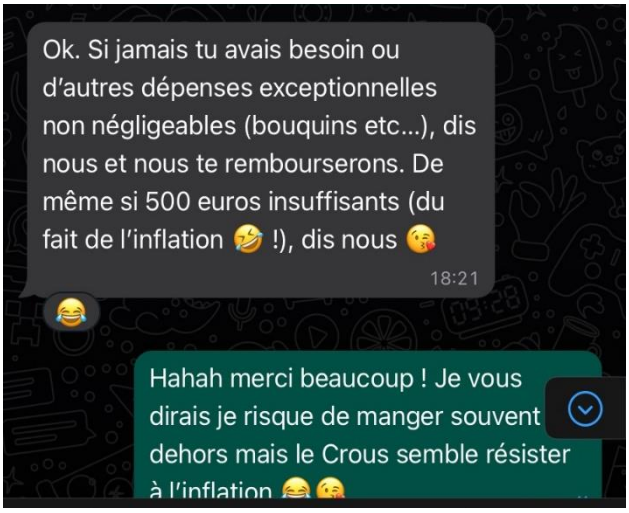

Elle me montre alors un exemple de message et poursuit : « Mon père me demande si j'ai besoin du virement ou de davantage d'argent ? Systématiquement, je dis que je ne sais pas. Je réponds toujours c'est comme vous le voulez car jamais je ne demanderai d'argent à mes parents. Ils me proposent 500 ça te parait bien, je leur réponds oui ça me parait bien, puis ils me disent de voir comment ça se passe, si ça me suffit, si j'ai des dépenses exceptionnelles, et cetera ». Le choix de cet outil de communication n'est pas anodin. Il ne peut pas se réduire à une simple justification pratique. Certes, les messageries instantanées ne constituent pas un espace d'expression séparé de l'univers familial et libéré de toutes contraintes sociales ou de tous rapports de domination. Même par message, Capucine témoigne de la gêne à parler d'argent avec son père. Toutefois, l'écriture, l'usage d'émojis, de « *react* » sont autant de supports numériques sur lesquels l'étudiante et Pascal s'appuient pour produire un travail rationnel et fluidifier leurs arrangements.

FIGURE 5. FAIRE LES COMPTES PAR MESSAGES, LE CAS DE CAPUCINE ET PASCAL.

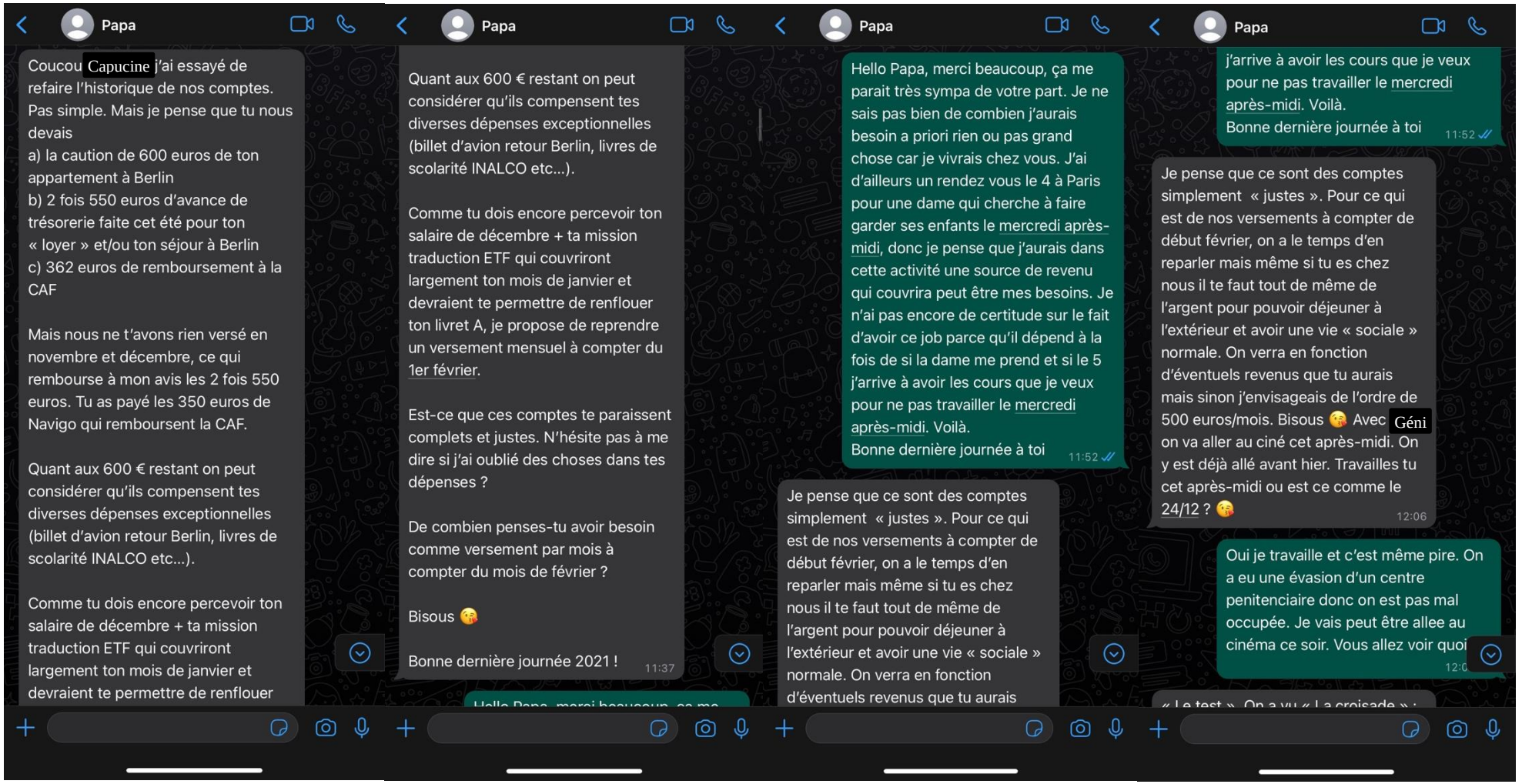

Les dispositifs numériques de communication semblent jouer un rôle d'autant plus central lorsque les transferts directs sont exceptionnels. Comme le montre les captures d'écran de messages ci-dessus, les ressources économiques ne suivent pas un sens unique de circulation qui irait des parents vers les étudiants. Au contraire, le circuit des transactions est complexe. Certaines dépenses peuvent par exemple être avancées par les étudiantes, puis remboursées par les parents. Il existe également des zones d'indétermination. Dans le cas ci-dessus, Pascal fait mention de la « CAF ». Capucine a touché un trop-perçu des APL et doit rembourser une somme qu'elle a dépensée depuis. Dans ce genre de situation, parents et enfants sont contraints d'« improviser » et de s'accorder sur la signification qu'ils donnent à leurs transactions (Bandelj, 2009, p.363). Les messages représentent alors une aide précieuse en vue de solder les comptes. La taille et le ton des échanges de Pascal et Capucine contrastent ici largement avec la capture d'écran analysée précédemment. En particulier, Pascal s'applique à présenter la situation, à justifier ses choix sur le plan comptable et moral, et veille à recueillir l'approbation de sa fille.

Enfin, le travail relationnel qui entoure les transferts monétaires familiaux à enjeu scolaire peut se nicher dans d'encore plus petits détails. Le cas d'Anne-Claire et Pierre-Yves en donne une illustration précise. Bien que séparés depuis une dizaine d'années, les parents de Chloé sont unis par des « liens de coparentalité financière » (Martial, 2005). Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre précédent, Anne-Claire a la charge de gérer le compte-joint qu'ils ont gardé pour les dépenses relatives à leurs enfants. Au cours de notre entretien, la mère de Chloé me confie avoir développé un usage spécifique des libellés bancaires : « j'essaie de mettre des libellés de virements assez explicites pour savoir de quoi il s'agit ». Ainsi, l'intitulé des virements semble autant lui servir de pense-bête que d'un moyen d'informer le père de Chloé des opérations réalisées sur le compte.

FIGURE 6. DES LIBELLES EXPLICITES, EXTRAIT DU COMPTE JOINT DAOUDA-TRUCHAUD.

28/10/2022	28/10/2022	VIR INST REMBT PY POUR Aurélie	1.000,00
31/10/2022	31/10/2022	VIR INST REMBT PY POUR LOYER Aurélie	1.240,00
28/10/2022	28/10/2022	F VIR INSTANTANE EMIS DU 28/10	1,00
01/11/2022	01/11/2022	PRLV SEPA LIBEA-SANT-	22,00
01/11/2022	01/11/2022	VIR VIR VERS Margot	400,00
01/11/2022	01/11/2022	VIR SEPA VIR VERS Chloé	400,00
		CK3V22305L005786	
01/11/2022	01/11/2022	VIR SEPA LOYER Margot	439,00
		CK3V22305L005780	

2. Les transferts indirects : entre arrangements et cause commune

Néanmoins, les transferts monétaires à enjeu scolaire ne s'établissent pas uniquement entre les membres de la famille. Les parents de Chloé payent notamment son loyer, l'assurance de son appartement, ses factures d'eau et d'électricité ou encore sa mutuelle. L'un de ces transferts indirects attirent mon attention : les frais de scolarité. Pour Capucine, leur montant cumulé depuis sa première année d'études dans le Supérieur s'élève à ±50 000€. Pour Chloé, ils représentent ± 60 000€. Ces frais sont entièrement pris en charge par leurs parents. Au cours de leurs études, Capucine et Chloé ont donc bénéficié d'un volume de capital économique familial largement supérieur à celui de leurs sœurs. A titre de comparaison, l'argent que leurs parents ont déboursé pour financer leur frais de scolarité est supérieur au montant médian des héritages reçus par des personnes disposant de deux frères ou sœurs en 2018 (INSEE, 2021)[33]. Je me suis alors demandé comment ce type de transferts indirects exceptionnels était légitimé au sein des deux familles. Autrement dit, quels regards portent les parents et surtout les sœurs de Capucine et Chloé sur le financement de leurs études[34] ?

Si Lou s'en indiffère, Margot émet un jugement critique au sujet des études de sa sœur : « De mon point de vue HEC c'est la définition de l'enfer. Moi ça ne m'a pas fait plaisir de savoir qu'elle était dans ce milieu-là, un cadre de vie pas facile, entourée de fachos et de grands bourgeois qui te sortent des dingueries. Surtout, quand on a essayé d'en discuter, ou même de débattre de sujets qu'on avait pu aborder chacune dans notre parcours, bah le ton montait direct ». Malgré cela, Lou et Margot défendent l'implication de leurs parents dans le financement des études de leur sœur.

> « Moi, je me dis que l'on ne doit pas être à compter à l'euro près. Le but c'était de permettre à tout le monde de faire ce qu'il avait envie de faire. De mon côté, je sais que je n'aurais jamais mis un pied dans le privé parce que ce n'était philosophiquement pas ma came et que je trouvais ça important de rester dans le public. Pour moi, le service public a un sens. Mais, Chloé a choisi un autre parcours. Ce n'est pas tant le prix de sa scolarité qui m'a soûlé, c'est plus la philosophie qui est derrière et avec laquelle je suis pas du tout d'accord. Et pareil, ma grande sœur a fait un master de droit, puis les Beaux-Arts et qui est maintenant à New York, c'est un petit budget quand même. Mais ça ne me dérange pas du tout ».
>
> Entretien Margot, le 13.12.2022.

[33]Au début de l'année 2018, 63,8 % des héritages reçus par des personnes disposant de deux frères ou sœurs étaient d'un montant inférieur à 30 000€ et 90% d'un montant inférieur à 100 000€.
[34] Nous reviendrons sur le point de vue des étudiantes elles-mêmes dans le chapitre 5.

> « Non, on n'a jamais parlé du prix de ses études. Moi, je m'en fiche, j'espère juste qu'elle se plaît dans ce qu'elle fait. Après…elle fait ses études et je fais les miennes. On est toutes les deux dans des voies différentes, alors non je ne me suis jamais dit Capucine elle coûte cher à la famille, non ça jamais. Le seul truc que je me suis juste dit c'est plutôt que j'avais la chance d'avoir des études pas chères ».
>
> Entretien Lou, le 09.12.2022.

A travers leurs discours, Lou et Margot s'inscrivent dans une logique de maisonnée. Pour Sibylle Gollac, une maisonnée désigne : « Une unité de coopération productive mobilisant plusieurs personnes plus au moins apparentées et éventuellement co-résidentes autour d'une cause commune telle que la prise en charge d'une personne âgée dépendante, le fonctionnement d'une entreprise familiale ou l'entretien d'une maison » (2006, p.5). Précisément, Lou et Margot paraissent appartenir à une maisonnée conjugale (Gollac, 2003, p.303), comprenant leurs parents et leurs sœurs, et dont la cause commune est le financement des études. Néanmoins, comme le remarque Sibylle Gollac « les maisonnées sont des groupes instables » et fragiles (*Idem*). L'enjeu est donc de comprendre pourquoi Lou et Margot adhèrent sans réserve à cette cause commune.

Premièrement, parents et enfants invoquent un principe de différenciation des parcours. Lou et Margot soutiennent le financement familial des études de leur sœur car elles-mêmes en ont bénéficié pour suivre la scolarité qu'elles souhaitaient. Deuxièmement, je pense que la perception des inégalités change selon que l'on se situe à l'intérieur ou à l'extérieur de la famille. Comme le remarque Lou, l'engagement des parents envers chacun de leurs enfants est identique : « Si j'avais été admise à HEC, en fait je n'aurais jamais fait ça, mais si j'avais voulu y aller ça aurait été pareil pour moi ». Ainsi, la solidarité intergénérationnelle transparaît davantage que les inégalités adelphiques qu'elle produit au sein de la famille. Troisièmement, il s'agit de ne pas négliger l'adhésion morale de Lou et Margot au financement des études. Celle-ci est particulièrement perceptible dans le discours de Margot : « mes parents ont défendu des valeurs, leur implication témoigne de valeurs qu'ils m'ont transmises. A mon tour, j'ai envie de porter ces valeurs auprès de mes enfants. Le financement des études c'est une manière de prendre soin les uns des autres ». Enfin, une dernière hypothèse apparaît plus distinctement lors de mes entretiens avec les parents : les familles trouvent des arrangements.

Moi : Je suppose que vous êtes moins impliqués dans les dépenses de Lou que dans celles de Capucine.
Béatrice : Pourquoi tu dis ça ?
Pascal : Parce qu'il y a moins de dépenses !
Béatrice : Ah oui, mais nous on ne réfléchit pas comme ça. Par exemple, quand Lou a eu son projet humanitaire à Madagascar et qu'il fallait payer un billet d'avion, on était là aussi.

Entretien Pascal et Béatrice, le 04.02.2023.

Anne-Claire : Je n'ai pas envie de compter à l'euro près qui a eu plus que l'autre. Il n'y aura pas de régularisation au moment de l'héritage par exemple. On ne va pas dire, on va donner un peu moins à Chloé parce qu'on a payé ses études. L'un dans l'autre, on a payé une voiture à Margot, on a payé le voyage à New York d'Aurélie. On n'est pas vraiment sur les mêmes montants, mais on ne va pas compter.
Moi : A travers le voyage ou la voiture, tu t'es dit que ça allait instaurer une sorte d'équité ou non ?
Anne-Claire : Ce n'est pas voulu, ça s'est présenté comme ça. Margot a eu besoin d'une voiture pour son stage. On ne lui a pas dit bosse pour t'acheter une voiture, mais plutôt on va te financer ta voiture. Aurélie c'était une opportunité géniale pour elle d'aller à New York. On ne lui a pas dit : non, tu ne peux pas y aller parce que c'est trop cher. Voilà.

Entretien Anne-Claire, le 03.12.2022

Dès lors qu'une dépense exceptionnelle est à financer pour les unes comme pour les autres, les parents répondent présent et sont prêts à soutenir leurs enfants. A cet égard, le financement des études se trouve toujours tourné vers le « bien commun » de la famille tout en servant l'intérêt de chacun de ses membres (Bessière, 2022, p.32).

Finalement, le chapitre 4 apporte un éclairage nouveau sur la circulation des ressources économiques au sein des deux familles. Deux principaux résultats y sont démontrés. Premièrement, parents et enfants doivent fournir un important travail relationnel pour assurer les transferts économiques familiaux à enjeu scolaire. Pour le facilité, ils produisent ce travail à l'interface de dispositifs bancaires ou encore de communications. Secondement, les familles Castel et Daouda-Truchaud ne pensent pas le financement des études comme un vecteur d'inégalité en leur sein. Celui-ci apparaît davantage comme une cause commune à laquelle adhèrent les membres des deux maisonnées. Pour que le financement contribue aux renforcements des liens familiaux, celui-ci doit néanmoins satisfaire une série de conditions que nous venons d'exposer.

PARTIE 3 : LES USAGES DES RESSOURCES ECONOMIQUES

Le concept de reproduction recouvre deux sens en sociologie. Tout d'abord, il est au centre de la théorie sociale développée dans le courant des années 1970 par Pierre Bourdieu. Opposé à la thèse d'une société en perpétuel changement, le sociologue avance l'idée selon laquelle l'ordre social et la position qu'occupent les familles en son sein restent stables dans le temps. Cette permanence s'expliquerait d'après lui par la transmission d'héritages familiaux. Au sein des sociétés précapitalistes, les familles déploient principalement des stratégies matrimoniales : elles cherchent à transmettre leur patrimoine économique à leurs enfants sans le diviser afin de conserver leur rang. Dans les sociétés contemporaines, la famille « perd la maîtrise des choix successoraux » au profit de l'École (Bourdieu 1970, 1994). Dorénavant, l'institution scolaire délivre des « droits d'entrée » et « légitime la position » des individus dans la structure sociale (Jourdain, Naulin, 2011, p. 10). A première vue, ce mécanisme d'attribution des rôles et des statuts de chacun au sein de la société est plus égalitaire puisqu'il semble fondé sur un principe de méritocratie. Cependant, Pierre Bourdieu suggère qu'il resterait largement héréditaire dans la mesure où le capital culturel, et selon moi le capital économique, transmis par la famille favorise grandement la réussite des élèves.

Le concept de reproduction détient une autre signification dans la littérature féministe (Adkins, Dever, 2016 ; Fraser, 2016). Isabelle Guérin, Isabelle Hillenkamp et Christine Verschuur le définissent ainsi comme « l'ensemble des activités, des rapports sociaux et des institutions qui sont nécessaires à la reproduction de la vie, aujourd'hui et pour les générations futures ». Le travail de reproduction sociale, souvent assuré au sein de la famille par les mères, peut alors prendre une multitude de formes passant de « la préparation et la transformation des aliments, (…) à l'entretien de son foyer ; de l'éducation des enfants aux soins et à l'attention portée aux proches » (2021, p.15). Dans l'introduction d'*Indebted*, Caitlyn Zaloom identifie le financement des études comme une partie intégrante du travail de reproduction assuré pas les familles. A travers leurs investissements financiers, elles contribueraient à ce que leurs enfants deviennent les travailleurs dont l'économie néolibérale a besoin (2019, p.57).

L'objectif de cette dernière partie est d'interroger cette ambivalence de la reproduction. Dans quel mesure l'investissement des familles sert vraiment la promotion ou le maintien de la position des étudiants dans l'espace social ? Dans quelle mesure participe-t-il au renouvellement ou au maintien des conditions de vie de ses membres d'une génération à l'autre ?

Après avoir étudié les circuits de commerce des familles, cette dernière partie sera consacré à leurs usages des ressources économiques. Au cours du chapitre 5, je m'appuierai sur les récits de Capucine et Chloé pour revenir sur les manières dont les deux étudiantes s'approprient le capital de leurs parents. Je serai à la fois attentif à leurs pratiques monétaires mais aussi à la place qu'elles réservent au soutien de leurs parents dans la narration de leur scolarité. Enfin, le chapitre conclusif sera pour moi l'occasion de faire un pas de côté vis-à-vis de mon travail monographique. J'y examinerai le cas ethnographique de Louison, une autre étudiant d'HEC, afin d'éclairer la mobilisation économique des familles Castel et Daouda-Truchaud et la façon dont celle-ci peut aider leur fille à accumuler davantage de capital scolaire.

CHAPITRE 5 : S'APPROPRIER

« Non, je ne vais pas thésauriser sur l'argent de mes parents ! »
Entretien Capucine, le 18.11.2022.

Capucine et Chloé bénéficient d'un large soutien financier de la part de leurs parents. Pour autant, cette aide familiale n'est pas leur unique source de revenus. Depuis que Capucine est entrée à Sciences Po, et que Chloé a quitté les bancs de la classe préparatoire, les deux étudiantes perçoivent des rémunérations de leur travail. Capucine m'a ainsi parlé de ses *jobs* dans la restauration l'été, du *baby-sitting* qu'elle pratique régulièrement, mais aussi et surtout de ses stages. Capucine a réalisé six stages sur l'ensemble de sa scolarité. Ceux-ci se sont principalement déroulés dans la fonction publique. Le dernier s'est néanmoins tenu au sein d'une grande banque d'investissement. De son côté, Chloé évoque les cours particuliers qu'elle a donnés, l'« accueil des admissibles » à HEC, les missions de *consulting* pour la *Junior Entreprise*, et son stage effectué en ministère. Chacune de leurs expériences professionnelles leur a apporté une gratification plus ou moins régulière et élevée. Si cet argent est parfois venu se substituer à celui versé par leurs parents, il en constitue le plus souvent un revenu additionnel.

Chloé et Capucine ont donc différents types de ressources monétaires à leur disposition pour financer leurs études et leur vie quotidienne. Elles peuvent compter sur l'argent de leur famille, celui de leur travail, sans oublier leur épargne et les aides publiques comme les APL. Sociologues et économistes ont longtemps défendu l'idée selon laquelle « l'argent serait un instrument unique, interchangeable et absolument impersonnel » (Zelizer 1994, p.1). Au début du XXe siècle, le philosophe Georg Simmel écrivait notamment que : « l'argent possède cette qualité très positive qu'on désigne par un concept négatif : l'absence de caractère » (Simmel, 1987, [1900], p. 252). Pour Viviana Zelizer, l'argent est au contraire imprégné de significations. Lorsque nous en usons, nous ne cessons de le « séparer, de le personnaliser et de l'affecter à des dépenses spécifiques en fonction de ses différentes sources » (Morduch, 2017, p.25).

Dans cette voie, l'objectif de ce cinquième chapitre est de comprendre comment Capucine et Chloé s'approprient l'argent de leur famille au regard de celui de leur travail ou du reste de leur épargne. Dans un premier temps, je prêterai attention à la manière dont elles le stockent et l'utilisent (1). Dans un second temps, j'essaierai de saisir les effets de leur dépendance familiale sur leurs styles de consommation (2).

1. L'argent ordinaire, l'argent sacré

Capucine et Chloé « marquent » l'argent au moyen de différentes significations (Zelizer, 2006, p130). Leurs catégorisations sont quasiment identiques. On retrouve d'abord l'argent reproductif. Il se compose principalement des ressources monétaires familiales. Sa fonction est de couvrir les dépenses de la vie quotidienne. Les étudiantes ont tendance à facilement le consommer. Comme le dit Capucine, « ce n'est pas vraiment mon argent, c'est une somme budgétée par mes parents, j'estime qu'il faut l'utiliser ». On distingue ensuite l'argent additionnel. Celui-ci correspond à l'argent gagné lors d'un *job* étudiant ou de petites missions. L'une et l'autre l'utilisent plutôt comme une sorte d'argent de poche. Elles réservent son usage aux loisirs, aux sorties ou à l'habillement, et plus spécifiquement aux dépenses qu'elles présentent comme « non-essentiel » ou « superflu ». Ces deux types d'argent forment ce que l'on peut appeler l'argent ordinaire ou l'argent du quotidien.

Cette catégorie s'oppose ici à l'argent sacré : celui auquel elles ne touchent pas, celui dont elles se réservent un usage futur. L'argent sacré correspond à l'argent du travail, celui « gagné à la sueur de son front » pour reprendre l'expression de Chloé. Il se distingue de l'argent additionnel par la nature du travail dont est issue la rémunération. Les deux étudiantes ont plutôt gagné cet argent au cours d'activités en lien avec leur formation. Lorsque je les interroge sur les usages qu'elles en font, Chloé m'explique le réserver à un « gros projet » comme son stage à New York : « en fait, je considère que comme j'ai travaillé pour avoir cet argent, il a plus de valeur pour moi, je repense à chaque heure travaillée. Du coup, je m'étais dit que ces sous je les réserverai pour un grand voyage, mais ça sera ça en fait, ça sera pour mes six mois à New York, ce stage c'est vraiment l'aboutissement de mon parcours scolaire ». Enfin, Capucine semble identifier un second niveau de sacralité. Celui-ci puise sa valeur dans la morale familiale et les sentiments de l'étudiante.

> « Je vais dire un truc hyper chelou, mais l'argent de l'héritage de mon grand-oncle ou de mon grand-père par exemple, c'est quand même tout une vie de travail (…) je n'ai pas envie de le dépenser pour rembourser la CAF. Et aussi, toute ma vie j'ai entendu une phrase quand ma grand-mère me donnait de l'argent 10€ ou 20€ par-ci par-là. Elle me disait toujours, c'est pour ton permis plus tard. Du coup moi, j'ai toujours eu en tête que c'était pour mon permis alors que je ne l'ai toujours pas passé. Et tu vois, parfois je prends un peu sur le livret A pour renflouer mon compte courant. Honnêtement…ah ça me…fait mal au cœur. La dernière fois que je l'ai fait c'était en décembre de l'année dernière pour les cadeaux de Noël, tu vois là, je me suis dit au moins c'est un truc qui fait plaisir. Et quand je repense à ma grand-mère, je me dis qu'elle trouverait que ça serait un bon usage de cet argent de faire plaisir aux autres ».
>
> Entretien Capucine, le 18.11.2022.

Capucine et Chloé mobilisent deux techniques de stockage pour reconnaître et distinguer ces diverses sortes d'argent. Premièrement, Capucine utilise des frontières spatiales. L'étudiante dispose de différents produits bancaires. Elle possède un compte courant, un livret A (± 12 000€), un livret jeune, ainsi qu'une assurance-vie (± 1200€). Capucine place son argent sur ses différents comptes en fonction de la valeur qu'elle lui prête. L'argent des versements familiaux se trouve par exemple sur le compte courant. Capucine le laisse toujours à cet endroit car elle se voit « assez mal épargner » l'argent de ses parents. L'argent des *baby-sittings* se retrouve lui aussi sur ce compte. « Je peux gagner entre 280 et 600€ par mois. Ces sommes arrivent à la fin du mois à un moment où j'en ai besoin parce que je suis prélevé en différé donc je les laisse sur mon compte courant ». Par comparaison, l'argent des stages et de la Junior Entreprise va « directement sur le livret A ». Enfin, elle répartit l'argent le plus sacré entre son livret A et son assurance-vie où il se trouve comme sanctuarisé. De son côté, Chloé dispose uniquement d'un compte commun. A ce titre, elle organise ses ressources monétaires en instaurant des frontières mentales.

> « J'ai gagné 1600 € en travaillant cet été. Sur mon compte courant, j'ai ces 1600 €, mais aussi les économies que je fais sur les sous que mes parents m'ont donnés. Ils me paient mon loyer donc je ne dépense pas du tout 400 € par mois, tu vois, donc l'argent s'accumule. En fait, je sais que tout ce qui est au-dessus de 1600 ça vient d'eux. Alors, je me dis que cet argent, je peux le dépenser pour vivre. Mais, les 1600 en revanche je veux uniquement les utiliser pour faire un vrai truc. Alors mentalement, je sais que si jamais mon compte descend en dessous de ce palier, bah il y a un problème ».
>
> Entretien Chloé, le 01.11.2022.

Chloé poursuit et complexifie alors ses calculs mentaux :

> « Après, j'ai une autre barre. Avant de me dire oh la la je suis en dessous, je dépense trop. J'ai un autre palier environ à 3000€. Si je l'atteins, je me mets à économiser. Ça veut dire que je vis au-dessus de mes moyens. Donc, finalement j'ai des sortes de petites échelles dans mon cerveau ».
>
> Entretien Chloé, le 01.11.2022.

Finalement, Capucine et Chloé classent l'argent en fonction de sa provenance. Elles lui assignent une valeur sentimentale et morale, lui affectent un rôle, et le rangent de façon plus ou moins précise. Les schémas ci-dessous synthétisent les principales caractéristiques des ordres monétaires qu'elles ont fabriqués.

FIGURE 7. DES MARQUAGES ETUDIANTS DE L'ARGENT, LES CAS DE CAPUCINE ET CHLOE[35].

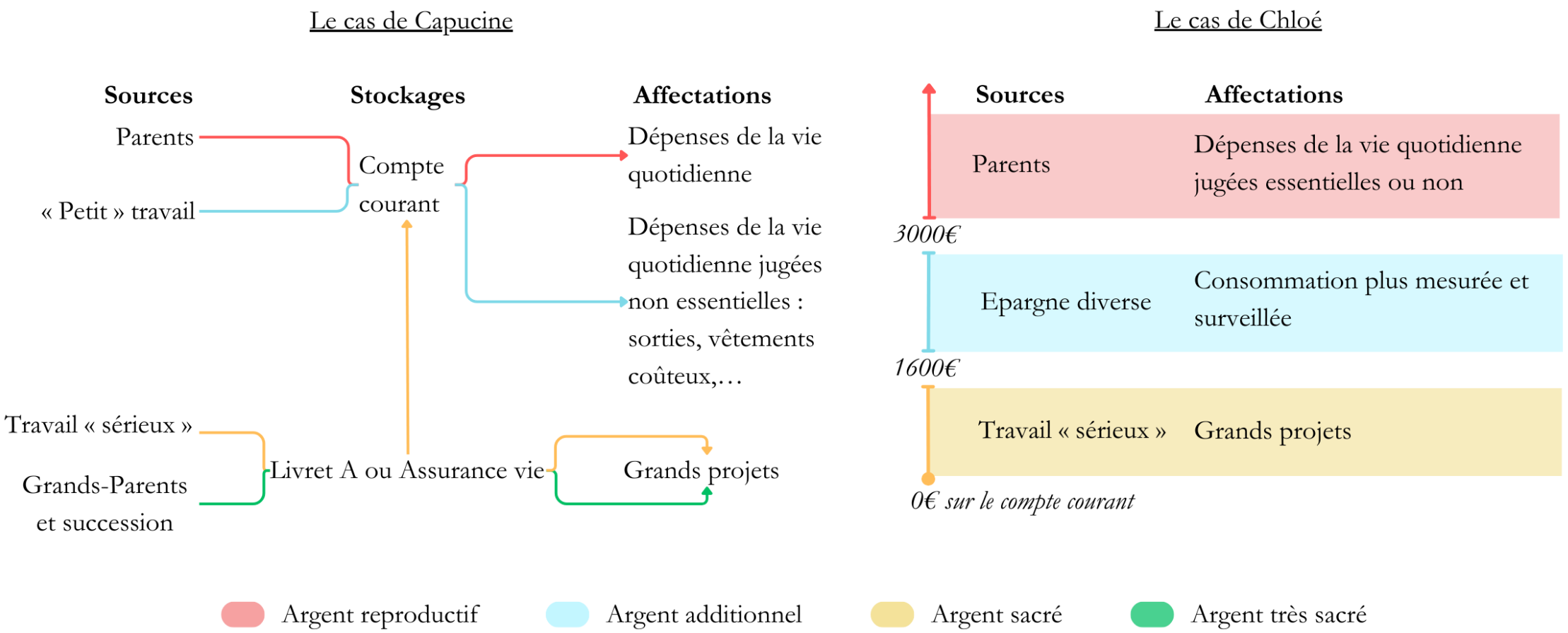

[35] Capucine et Chloé gèrent exclusivement leur argent à partir de leur application bancaire. Cette technologie semble même être à l'origine des pratiques de contrôle monétaire de Chloé puisque celles-ci reposent sur la consultation en temps réel de son solde de compte. Par ailleurs, les deux étudiantes utilisent d'autres services financiers comme un porte-monnaie Lydia. Ceux-ci n'apparaissent pas dans cette synthèse, car les sommes en jeu sont plus marginales et leurs usages restreints au cadre de la vie festive en école. La thèse en cours d'Aminata Coly sur la manière dont les étudiants s'emparent des dispositifs numériques d'accès à l'argent devraient apporter davantage de résultats sur ce point.

L'argent des familles tient une place spécifique parmi les ressources monétaires des deux étudiantes. Ces dernières en ont un usage précis et immédiat : assurer leurs dépenses de la vie courante. Loin de considérer ces donations comme une forme d'héritage, elles les décrivent davantage comme un « soutien logistique » pour reprendre les termes de Capucine. Dans le même temps, les étudiantes semblent activement participer au financement de leurs études. L'argent additionnel paraît leur donner une autonomie au quotidien, tandis que l'argent sacré leur permet de s'impliquer dans des dépenses éducatives exceptionnelles ; des projets marquants dans le récit de leur trajectoire scolaire.

2. Consommer sous le regard des familles

Au-delà de l'usage spécifique de l'argent familial, le soutien financier des parents peut exercer une influence sur les modes de consommation des étudiantes. Chloé et Capucine ont un point commun. L'un de leurs parents, en l'occurrence Anne-Claire et Pascal, est mandataire de leurs comptes. Un mandataire dispose d'une procuration bancaire, peut consulter et gérer les comptes du mandant et notamment émettre des virements. Lors de notre entretien, Anne-Claire m'explique : « C'est principalement pour faciliter les versements. Honnêtement, je ne vais pas voir leurs dépenses ou quoi que ce soit ». Si les parents entendent préserver l'intimité de la vie économique de leurs enfants, ils peuvent tout de même s'appuyer sur ce dispositif pour veiller à la bonne tenue du compte. Du moins, c'est que le cas de Capucine et Pascal nous laisse à penser ci-dessous.

FIGURE 8. MANDATAIRE ET MANDANT, LE CAS DE CAPUCINE ET PASCAL.

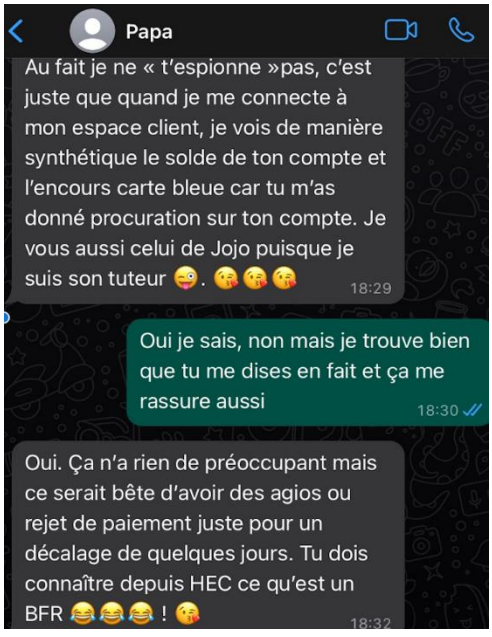

Capucine donne une idée plus précise de la manière dont l'éthique familiale pèse sur ses pratiques d'achat.

> « C'était juste avant le premier tour des élections. J'allais m'apprêter à voter blanc. Et là, je vois ce magnifique manteau Pierre Cardin dans un magasin pas loin de chez moi. Vraiment, très, très beau, doublé intérieur soie. Vraiment, il est magnifique. C'est de la seconde main évidemment, parce que je n'achète plus de neuf. Je me dis vraiment, il est très beau. Et, je me fous du prix dans ces moments-là. (…) Après, je n'ai pas d'occasion spécifique pour le porter, à part si ce n'est pour voter blanc aux élections. Alors, je me dis il me le faut absolument et je l'ai acheté. Je l'ai un peu caché quand je suis rentré chez mes parents. Hop, je l'ai mis avec mes affaires. Et, j'ai attendu un peu de temps avant de le ressortir comme si de rien n'était. Je sais que c'est un achat sans utilité, si ce n'est pour me faire extrêmement plaisir. Mes parents comprendraient assez mal, je me sens coupable. Très sincèrement, je pense qu'ils s'en foutent complétement, et après d'ailleurs je l'ai porté et ils m'ont dit que c'était joli sans savoir le prix bien sûr. Mais moi ça me mal à l'aise, je sais qu'ils ne s'achèteraient pas ça et que ça leur semble superficiel de dépenser autant d'argent dans des vêtements. Et même si c'est mon argent, celui que j'ai gagné, je me sens coupable de ne pas l'avoir utilisé pour des trucs plus utiles comme un livre pour l'école ou je ne sais pas une dépense culturelle ».
>
> Entretien Capucine, le 18.11.2022.

L'étudiante tente de concilier sa satisfaction individuelle avec les attendus moraux qu'elle prête à sa famille. Néanmoins, et comme malgré elle, Capucine exprime une distance vis-à-vis de son éthos économique familial.

> **Capucine** : Objectivement, j'aimerais gérer mon argent comme Lou. C'est vrai, elle économise beaucoup et ne fait pas de dépenses futiles comme moi. Elle met aussi en place des stratégies pour les trucs qui coûtent cher. Par exemple, elle arrive à se faire subventionner ses Collèges de médecine. Ce sont des livres qui coûtent quand même relativement cher. De mon côté, je n'ai pas la foi de faire des démarches comme ça. Si la Sécurité sociale lui doit 23€, elle va faire les papiers. Moi, j'estime que pour 23€, je peux offrir ce cadeau là à la sécurité sociale. Je ne vais pas m'embêter avec des trucs, ma quittée vaut 23€. Quand il y avait les grèves, Lou avait aussi pensée à se faire rembourser son passe Navigo. Donc déjà, elle a ces sortes de revenus passifs, et puis elle dépense nettement moins que moi. Moi, je n'achète pas quelque chose si ça ne me fait pas plaisir sur le moment, je marche au coup de cœurs.
> **Moi** : J'ai du mal à comprendre. Tu me dis que tu aimerais gérer ton argent comme elle, mais de l'autre côté tu ne le fais pas…pourquoi ?
> **Capucine** : Bah ouais, pour moi c'est vraiment : l'argent est bête si on ne le dépense pas.
> **Moi** : Pour autant, tu considères son mode de fonctionnement plus légitime que le tien ?
> **Capucine** : Bah, il est moins absurde. Tu vois, elle me dit quelquefois qu'elle va au resto. Quand, j'y vais avec mon copain, on mange bien, on prend une bouteille de vin, … Lou, elle mange un grec et elle est très heureuse c'est bien. Je pense que c'est une question d'habitude. Mais, on est très différente dans notre rapport à l'argent.

Tout en ayant intériorisée les normes de son économie familiale, Capucine semble tenir d'autres styles de vie et modes de consommation comme référence. Sa scolarité à HEC pourrait expliquer les différences entre son rapport à l'argent et celui de Lou que l'étudiante rapproche de celui de ses parents. Elle déclare notamment : « je pense que depuis que je suis à HEC, je dépense plus et surtout plus volontiers qu'avant. Je crois qu'avant 50€ si je n'avais pas un truc matériel pour ce prix-là ça aurait été un mauvais achat, alors que maintenant ça me dérange moins de dépenser mon argent dans des trucs immatériels, genre des services ». Toutefois, il s'agit de rester mesurer quant à la validité de cette hypothèse d'autant plus qu'aucune enquête ne traite à ce jour de la socialisation des étudiants d'écoles de commerce à l'économie.

En résumé, ce chapitre met l'accent sur la seconde acception du concept de reproduction sociale. Nous avons commencé par montrer comment les étudiantes s'appropriaient l'argent de leur famille en réservant son usage aux dépenses de la vie courante. A cet égard, l'argent familial permet aux étudiants d'épargner leurs autres ressources monétaires pour les allouer par le futur à un « grand projet ». Ensuite, nous avons souligné que Chloé et Capucine géraient et consommaient leurs ressources sous le regard ou sous l'influence morale de leurs parents. A ce titre, leur dépendance économique vis-à-vis de leurs parents semble orienter leurs pratiques monétaires. A présent, il reste à mieux comprendre les effets de la mobilisation du capital économique familial sur la scolarité des deux étudiantes.

CHAPITRE CONCLUSIF : ACCUMULER

Je reçois un message d'une étudiante d'HEC sur mon compte LinkedIn. Elle a vu mon post au sujet de mon questionnaire, a répondu à mon enquête et me propose de nous rencontrer pour me parler de son histoire. J'ai déjà clos ma récolte de matériaux depuis plusieurs semaines et m'apprête à entamer l'écriture de ce manuscrit. Pourtant, je ressens l'irascible envie et curiosité d'accepter son offre et de lui proposer un entretien : juste un dernier. Nous nous donnons alors rendez-vous devant la bouche d'une station de métro du 9e arrondissement ; non loin des locaux où elle est actuellement en stage. Nous sommes le lundi 20 mars 2023, il est 18h30. Arrivé légèrement en avance, je relis une dernière fois ma grille d'entretien précieusement stockée sur mon téléphone. En relevant la tête de mon écran, il me semble la reconnaître au loin. Nous échangeons alors quelques cordialités et nous dirigeons vers le café le plus proche afin de commencer l'entretien.

> **Moi :** Tu m'as écrit dans ton message que le financement des études était un sujet qui te tenait particulièrement à cœur. Je te propose de commencer notre échange en m'expliquant pourquoi ?
> **Louison :** Ma situation est un peu originale. En fait, j'ai deux crédits. J'ai d'abord emprunté 45 000€ à 18 ans. L'argent m'a permis de payer mon loyer à Lyon et d'assurer mes autres dépenses en classe préparatoire. Il a aussi servi à ma mère. Je vis dans une famille monoparentale avec ma maman et mes deux petits frères et il s'avère qu'elle a des difficultés financières. Je lui ai directement donné 35 000€. Une fois arrivée à HEC, j'ai eu besoin d'un nouveau prêt. Je n'ai pas vraiment regardé les conditions financières d'emprunt, c'était déjà un miracle que l'on me donne à nouveau de l'argent et en plus sans garants. Cette année, je commence à rembourser mon premier crédit. C'est du stress, il faut trouver le stage qui te rémunère, il faut trouver un loyer pas cher. Globalement, toute ma vie est centrée autour de cette question du remboursement, que ce soit la manière dont je gère mon argent au quotidien, ou la façon dont je me projette dans l'avenir.

Au fil de son récit, Louison n'a cessé d'éclairer en négatif mon travail auprès des familles Castel et Daouda-Truchaud. Elle qui se dit « autonome » sur le plan financier m'a suggéré à quel point et de quelles manières la mobilisation économique des familles était susceptible de favoriser l'accumulation de capitaux dans et par le cadre scolaire. Je me propose ici de donner à voir son histoire avant de conclure et de refermer ce mémoire.

1. Louison et ses deux crédits

Louison a 22 ans. Elle est en troisième année du programme grande école d'HEC. Elle effectue donc son année de césure au moment de notre entretien. A la rentrée 2023, elle rejoindra les bancs de Sciences Po par l'intermédiaire du même double diplôme que Capucine. L'étudiante exprime un profond intérêt pour la fonction publique et aimerait s'orienter vers un travail en lien avec l'environnement. Louison est boursière de la fondation HEC. Elle est donc exonérée des frais de scolarité. Elle a contracté un second prêt (60 000€) avec une banque partenaire d'HEC afin de payer son logement et de réaliser un semestre d'échange à l'étranger. Elle dispose par ailleurs d'une bourse publique qui lui permet de couvrir ses différentes dépenses quotidiennes.

Au fil de ses premiers mois sur le campus d'HEC, Louison s'est confrontée à ses premiers dilemmes. L'un d'entre eux concernait la cotisation BDE. Doit-elle débourser ces 300€ ? « C'est horrible à dire mais, ils ont mis la pression en jouant sur l'exclusion. Moi, je ne connaissais personne. Les gens de Ginette[36] ils arrivent à cinquante. Alors quand, ils te disent si tu ne paies pas tu ne pourras peut-être pas aller en soirée c'est angoissant. Psychologiquement, j'avais trop peur de me retrouver isolée, de ne pas réussir à m'intégrer, de rater plein de trucs. Alors, même si c'était beaucoup d'argent j'ai fini par craquer. Jusqu'au bout j'étais en total hésitation. Pour te dire, j'ai payé le dernier jour, le soir même. On était en plein Covid, je ne savais pas dans quelle mesure j'allais pouvoir sortir si ne payais pas la cotise ». Louison a par la suite appris avec beaucoup de soulagement l'annulation du Week-end d'intégration : « J'étais contente parce que là pour moi ça n'aurait pas été possible ».

« Pierre angulaire des sociabilités étudiantes en ESC » (Pierrel, 2015) et de l'accumulation de capital social[37], la vie associative et festive a néanmoins continué de préoccuper Louison. Bientôt, les voyages d'association ont été au centre de ses arbitrages budgétaires. « Si ça faisait longtemps que je n'étais pas rentrée chez moi, je m'accordais un voyage d'asso. Ça faisait à peu près le prix d'un billet de train. Mais, je faisais attention à ce que le prix ne soit jamais trop supérieur à 45€. En fait, j'avais comme un Excel dans ma tête et je gérais comme ça : quand je sentais que j'avais allouer toutes mes ressources exceptionnelles, le week-end passait à la trappe. Parfois, les asso' peuvent t'aider et prendre en charge ta participation. Mais, pas tout le temps. (…) C'est dur parce qu'il y a une sorte de chantage émotionnel qui n'est pas du tout méchant mais on te dit aller viens avec nous. Moi, je répondais que non, que je n'avais vraiment pas de souplesse dans mon budget.

[36] En référence au lycée privé Sainte Geneviève. Une classe préparatoire réputée.

[37] Pour Pierre Bourdieu, le capital social désigne « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance » (2006, 29)

Au cours de sa seconde année, Louison arrive à encadrer plus strictement ses dépenses associatives. « Typiquement, les pulls d'asso. Ça coûte super cher alors qu'après tu ne les remets jamais. Au début, je prenais les pulls de mes asso. Mais, après tu gagnes en assurance et tu arrives à mieux à dire non ». Louison intègre également le bureau de l'association dans laquelle elle se sent la plus « investie » et « intégrée ». Précisément, elle commence à s'occuper de l'organisation des voyages. « Je suis arrivée en disant bon l'important c'est le budget. Vraiment, c'est pas envisageable de faire un week-end trop cher. Donc mon truc à moi c'était de dire, il faut rentrer dans les clous pour faire les week-ends les moins cher possible. C'était un peu mon fer de lance ».

Les premières années de Louison à HEC ont aussi été l'occasion pour elle de réaliser un semestre d'échange en Italie. Cette dernière a préparé sa mobilité bien en amont de son départ. « Tout était anticipé sur un Excel, (…) j'avais tous les chiffres, ce que ça allait coûter en fonction des moyennes que je voyais sur Internet ». C'est notamment pour ce semestre d'étude qu'elle a contracté son prêt. « Je décaissais chaque mois 600€ de mon prêt pour payer le logement ». Mais cette expérience a eu un coût important pour Louison. « L'été qui a précédé, je me suis dit, il faut que je mette de côté, il faut que je gagne de l'argent. (…) finalement j'ai pété un câble. Je travaillais dans un resto, entre deux services je donnais des cours en ligne. Je rentrais, je faisais deux missions pour la Junior Entreprise. J'ai amassé un petit pactole. J'avais besoin de me rassurer. Mais, je me suis épuisée. A force de me dire faut faire de l'argent, il faut faire de l'argent, je ne me reposais pas. Physiquement je n'étais pas bien. Je me suis rendue malade, j'ai commencé à avoir des problèmes de santé ».

Si les échanges proposés par les écoles sont gratuits, le cas de Louison montre qu'ils ont des coûts variables pour les étudiants et que certains peuvent difficilement se permettre de le supporter. Par ailleurs, si Louison a pu suivre le *Global Exchange Program* (GEP) d'HEC, elle ne pourra pas cumuler davantage de capital international (Wagner, 2020) dans la mesure où elle a déjà épuisé ses capacités de financement.

A côté de la vie associative et scolaire, Louison doit de plus en plus préciser son projet professionnel. Vient alors le temps de la recherche de stages. L'étudiante résume sa situation : « si tu conjugues un engagement dans l'environnement, les exigences de ton diplôme, et en plus une rémunération qui te permet de vivre les stages se réduisent comme peau de chagrin ». Elle se lance alors à la recherche de qu'elle nomme les bons plans : « Il y a plein de super stages, mais je ne peux pas me les permettre. Il faut que je me nourrisse et que je paye un loyer à Paris. Du coup, j'ai consulté la base de données de l'école. Normalement, les gratifications des stages sont indiquées. A partir de là, j'ai essayé d'identifier des structures du public plus rémunératrices que la moyenne

genre 1200€ par mois. C'est pas incroyable comparé à d'autres, mais pour le public c'est super. (…) J'aimerais tellement avoir une expérience dans un ministère. C'est là où j'ai envie d'atterrir. Mais à moins que tes parents te paient ton loyer c'est impossible et même là vu les gratifications ».

Si son manque de ressources contraint sa recherche de stage, le remboursement de son emprunt risque de fortement orienter sa carrière professionnelle. « T'as tellement peur de pas avoir de ressources que tu finis par aller voir des boîtes qui ne te ressemblent pas. Malheureusement, je sais que je vais devoir aller vers la finance et le conseil pour gagner un max d'argent et me remettre à l'équilibre ». Ainsi, Louison ne rencontre pas que des obstacles économiques, on s'aperçoit qu'elle est aussi défavorisée dans la mesure où elle ne peut saisir les opportunités que sa scolarité à HEC offre à elle. Ceci distingue particulièrement Chloé de Louison. Si elles ont toutes les deux des aspirations comparables, Chloé peut effectuer des stages peu rémunérateurs en cabinet ou dans des organismes mondiaux ainsi que se projeter plus librement dans sa carrière grâce au soutien de ses parents.

Enfin, les conditions d'études de Louison affectent plus généralement son bien-être. Premièrement, l'étudiante doit quasiment organiser à elle seule le financement de ses études et la gestion de ses ressources. « J'ai essayé de faire un Excel. J'ai vu combien j'avais dépensé ça m'a rassurée. Je me suis dit je suis dans les clous je n'ai pas besoin de faire un comptage mensuel de mes dépenses. Dans ma tête, je me dis la nourriture c'est 200€, je ne dépasserai pas, les soirées c'est 2 ou 3 par mois et si ça ne rentre pas dans mon budget mental, je dis non. Ce qui fait que je m'interdis beaucoup de choses, je me contrôle beaucoup pour ne pas avoir compter mes sous ou mes tickets de carte bleue. Ça marche, c'est stressant, mais ça marche ». Secondement, Louison éprouve de l'angoisse dans la perspective du remboursement de ses prêts. « D'un seul coup, je me questionne. Qu'est-ce que je vais faire plus tard. Alors là, je me dis salaire, salaire, salaire. Et puis, j'essaie de rationaliser. Il y'a deux jours, j'étais encore en train de faire des calculs sur un papier. « J'ai une sorte de peur irrationnelle, de peur mentale, pour la contrôler il faut prendre le temps de se calmer et de regarder les chiffres, ça rassure. Là, je n'arrivais pas à travailler. Alors, ça m'a fait du bien. Le remboursement du crédit c'est comme une charge mentale mais que tu ne sens même plus tellement ça ta suit ». Ainsi, Louison montre à quel point les parents de Capucine et Chloé ne leur apportent pas seulement des ressources économiques. Ils prennent en charge une large partie de leur travail domestique financier et les libèrent d'une pression émotionnelle.

2. La mobilisation économique des familles : une synthèse par chapitre

Finalement, ce mémoire a cherché à rendre de compte des ressorts de la mobilisation familial de deux étudiantes d'HEC. Trois questions en ont composé l'intrigue. Pourquoi ces familles s'impliquent dans les études supérieures de leurs enfants ? Comment déterminent-elles leur degré d'investissement ? Comment s'organisent-elles pour les financer ? En me nourrissant de la sociologie relationnelle de Viviana Zelizer (Bandelj, 2012 ; Zelizer, 2012 ; Wherry, 2016), ainsi que d'une sociologie des matérialités attentive aux rôles des dispositifs financiers dans la « domestication » de l'argent (Deville, et al., 2016 ; Halawa, Olcoń-Kubicka 2018), j'ai posé l'hypothèse que l'activité économique des familles était guidée et régie par des formes de calculs et de rationalités empruntes de considérations personnelles, émotionnelles et surtout morales.

La première partie a ainsi porté sur l'engagement des familles. Le chapitre 1 a attiré notre attention sur le poids des propriétés économiques des parents et des filières d'études des enfants dans l'investissement financier des familles. Après cette entrée en matière, le chapitre 2 a éclairé les motivations et les justifications de Pascal, Béatrice et Anne-Claire à participer si activement au financement des études de leurs filles. Contre l'idée que les familles déploient des stratégies économiques à enjeu scolaire conscientes, j'ai démontré comment leur engagement puisait son origine et sa vigueur dans la morale. Au-delà d'une question d'argent, ou de la promotion sociale d'un membre de la lignée, le financement des études m'a alors semblé représenter pour ces familles une façon de construire et de défendre une signification commune de la parentalité, de la « bonne » vie en famille et de ce que peut signifier un avenir désirable.

La seconde partie est ensuite revenue plus en détail sur la circulation des ressources économiques. Si nous employons le terme de ressources économiques, il s'est avéré que les membres des deux familles s'échangeaient en premier lieu de l'argent. L'objectif de cette partie a été de donner à voir au lecteur le financement en train de se faire tout en se demandant comment l'engagement moral des parents et des enfants pouvait rejaillir sur leurs pratiques économiques. Le chapitre 3 a d'abord porté sur les modèles de gestion, de contrôle et d'allocation de l'argent. A travers leurs pratiques d'épargne et leurs usages de tableurs Excel, les familles ont semblé s'organiser de telle sorte à pouvoir « mettre à l'écart » leurs contraintes financières en matière d'éducation et inscrire dans la pratique l'incommensurabilité du soutien qu'elles disent vouloir apporter aux étudiants. A ce titre, la morale familiale m'a paru se refléter, se déployer, et se reconduire dans leurs pratiques monétaires. Par la suite, le chapitre 4 s'est attaché à décrire et analyser les transferts monétaires réalisés dans le cadre du financement des études. Les membres des deux familles se sont révélés produire un intense travail relationnel médié par différents

dispositifs techniques : discussion SMS, automatisation des virements, modifications de leurs libellés via leur application bancaire. Malgré l'inégalité économique que peut représenter le financement des études entre les membres d'une adelphie, parents et enfants se sont évertués à trouver des arrangements économiques de famille et à les préserver. Une nouvelle fois, mes enquêtées se sont appuyés sur un ensemble de justification morales pour souder la maisonnée autour de cette cause commune.

Enfin, la dernière partie de ce mémoire a traité des usages des ressources économiques. Si les familles se mobilisent, comment les étudiants mobilisent les ressources de leurs familles ? Le chapitre 5 est revenu sur les pratiques d'appropriation monétaire de Capucine et Chloé. A travers leurs techniques de stockage de l'argent, leurs modes de consommation, et la narration de leurs scolarités, les étudiantes ont semblé affecter différentes valeurs et significations au capital économiques qu'elles ont reçu, ou dont elles ont bénéficié, de leur famille. En ouverture, ce dernier chapitre constitue un contrepoint à l'analyse de la mobilisation familiale de Chloé et Capucine. Afin de mieux éclairer leurs effets, il décentre notre regard des transmissions familiales vers les inégalités de scolarité que le capital économique peut produire tout au long d'une scolarité à HEC.

3. Les études en héritage : une réflexion autour du titre

Le titre de ce manuscrit nous invitait à considérer le financement des études comme une forme d'héritage. A l'issue de ma démonstration, cet axe de lecture impose plusieurs remarques. Manifestement, les familles Castel et Daouda-Truchaud ne conçoivent pas leur mobilisation économique sur le mode de l'héritage. Cela peut tout d'abord s'expliquer par la forme que prennent les transmissions économiques à enjeu scolaire. A la différence des successions ou des donations entre vifs, celles-ci ne donnent pas lieu à un transfert exceptionnel au montant conséquent, mais à une série de petites sommes allouées avec régularité. Cela peut aussi se comprendre par le statut donné au financement des études au sein de la famille. La prise en charge des dépenses éducatives est fortement intégrée au fonctionnement de l'économie domestique des ménages parentaux. A ce titre, le financement des études apparaît surtout à mes enquêtés comme un poste budgétaire supplémentaire[38]. Enfin, cela peut avoir trait au cadre définitionnel de l'héritage. Comme le rappelle Anne Gotman, l'héritage représente une « fiction juridique » (2006, p.121). Or, aucun texte de lois,

[38] La prise en charge des frais de scolarité constitue un cas à part. Les montants en jeu sont plus importants, les versements moins fréquents et le circuit de financement différent de celui des dépenses de la vie courante. Pour autant, les familles n'abordent toujours pas ce financement sous l'angle de l'héritage. Sur ce point, il convient de souligner que l'argent des frais de scolarité n'est jamais transmis aux étudiants. Ce type de dépenses est directement assuré par les parents. Ainsi, tout en bénéficiant de l'argent de leur famille, les étudiantes n'en ont jamais vraiment disposé. On peut donc faire l'hypothèse que ce capital n'est pas conçu comme un héritage dans la mesure où il est affecté à une dépense par les donateurs et non librement laissé à la disposition de l'héritier. Néanmoins, dans le cas des viticulteurs de Cognac étudié par Céline Bessière (2010), l'héritage prend la forme d'une exploitation, à savoir d'un bien matériel, affecté, transmis inter *vivos* et est bien perçu comme tel par les enfants des viticulteurs. La troisième explication peut éclairer ce paradoxe.

ni aucun professionnel du droit (juges, avocats, notaires, …) ne donnent d'existence légale ou encore fiscale aux mobilisations économiques familiales à enjeu scolaire. Dans ce cas, faut-il continuer de percevoir une forme d'héritage dans le financement familial des études supérieures ? Mon intuition ne s'est-elle pas transformée au fil de l'enquête en une « imposition de problématique »[39] (Bourdieu, 1993 ; Lizé, 2009) ?

Si les parents ne conçoivent pas l'argent qu'ils engagent dans les études de leurs enfants comme le transfert d'une partie de leur patrimoine, la liberté d'étudier dans le Supérieur constitue bel et bien un héritage qu'ils souhaitent leur léguer. En d'autres termes, les deux familles pensent la mobilisation de leur capital économique comme une partie intégrante de la transmission de leur héritage culturel[40]. On le saisit particulièrement dans le « travail de réception » (Gotman, 2006, p.104) produit par les étudiantes. La possibilité de poursuivre une scolarité sans contraintes financières suscite en elles un sentiment de reconnaissance et non de redevabilité. Capucine, Chloé et leurs sœurs l'expriment à travers leur souci de saisir cette « chance », mais également par leur volonté de « retransmission » (Gotman, 2006, p.107) aux générations à venir. Plus qu'un résultat, ma démonstration m'amène finalement à énoncer une hypothèse. Pour Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, les Héritiers désignaient les étudiants dont l'Ecole consacre les dispositions (1964). Pour ma part, je crois qu'un second critère doit venir compléter la définition de ce concept. Selon moi, ces étudiants seraient aussi ceux dont les familles encouragent la poursuite d'étude dans le Supérieur en veillant à les libérer de toutes considérations matérielles, et financières. Précisément, il me semble que les héritiers ne renvoient pas seulement aux étudiants très fortement financés par leurs parents, mais avant tout à ceux issus de familles au sein desquelles *la prise en charge des dépenses liées aux études supérieures* s'est diffusée et a été intériorisée comme un héritage à transmettre[41]. Cette idée restant à démontrer, je me propose à présent de refermer ce mémoire en ouvrant davantage les coulisses de l'enquête et en réfléchissant aux voies par lesquelles elle peut être prolongée.

---

[39] Dans la conduite d'entretiens directifs ou semi-directifs, les effets d'imposition désignent une tendance à « imposer aux enquêtés des questions qu'ils ne se posent pas et de les voir répondre dans des mots qui ne sont pas les leurs » (Cesaro, Fournier, 2018).

[40] Jusqu'à présent, les typologies rendant compte des discours et logiques d'héritage ont eu tendance à opposer les transmissions culturelles et patrimoniales (Anne Gotman, 1988, p.12 ; Forsé, Frénod, Lafaye, 2018, p.112). Ce mémoire démontre l'existence de formes d'hybridation.

[41]Cette idée s'inspire directement d'une remarque d'Ane Gotman sur la transmission du patrimoine. Cette dernière considère que l'héritage ne saurait se restreindre au « transfert d'un patrimoine physique utile au maintien et à la position dans la hiérarchie sociale. C'est aussi la transmission des valeurs familiales, et notamment la disposition à acquérir » (1988, p.48). La sociologue aborde alors le cas de l'accès à la propriété. « Si le fait d'hériter est indicatif d'une ascension sociale, s'il traduit un passage de la classe populaire à la classe moyenne, ce n'est pas seulement parce qu'il rend les héritiers propriétaires, mais parce que la propriété fait désormais partie de la famille. Le statut individuel de propriétaire peut être caduc, le fait d'appartenir à une famille où la propriété commence à se diffuser est déjà plus indicative d'une appartenance de classe » (*Idem*).

4. Étudiant et apprenti-chercheur : un retour réflexif sur l'enquête

Mon expérience personnelle m'a beaucoup apporté tout au long de cette enquête à la fois dans l'élaboration des hypothèses, au cours de mes entretiens et dans l'analyse de mes matériaux. Mon statut d'étudiant m'a d'abord permis de tisser un lien de proximité et de confiance avec mes enquêtés et a très certainement facilité mon accès aux autres membres de leur famille. Dans le même temps, ma propre situation socio-économique m'a poussé à me questionner sur leur quotidien et sur ce qu'ils considéraient comme « normal ». Lorsque Capucine me parle de ses échanges universitaires en Asie ou de l'un de ses stages en Allemagne tout semble très simple. Comme si sa mobilité n'entraînait quasiment aucun surcoût pour elle. De mon côté, je percevais une multitude de problèmes logistiques et financiers. La question du logement en tête. Plutôt que de gommer mes réactions, je m'en suis saisi. Elles m'ont permis d'identifier le travail relationnel produit par les membres des deux familles et de mieux cerner leurs arrangements économiques.

Par ailleurs, être un étudiant soutenu par ses parents m'a permis de tester des hypothèses. Cela m'a poussé à me questionner sur ma propre situation et sur la place du financement des études au sein de ma famille. De cette manière, certaines interrogations ont émergé. Par exemple, je ne parvenais pas à percevoir les moments au cours desquels les familles discutaient d'argent. Au fil de mes entretiens, mes enquêtés ne se souvenaient plus de leurs discussions ou m'expliquaient jamais en parler. Face à cet obstacle, je me suis rappelé que les SMS que j'échange régulièrement avec ma mère pouvaient contenir de précieuses informations à ce sujet. Ainsi, j'ai demandé à mes enquêtés s'il était possible de me transmettre des captures d'écran de conversations portant sur le financement de leurs études. Les matériaux récoltés se sont avérés précieux pour mon analyse. J'ai également utilisé mon expérience personnelle afin de questionner Chloé et Capucine sur leurs pratiques de consommations. J'ai été sensible au fait que l'un de leurs parents soit mandataire de leurs comptes en banque car je suis dans cette situation.

5. Une sous-exploitation de certains matériaux

Si cette recherche de master apporte un certain nombre de résultats, elle reste un travail d'apprentissage réalisé en temps limité. A ce titre, je tiens à rendre compte de mes erreurs et de mes frustrations. Je regrette principalement de ne pas avoir pu exploiter de manière optimale l'ensemble des matériaux que j'ai collecté. Je pense en premier lieu à mon entretien avec Gauthier.

Après trois années de classe préparatoire et trois autres passées à HEC, l'étudiant a poursuivi ses études en master au sein d'un double-diplôme entre l'école de commerce jovacienne

et une prestigieuse université américaine. Le cas de Gauthier m'a particulièrement intéressé pour plusieurs raisons. D'abord, il a suscité mon intérêt par son niveau d'endettement, atteignant la centaine de milliers d'euros. Ensuite, parce que sa situation pourrait constituer un objet de recherche en elle-même. En effet, le cas de Gauthier pourrait inspirer une recherche sur les pratiques de financement des étudiants français scolarisés aux Etats-Unis mais dont les familles résident en France. Enfin, cet entretien et la situation exposée par l'étudiant m'a surtout interpellé sur un point : le capital économique familial mis à la disposition de l'étudiant.

En classe préparatoire, le système de financement dans lequel s'inscrivait Gauthier et sa famille était semblable à celui de la famille de Chloé : les parents répondaient aux besoins de financements du loyer et effectuaient des versements mensuels à leur enfant. Néanmoins, une fois que l'étudiant a rejoint les bancs d'HEC, les arrangements financiers et la circulation du capital économique au sein de la famille se sont modifiés. La famille de Gauthier s'est peu ou prou désengagée du financement de ses études. Ainsi, le jeune-homme a dû contracter un emprunt pour financer ses frais de scolarité et sa vie sur le campus. En parallèle, il est allé puiser des ressources économiques dans un héritage qu'il avait touché quelques années plus tôt à la suite du décès d'un de ses grands-parents.

Si je n'ai pas évoqué plus tôt l'histoire de Gauthier dans ce mémoire, son récit a été d'une grande utilité dans mon analyse. D'une part, il m'a permis de prendre conscience du travail de gestion de l'argent effectué par les familles. D'autre part, c'est à la lumière du cas de Gauthier que j'ai compris à quel point le financement des études pouvait constituer une cause commune au sein de la maisonnée. Cela peut s'observer à travers le rôle pris par son frère ainé lorsque l'étudiant d'HEC a dû contracter un second emprunt en master. Alors qu'il s'apprêtait à s'engager auprès de la banque, ses parents ont refusé de se porter garants de son crédit. C'est donc le frère ainé de Gauthier qui a pris le relais estimant qu'une telle opportunité scolaire ne pouvait se rater.

En deuxième lieu, je regrette de ne pas avoir assez exploité les données du questionnaire sur le financement des études à HEC. Élaborer cette source de données a requis beaucoup de temps et d'investissement : je l'ai réfléchie, fabriquée, en ai assurée la diffusion et plus tard, l'exploitation de ses résultats. J'ai d'abord pensé cet outil comme un moyen d'objectiver la manière dont les capacités de financement des étudiants pouvaient façonner leur scolarité au sein d'HEC. Après avoir récolté et traité les données, cette dimension du financement des études et de ses conséquences sur les trajectoires scolaires s'est finalement révélée plus marginale dans l'élaboration de mon travail final. En effet, la mise en commun de mes matériaux et la ligne directrice finale de ce mémoire s'est davantage orientée sur les transmissions économiques familiales en elles-mêmes.

Pour autant, je reste persuadé que ce questionnaire et l'ensemble des informations auxquelles il m'a permis d'accéder peuvent être utiles. Au-delà de ma propre recherche, je réfléchirai au cours des prochains mois à la manière d'optimiser l'exploitation de ces données pour l'ensemble des chercheurs. Je chercherai à mettre ces données à leur disposition ou à celle de futurs étudiants s'intéressant à ces sujets dans une démarche de sciences ouvertes.

Dans cette même démarche, et à l'image du travail d'Arnaud Pierrel, j'espère que ma recherche en appellera de nouvelles. Dans un premier temps, je pense que le dispositif d'enquête que j'ai déployé pourrait être répété auprès de familles moins aisées, d'étudiants inscrits dans des filières d'études différentes et engagés dans des scolarités plus ou moins longues. A ce titre, la thèse en cours de Timothée Vacher, doctorant à l'IRISSO sous la direction de Céline Bessière et Elise Tenret, peut contribuer à nourrir cet axe de réflexion. Dans un second temps, le rôle d'une institution est quasi absent de mon mémoire : celui d'HEC. Nous pourrions nous questionner sur la manière dont les institutions scolaires construisent les catégories économiques au moyen desquelles elles déterminent les critères d'attribution de bourse et s'accordent sur la réduction des frais de scolarité. Nous gagnerions aussi à étudier la manière dont les établissements d'enseignement peuvent valoriser le capital économique et favoriser les étudiants qui le détiennent. Au-delà même des frais de scolarité, la promotion des années de césure ou les exigences d'internationalisation des parcours sont des objets à explorer.

Pour l'heure, j'espère que ce mémoire aura éclairé la mobilisation économique à enjeu scolaire de certaines familles des classes supérieures connaissant une mobilité ascendante et esquissé quelques pistes de réflexions en vue de replacer le rôle du capital économique au cœur de la reproduction sociale à composante scolaire.

BIBLIOGRAPHIE

ADKINS L., DEVER M., 2016, « The Financialisation of Social Reproduction: Domestic Labour and Promissory Value », dans ADKINS L., DEVER M. (dirs.), *The Post-Fordist Sexual Contract: Working and Living in Contingency*, London, Palgrave Macmillan UK, p. 129-145.

ARRONDEL L., WOLFF F.-C., 1998, « La nature des transferts inter vivos en France : investissements humains, aides financières et transmission du patrimoine », *Économie & prévision*, *135*, 4, p. 1-27.

BANDELJ N., 2009, « Emotions in economic action and interaction », *Theory and Society*, *38*, 4, p. 347-366.

BANDELJ N., 2012, « Relational Work and Economic Sociology », *Politics & Society*, *40*, 2, p. 175-201.

BANDELJ N., GRIGORYEVA A., 2021, « Investment, Saving, and Borrowing for Children: Trends by Wealth, Race, and Ethnicity, 1998–2016 », *RSF: The Russell Sage Foundation Journal of the Social Sciences*, *7*, 3, p. 50-77.

BANDELJ N., WHERRY F.F., ZELIZER V.A., 2020, *Money Talks: Explaining How Money Really Works*, Princeton University Press, 286 p.

BESSIERE C., 2010, *De génération en génération: arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac*, Raisons d'agir, 228 p.

BESSIERE C., 2022, « Les arrangements de famille », *Archives de Philosophie*, *Tome 85*, 4, p. 29-49.

BESSIERE C., GOLLAC S., 2019, « Pourquoi il faut étudier le genre du capital », *Mouvements*, *100*, 4, p. 135-142.

BESSIERE C., GOLLAC S., 2022, *Le genre du capital: Comment la famille reproduit les inégalités*, La Découverte (Poche / Sciences humaines et sociales), 251 p.

BOSVIEUX-ONYEKWELU C., HERLIN-GIRET C., PERRIN-HEREDIA A., 2022, « Être riche et se sentir en droit de l'être », *Politix*, *140*, 4, p. 103-123.

BOURDIEU P., 1994, « Stratégies de reproduction et modes de domination », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, *105*, 1, p. 3-12.

BOURDIEU P., 2006, « 1. Le capital social. Notes provisoires », dans *Le capital social*, Paris, La Découverte (Recherches/MAUSS), p. 29-34.

BOURDIEU P., ACCARDO A., 1993, *La misère du monde*, Le Grand livre du mois, 947 p.

BOURDIEU P., PASSERON J.-C., 1964, *Les héritiers: les étudiants et la culture*, Minuit.

BOURDIEU P., PASSERON J.-C., 2018, *La Reproduction: Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minuit, 375 p.

CESARO P., FOURNIER P., 2018, « Comment échapper à l'imposition de problématique dans l'enquête sociologique par entretiens ? Les ressources de la vidéo-élicitation à partir d'images de fiction ».
CICCHELLI V., 2000, « Être pris en charge par ses parents. Portraits de la gêne et de l'aisance exprimées par les étudiants », *Lien social et Politiques*, 43, p. 67-79.

COLLAS T., 2013, « Le public du soutien scolaire privé. Cours particuliers et façonnement familial de la scolarité[*] », *Revue française de sociologie*, *54*, 3, p. 465-506.

COLY A., 2022, *Usages des dispositifs numériques d'accès à l'argent de la jeunesse. Pratiques financières et risques associés*, These en préparation, Université Gustave Eiffel.

CORDAZZO P., TENRET E., 2011, « L'économie étudiante », dans *Les mondes étudiants*, La Documentation française, p. 217-225.

COTTEREAU A., 2016, « Ne pas confondre la mesure et l'évaluation : aspects de l'ethnocomptabilité », *Revue des politiques sociales et familiales*, *123*, 1, p. 11-26.

DEBORDEAUX D., STROBEL P., 2002, *Les solidarités familiales en questions. Entraide et transmission*.

DELESPIERRE A., 2019, « L'invitation au voyage. La distinction sociale entre élèves ingénieurs à travers les séjours internationaux », *Agora débats/jeunesses*, *81*, 1, p. 45-58.

DELPIERRE A., 2022, *Servir les riches. Les domestiques chez les grandes fortunes*, Paris, La Découverte (Sciences humaines et sociales), 206 p.

DEVILLE J., OSSANDÓN J., LAZARUS J., LUZZI M., 2021, « Financial oikonomization: the financial government and administration of the household », *Socio-economic review*, *20*, 3, p. 1473-1500.

DEVINE F., 2004, *Class practices: how parents help their children get good jobs*, Cambridge, University Press.

DUFY C., WEBER F., 2023, *La nouvelle anthropologie économique*, Paris, La Découverte (Repères), 128 p.

FRASER N., 2016, « Contradictions of capital and care », *New Left review*, p. 99-117.

FREMEAUX N., LETURCQ M., 2023, « Les formes légales de vie en couple et leurs conséquences sur le partage du patrimoine et des ressources entre conjoints en France », *Recherches familiales*, *20*, 1, p. 115-133.

GOFFMAN E., 1974, *Les Rites d'intéraction by Erving Goffman(1974-01-01)*, Les Editions de Minuit.

GOLLAC S., 2003, « 9. Maisonnée et cause commune : une prise en charge familiale », dans *Charges de famille*, Paris, La Découverte (TAP / Enquêtes de terrain), p. 274-311.

GOLLAC S., 2006, « Comment passer de l'ethnographie à l'analyse de données statistiques ? Une étude des stratégies immobilières familiales », 6.

GOLLAC S., 2011, *La pierre de discorde : stratégie immobilières familiales dans la France contemporaine*, These de doctorat, Paris, EHESS.

GROBON S., 2018, « Combien coûte un jeune adulte à ses parents ? − Les revenus et le patrimoine des ménages | Insee ».

GOTMAN A., 1988, *Hériter*, Presses universitaires de France, 246 p.

GOTMAN A., 2006, *L'héritage*, Paris cedex 14, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), 128 p.

HALAWA M., OLCOŃ-KUBICKA M., 2018, « Digital householding: calculating and moralizing domestic life through homemade spreadsheets », *Journal of Cultural Economy*, *11*, 6, p. 514-534.

HAUSCHILDT K., s. d., « Social and Economic Conditions of Student Life in Europe. Eurostudent VII 2018-2021 | Synopsis of Indicators ».

HENRI-PANABIERE G., 2010, *Des" héritiers" en échec scolaire*, La dispute.

HERPIN N., DECHAUX J.-H., 2004, « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Economie et Statistique*, *373*, 1, p. 3-32.

HOCHSCHILD A.R., 2003, « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, *9*, 1, p. 19-49.

HUGREE, POULLAOUEC T., 2021, « Comprendre les dessous de la carte scolaire (2/2) - De la ségrégation résidentielle aux contournements des collèges publics », *Atlas social de la métropole nantaise*.

IAZZOLINO G., WASIKE N., 2015, « The unbearable lightness of digital money », *Journal of Payments Strategy & Systems*, *9*, 3, p. 229-241.

INSEE, 2021, « Héritages - 2018 − Transmissions intergénérationnelles en 2018 : donations, héritages et aides | Insee ».

ISHIZUKA P., 2019, « Social Class, Gender, and Contemporary Parenting Standards in the United States: Evidence from a National Survey Experiment », *Social Forces*, *98*, 1, p. 31-58.

JOURDAIN A., NAULIN S., 2011, « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu », *Idées économiques et sociales*, *166*, 4, p. 6-14.

KAKPO S., 2012, *Les devoirs à la maison. Mobilisation et désorientation des familles populaires*, Paris cedex 14, Presses Universitaires de France (Éducation et société), 214 p.

LAHIRE B., 2017, *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Média Diffusion.

LAMBERT A., 2010, « Le comblement inachevé des écarts sociaux. Trajectoire scolaire et devenir professionnel des élèves boursiers d'HEC et de l'ESSEC », *Actes de la recherche en sciences sociales*, *183*, 3, p. 106-124.

LAVAL C., VERGNE F., CLEMENT P., DREUX G., 2011, « Chapitre 5. Capital et éducation », dans *La nouvelle école capitaliste*, Paris, La Découverte (Sciences humaines), p. 145-181.

LAZARUS J., 2022, « La méthode de Viviana Zelizer. La famille réconciliée avec l'économie », *Archives de Philosophie*, *Tome 85*, 4, p. 11-27.

LE PAPE M.-C., PORTELA M., TENRET É., 2018, « "Ça n'a pas de sens de compter comme ça". Difficultés et limites d'une approche comptable des aides financières et matérielles apportées aux jeunes adultes dans la famille », *Sociologie*, *9*, 4, p. 417-436.

LE PAPE M.-C., PORTELA M., TENRET É., 2020, « Argent et sentiments. Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes », *Economie et Statistique*, *514*, 1, p. 71-92.

LE PAPE M.-C., TENRET É., 2016, « Solidarités familiales et conditions de vie étudiantes : des disparités objectives aux inégalités perçues ».

LIENARD G., MANGEZ É., DRAELANTS H., 2022, *Capital culturel et inégalités sociales. Morales de classe et destinées sociales : passé et présent d'une problématique*, ENS Éditions.

LIEVRE A., s. d., « Les ressources des étudiants selon la formation suivie », Note d'information, *SIS*, 2018.

LIZE W., 2009, « Entretiens, directivité et imposition de problématique. Une enquête sur le goût musical », *Genèses*, *76*, 3, p. 99-115.

MARTIAL A., 2005, « Comment rester liés ? », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, 45, p. 67-82.

MASSON P., 2001, « La fabrication des Héritiers », *Revue française de sociologie*, *42*, 3, p. 477-507.

MERCKLE P., 2005, « Une sociologie des' irrégularités' sociales est-elle possible ? », *Idées, la revue des sciences économiques et sociales*, 142 (Déc. 2005), p. 22-29.

MUSSELIN C., 2018, « New forms of competition in higher education1 », *Socio-Economic Review*, *16*, 3, p. 657-683.

OBERTI M., 2007, *L'école dans la ville. Ségrégation - mixité - carte scolaire*, Paris, Presses de Sciences Po (Académique), 304 p.

OLCOŃ-KUBICKA M., 2016, « Financial Arrangement as a Reflection of Household Order », *Polish Sociological Review*, 196, p. 477-494.

OLCOŃ-KUBICKA M., HALAWA M., 2018, « Making a Living: How Middle-Class Couples in Warsaw Start and Practice a Household », *Kultura i Społeczeństwo*, *62*, 4, p. 91-111.

OLCOŃ-KUBICKA M., 2019, « Mortgage Loans and Their Social Effects », Stan Rzeczy, 17, p. 211-218.

OLCOŃ-KUBICKA M., 2020, « Pursuit of fairness in household financial arrangements among young middle-class couples in Poland », *Journal of Consumer Culture*, *20*, 2, p. 156-174.

OLLER A.-C., 2020, *Le coaching scolaire. Un marché de la réalisation de soi*, Paris cedex 14, Presses Universitaires de France (Éducation et société), 272 p.

OSSANDÓN J., 2021, « Hirschman's Exit, Voice, and Loyalty and contemporary economic sociology », *Journal of Cultural Economy*, *14*, 4, p. 498-505.

PAPUCHON A., 2014, « Les transferts familiaux vers les jeunes adultes en temps de crise : le charme discret de l'injustice distributive », *Revue française des affaires sociales*, 1-2, p. 120-143.

PARIENTY A., 2018, *School business : Comment l'argent dynamite le système éducatif*, La Découverte, 168 p.

PERRIN-HEREDIA A., 2021, « La gestion du budget un pouvoir paradoxal pour des femmes de classes populaires », dans BONVALET C., DIETRICH-RAGON P., LAMBERT A. (dirs.), *Le monde privé des femmes : Genre et habitat dans la société française*, Paris, Ined Éditions (Questions de populations), p. 193-212.

PIERREL A., 2012, *Les « petits moyens » des grandes écoles. Enquête auprès de boursiers d'écoles supérieures de commerce*, Mémoire de master 1, ENS EHESS.

PIERREL A., 2015, « Réussite scolaire, barrière économique. Des boursiers et leur famille face aux frais de scolarité des grandes écoles de commerce », *Sociologie*, *6*, 3, p. 225-240.

PIERREL A., 2020, *Des amphis d'apprentis. Genèses, structurations et composition sociale des formations en apprentissage dans l'enseignement supérieur*, These de doctorat, Poitiers.

PORTELA M., POL T., ALBEROLA E., 2014, « Ressources et Parcours Vers L'indépendance Des Jeunes Adultes En France. Associer Soutien Familial, Aides Publiques et Revenus Du Travail »,.

REAU B., 2009, « Voyages et jeunesse "favorisée". Usages éducatifs de la mobilité », *Agora débats/jeunesses*, *53*, 3, p. 73-84.

SIMMEL G., 1987, *Philosophie de l'argent*, Presses Universitaires de France, 662 p.

SINGLY F. DE, 1996, « L'appropriation de l'héritage culturel », *Lien social et Politiques*, 35, p. 153-165.

SPILERMAN S., WOLFF F.-C., 2012, « Parental wealth and resource transfers: How they matter in France for home ownership and living standards », *Social Science Research*, *41*, 2, p. 207-223.

SCHNAPPER Q., 2021, *Une économie d'interconnaissance : commerce et appartenances locales dans un bourg périurbain de l'ouest de la France de l'entre-deux-guerres à nos jours*, These de doctorat, Université Paris sciences et lettres.

THEVENOT L., BOLTANSKI L., 2022, *De la justification*, Editions Gallimard, 568 p.

VATIN F., 2013, *Évaluer et valoriser : Une sociologie économique de la mesure*, Presses universitaires du Midi.

VERSCHUUR C., GUERIN I., HILLENKAMP I., 2021, *Effervescences féministes : Réorganiser la reproduction sociale, démocratiser l'économie solidaire, repenser la valeur*, Graduate Institute Publications.

WAGNER A.C., 2020a, « III / Le capital international, instrument de domination culturelle et sociale », dans Paris, La Découverte (Repères), p. 43-69.

WAGNER A.C., 2020b, « The internationalization of elite education. Merging angles of analysis and building a research subject », dans DENORD F., PALME M., REAU B. (dirs.), *Researching Elites and Power. Theory, Methods, Analyses.*, Springer.

WEBER F., 2006, *Séparation des scènes sociales et pratiques ordinaires du calcul*, Éditions Rue d'Ulm.

WEBER M., 1995, *Économie et société : Les catégories de la sociologie*, Pocket, 834 p.

WHERRY F.F., 2016, « Relational accounting: A cultural approach », *American Journal of Cultural Sociology*, *4*, 2, p. 131-156.

WOLFF F.-C., 2000, « Les transferts versés aux enfants et aux parents : altruisme ou échange intertemporel ? », *Économie & prévision*, *142*, 1, p. 67-91.

ZALOOM C., 2019, *Indebted: How Families Make College Work at Any Cost*, Princeton University Press, 286 p.

ZANTEN A. VAN, 2010, « Choix de l'école et inégalités scolaires. Le rôle des ressources culturelles et économiques des parents », *Agora débats/jeunesses*, *56*, 3, p. 35-47.

ZELIZER V., 2001, « Transactions intimes », *Genèses*, *42*, 1, p. 121-144.

ZELIZER V., WEBER F., 2006, « Viviana Zelizer, "l'argent social". Entretien avec Florence Weber », *Genèses*, *65*, 4, p. 126-137.

ZELIZER V., 2012, « How I Became a Relational Economic Sociologist and What Does That Mean? », *Politics & Society*, *40*, 2, p. 145-174.

ZELIZER V.A., 2009, *The Purchase of Intimacy*, Princeton University Press, 369 p.

ZELIZER V.A., 2011, *Economic Lives*, Princeton University Press.

ZELIZER V. A, 2016, *La Signification sociale de l'argent*, Média Diffusion, 348 p.

ZOLESIO E., 2011, « Anonymiser les enquêtés », *¿ Interrogations ? Revue pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales*, 12, p. 174-183.

ANNEXES

1. *Index* des enquêtés

Enquêté	Age	Genre	Formation	Occupation actuelle	Situation conjugale
Famille Castel					
Capucine	23	Féminin	. Collège universitaire Sciences Po Paris . Licence INALCO . DD Sciences Po /HEC	Master 2	En couple
Lou	22	Féminin	. Étude de médecine . Master de philosophie	Quatrième année de médecine	En couple
Eugénie	13	Féminin	x	Collégienne	x
Pascal	56	Masculin	. Classe préparatoire « HEC » publique . PGE EDHEC	Cadre d'une grande compagnie d'assurance	Marié
Béatrice	56	Féminin	. LEA allemand/néerlandais . PGE EDHEC . École d'orthophonie	Orthophoniste	Mariée
Famille Daouda – Truchaud					
Chloé	22	Féminin	. Classe préparatoire « HEC » publique . PGE HEC . Master de droit	Césure	Célibataire
Margot	25	Féminin	. Licence de russe . Licence de sciences politique . Master de développement rural	Master 1	x
Aurélie	28	Féminin	. Classe préparatoire B/L . Master de droit . Beaux-arts	Troisième année des Beaux-arts	En couple
Anne-Claire	57	Féminin	Étude de médecine	Médecin DIM	Divorcée
Pierre-Yves	61	Masculin	Étude de médecine	Cardiologue	Divorcé
Autres étudiants					
Gauthier	24	Masculin	. Classe préparatoire « HEC » privée . PGE HEC . DD HEC / MIT	Master 2	En couple
Louison	22	Féminin	. Classe préparatoire « HEC » publique . PGE HEC	Césure	Célibataire

x = Information manquante DD = Double diplôme

2. Annexe récapitulative des matériaux

Entretiens

Enquêté	Type / Lieu	Nombre	Date	Durée de l'enregistrement
Famille Castel				
Capucine	Présentiel / Café	3	09.11.2022 18.11.2022 21.12.2022	1h37 2h07 1h09
Lou	Présentiel / Café	1	09.12.2022	1h42
Pascal et Béatrice	Présentiel / Domicile	1	04.02.2023	2h21
Famille Daouda – Truchaud				
Chloé	Présentiel / Café	2	29.10.2022 01.11.2022	2h16 1h31
Margot	Distanciel / Téléphone	1	13.12.2022	1h08
Anne-Claire	Distanciel / Visioconférence	2	28.11.2022 03.12.2022	1h20 1h30
Autres étudiants				
Gauthier	Distanciel / Visioconférence	1	17.02.2023	2h33
Louison	Présentiel / Café	1	20.03.2023	2h07

Documents et archives

Type	Enquêtés	Nombre
Famille Castel		
Captures d'écran SMS	Capucine / Pascal	19
Captures d'écran SMS	Lou /Pascal	6
Feuilles de calculs budgétaires	Pascal	2
Famille Daouda – Truchaud		
Captures d'écran SMS	Anne-Claire / Pierre-Yves	1
Feuilles de calculs budgétaires	Chloé	1
Relevés Bancaires	Anne-Claire	8
Autres étudiants		
Feuilles de calculs budgétaires	Gauthier	3
Feuilles de calculs budgétaires	Louison	5

Matériaux statistiques

Enquête Conditions de vie étudiante (2016)
L'observatoire de la vie étudiante (OVE) interroge les étudiants sur leurs études, leurs conditions de santé, de logement, ou sur les aides qu'ils reçoivent de leur famille. La première édition de l'enquête CVE date de 1997. Depuis, elle est actualisée toutes les trois années environ. Mon travail porte spécifiquement sur l'enquête produite en 2016 : dernière édition accessible depuis le réseau Quetelet-Progedo. Cumulant 46 340 observations, l'enquête est découpée en plusieurs bases de données. L'OVE associe une base à chaque thématique du questionnaire. Ainsi, chaque base de données se composent d'un tronc commun et de variables relatives à un volet du questionnaire. Mes exploitations statistiques concernent principalement la section « conditions économiques et financières d'études ». Deux axes organisent cette sous-partie. D'une part, l'OVE interroge les étudiants sur leur situation financière. Les participants évoquent successivement les aides qu'ils reçoivent de leur famille, de l'Etat, ou encore le travail qu'ils fournissent en échange d'une rémunération. D'autre part, les étudiants renseignent leurs dépenses. Ils estiment leurs frais de logement, d'alimentation de transport, de communication ou de loisirs. L'analyse de deux questions, relatives la contribution monétaire des familles au budget mensuel des étudiants, est au cœur de mon chapitre 1. La première concerne la fréquence des versements d'argent, la seconde interroge leurs montants. D'autres données issues de ces bases sont ponctuellement mobilisées au fil du mémoire.
Questionnaire sur la dimension économique des scolarités à HEC
Base constituée entre les mois de janvier 2023 et mars 2023. Diffusion d'un questionnaire en ligne (*Lime Survey*) à partir du réseau social LinkedIn (post et demandes de connexion auprès d'étudiants). Le questionnaire s'est adressé aux étudiants français poursuivant leur scolarité à HEC. Il se compose de plusieurs blocs de questions comme la scolarité, le financement des frais d'inscription, les dépenses de la vie courante, les discussions d'argent en famille, la vie associative, la vie professionnelle ou encore la vie familiale. La majorité des questions sont à choix multiples, une minorité à choix simple et seulement 2 questions sont ouvertes. Le questionnaire a récolté 326 réponses totales dont 185 réponses totales, et 141 réponses partielles. La base de données qui a servi au travail statistique contenait environ 200 étudiants.

I. Introduction

I.1. Base et sous bases de données

I.1.a. Importation de la base principale. Nous commençons par importer la base de données "d" de l'enquête CVE, 2016.

```
library(haven)
d <- read_sas(
"~/Documents/1.Cursus sup./Master 2/2.Recherche/4.BDD/3. Format SAS/lil-1364/SAS/base_d.sas7bdat",
                    NULL)
```

I.1.b. Fusion de la base principale avec la base "e". La base "e" contient la variable "E9_3" relative au nombre de frères et sœurs des étudiants. Nous en aurons besoin pour notre régression. R trouve automatiquement les variables du tronc commun parmi les bases "d" et "e". Il n'en retient qu'une. Nous avons donc procédé à un fusionnage grossier des deux. Nous n'avons précisé aucun identifiant de collage afin de ne pas créer de variables en double.

```
library(haven)
e <- read_sas(
"~/Documents/1.Cursus sup./Master 2/2.Recherche/4.BDD/3. Format SAS/lil-1364/SAS/base_e.sas7bdat",
               NULL)
dm <- merge(d,e)
```

I.1.c. Reduction de la base "dm" Nous réduisons la base principale aux variables utiles à notre analyse.

```
restric<-c(
  "D7_3a",
  "D7_2a",
  "D7_2a1",
  "TYPE_FORMATION",
  "AGE_TRANCHES",
  "SEXE",
  "FILIERE_NIV2",
  "TAILLE_VILLE_ETAB",
  "REVENU_PARENT",
  "ETUDE_PARENTS",
  "csp_parents1",
  "nationalite_mere1",
  "nationalite_mere2",
  "nationalite_pere1",
  "nationalite_pere2",
  "ACTIVITE_REM1",
  "D7_10a",
  "D7_10c",
  "D7_10d",
  "LOGEMENT_A1",
  "E9_3")
dr <- dm [,restric]
```

I.2. Création des sous-bases de travail

I.2.a. Création de la base Aide. Nous utiliserons cette base de données dans la première partie de notre analyse. Notre objectif est d'écarter les étudiants en reprise d'étude. Nous souhaitons travailler sur un échantillon d'étudiants encore dépendant de leurs parents. Les modalités de la variable "TYPE_FORMATION" se décomposent de la manière suivante : -1 = Non réponse, 1 = Formation continue, 2 = Formation en alternance, 3 = Formation initiale. Nous gardons les étudiants en alternance et en formation initiale.

```
Aide<- subset(dr, (TYPE_FORMATION == "2")  | (TYPE_FORMATION == "3"))
```

I.2.b. Création de la base Argent. Dans un second temps, nous voulons étudier les montants des transferts monétaires. Pour cela, nous partons de la base "Aide" et utilisons la variable "D7_3". Cette dernière porte sur la régularité de l'aide monétaire des familles. Elle comporte quatre modalités : -1 = Non réponse, 1 = Oui, elle est approximativement la même toute l'année, 2 = Oui, elle est approximativement la même, mais seulement en période de cours, 3 = Non, elle est très variable. Nous retenons les étudiants qui reçoivent une aide monétaire régulière de leur famille.

```
Argent<- subset(Aide, (D7_3a == "1")|(D7_3a =="2"))
```

II. Recodage des variables à expliquer

II.1. Variable à expliquer pour "Aide"

Notre objectif est d'identifier les participants qui reçoivent une aide monétaire régulière de leur famille. Pour cela, nous avons fabriqué la "variable à expliquer" à partir du recodage de deux variables. D'une part, la variable "D7_2a" indique le fait de recevoir, ou non, une aide monétaire de sa famille. De l'autre, la variable "D7_3a" caractérise la régularité de l'aide monétaire que les étudiants reçoivent de leur famille avec pour modalités : "-1" = Non réponse," "1" = Oui, elle est approximativement la même toute l'année, "2" = Oui, elle est approximativement la même, mais seulement en période de cours, "3" = Non, elle est très variable. Nous commençons par fusionner les deux variables. Dans un second temps, nous séparons les étudiants qui reçoivent une aide monétaire régulière, de ceux qui reçoivent aucune aide monétaire ou une aide monétaire irrégulière. Après le recodage, "1" = recevoir une aide familiale régulière et "0" = ne pas recevoir d'aide familiale régulière ou une aide régulière. Nous adoptons la modalité "0" en référence.

```
library(tidyverse)
library(dplyr)
Aide <- Aide %>%
  unite(D7_3a_fus,c("D7_2a","D7_3a"),sep="-",remove=FALSE)

Aide$D7_3a_fus_rec <- Aide$D7_3a_fus %>%
  fct_recode(
    NULL = "-1-NA", # Non réponse aux deux questions
    "0" = "0-NA", # Pas d'aide monétaire des parents
    NULL = "1--1", # 0,7% de l'échantillon, je le place en NA
    "1" = "1-1", # Une aide déclarée mais et elle est régulière
    "1" = "1-2", # Une aide déclarée mais et elle est régulière
    "0" = "1-3" # Une aide déclarée mais elle est variable
  )
Aide<-Aide[is.na(Aide$D7_3a_fus_rec)==F,]
Aide$D7_3a_fus_rec=relevel(as.factor(Aide$D7_3a_fus_rec),ref="0")
```

II.2.Variable à expliquer pour "Argent"

La variable "D7_2a1" désigne les montants de l'aide que les étudiants reçoivent de la part de leur famille. Nous commençons par la nettoyer. Nous en supprimons plusieurs modalités : les non-reponses ("-1"), les étudiants qui ne reçoivent pas d'argent ("O"), ainsi que les étudiants qui n'ont pas répondu à cette question pour cause de filtre (NA). Nous découpons ensuite la variable "D7_2a1_rec" en quartile. Les valeurs indiquent des sommes d'argent en euro. Enfin, nous construisons une variable booléenne à partir du troisième quartile. Nous travaillerons sur les étudiants qui reçoivent plus de 500 € par mois de leurs parents.

```
Argent$D7_2a1_rec <- Argent$D7_2a1 %>%
  as.character() %>%
  fct_recode(
    NULL = "-1",
    NULL = "0"
  ) %>%
  as.character() %>%
  as.numeric()
Argent<-Argent[is.na(Argent$D7_2a1_rec)==F,] # Puis on supprime les NA
summary(Argent$D7_2a1_rec)
```

```
##    Min. 1st Qu.  Median    Mean 3rd Qu.    Max.
##     1.0   100.0   250.0   321.5   500.0  2000.0
```

```
Argent$D7_2a1_rec1 <- cut(Argent$D7_2a1_rec,
                          include.lowest = TRUE,
```

```
                          right = FALSE,
                          dig.lab = 4,
                          breaks = c(1, 100, 250, 500, 2000)
)

Argent$D7_2a1_25p <- Argent$D7_2a1_rec1 %>%
  fct_recode(
    "0" = "[1,100)",
    "0" = "[100,250)",
    "0" = "[250,500)",
    "1" = "[500,2000]"
  ) %>%
  as.character() %>%
  as.numeric()
Argent$D7_2a1_25p =relevel(as.factor(Argent$D7_2a1_25p),ref="0")
```

III. Recodage des variables explicatives

III.1. Variables explicatives pour "Aide"

III.1.a. Variables relatives à l'étudiant *Age.* Nous commençons par recoder la variable âge en tranches. Nous essayons de comprendre comment les transferts monétaires évoluent au fil de l'âge. Nous plaçons donc les plus jeunes en modalité de référence.

```
Aide$AGE_TRANCHES_rec <- cut(Aide$AGE_TRANCHES,
                             include.lowest = TRUE,
                             right = FALSE,
                             dig.lab = 4,
                             breaks = c(17, 19, 20, 21, 22, 23, 27)
)

Aide$AGE_TRANCHES_rec <- Aide$AGE_TRANCHES_rec %>%
  fct_recode(
    "Moins de 20 ans" = "[17,19)",
    "20 ans" = "[19,20)",
    "21 ans" = "[20,21)",
    "22 ans" = "[21,22)",
    "23 ans" = "[22,23)",
    "Plus de 23 ans" = "[23,27]"
  ) %>%
  as.character()
Aide$AGE_TRANCHES_rec <- factor(Aide$AGE_TRANCHES_rec, levels = c(
  "Moins de 20 ans","20 ans","21 ans","22 ans","23 ans","Plus de 23 ans"))
```

Sexe. Nous effectuons un recodage simple. Nous remplaçons les chiffres par l'intitulé des modalités. Nous adoptons la modalité femme en réference car, les femmes sont plus nombreuses au sein de notre échantillon.

```
Aide$SEXE_rec <- Aide$SEXE %>%
  as.character() %>%
  fct_recode(
    "Homme" = "1",
    "Femme" = "2"
  )
Aide$SEXE_rec=relevel(as.factor(Aide$SEXE_rec),ref="Femme")
```

Filière d'études. Nous réalisons encore un recodage simple.La question était déjà pré-codée. Nous remplaçons les chiffres par l'intitulé des modalités. Nous gardons l'université comme variable de référence. D'une part, les étudiants inscrits à l'université sont les plus nombreux au sein de notre échantillon. D'autre part, l'université est la poursuite d'étude la plus commune dans le supérieur. Enfin, l'université semble occuper une position intermédiaire dans le système d'enseigenement supérieur. Les facultés sont plus valorisées que les IUT et les STS,mais moins que les CPGE et les grands établissements.

```
Aide$FILIERE_NIV2_rec <- Aide$FILIERE_NIV2 %>%
  as.character() %>%
  fct_recode(
    "Université (hors IUT et santé)" = "1",
    "Santé" = "2",
    "IUT" = "3",
    "STS" = "4",
    "CPGE" = "5",
    "Ingénieurs" = "6",
    "Commerce" = "7",
    "Culture" = "8",
    "Grands Etablissements" = "9"
  )
```

Décohabitant

```
Aide$LOGEMENT_A1_rec <- Aide$LOGEMENT_A1 %>%
  as.character() %>%
  fct_recode(
    "Cohabitant" = "1",
    "Décohabitant" = "2"
  )
```

Ville d'études

```
Aide$TAILLE_VILLE_ETAB_rec <- Aide$TAILLE_VILLE_ETAB %>%
  as.character() %>%
  fct_recode(
    NULL = "-1",
    "Paris" = "1",
    "Région parisienne" = "2",
    "Région parisienne" = "3",
    "Communes de plus de 300 000 hbts" = "4",
    "Communes de 200 000 à 300 000 hbts" = "5",
    "Communes de 100 000 à 200 000 hbts" = "6",
    "Communes de - de 100 000 hbts" = "7"
  )
```

III.1.b. Variables relatives aux parents et à la famille de l'étudiant *Revenu des parents.* La question était déjà précodée. Nous remplaçons les chiffres par les tranches de revenu construites par l'OVE. Puis, nous recodons les deux premières tranches.

```
Aide$REVENU_PARENT_rec <- Aide$REVENU_PARENT %>%
  as.character() %>%
  fct_recode(
    NULL = "-1",
    "0-900€ /mois" = "1",
    "901-1500€ /mois" = "2",
    "1501-2000€ /mois" = "3",
```

```
    "2001-2500€ /mois" = "4",
    "2501-3000€ /mois" = "5",
    "3001-3500€ /mois" = "6",
    "3501-4000€ /mois" = "7",
    "4001-5000€ /mois" = "8",
    "5001-6000€ /mois" = "9",
    "6001-7500€ /mois" = "10",
    "Plus de 7500€ /mois" = "11"
  )

Aide$REVENU_PARENT_rec <- factor(Aide$REVENU_PARENT_rec, levels = c(
"0-900€ /mois",
"901-1500€ /mois",
"1501-2000€ /mois",
"2001-2500€ /mois",
"2501-3000€ /mois",
"3001-3500€ /mois",
"4001-5000€ /mois",
"5001-6000€ /mois",
"6001-7500€ /mois",
"Plus de 7500€ /mois"
))

Aide$REVENU_PARENT_rec1 <- Aide$REVENU_PARENT_rec %>%
  as.character() %>%
  fct_recode(
    "Moins de 1500€ /mois" = "0-900€ /mois",
    "Moins de 1500€ /mois" = "901-1500€ /mois",
  )
```

Etudes des parents. Quand les étudiants disposent de leurs deux parents et sont en mesure de répondre à la question, la variable décrit le niveau de diplôme le plus élevé parmi les deux parents. Nous classons les modalités par ordre croissant et désignons "Fin d'études primaires ou avant" comme modalité de référence.

```
Aide$ETUDE_PARENTS_rec <- Aide$ETUDE_PARENTS %>%
  as.character() %>%
  fct_recode(
    NULL = "-1",
    "Fin d'études primaires ou avant" = "1",
    "Etudes secondaires niveau BEPC" = "2",
    "Etudes techniques niveau CAP/BEP" = "3",
    "Etudes secondaires niveau baccalauréat" = "4",
    "Etudes professionnelles post-baccalauréat" = "5",
    "Etudes de l'enseignement supérieur" = "6")

Aide$ETUDE_PARENTS_rec <- factor(Aide$ETUDE_PARENTS_rec, levels = c(
    "Fin d'études primaires ou avant",
    "Etudes techniques niveau CAP/BEP",
    "Etudes secondaires niveau baccalauréat",
    "Etudes professionnelles post-baccalauréat",
    "Etudes de l'enseignement supérieur"
    ))
```

CSP des parents. Nous remplaçons d'abord les chiffres par l'intitulé des modalités. Dans un second temps, j'enlève les modalités imprécises et les situations d'inactivité, car leur effectif est minime.

```
Aide$csp_parents1_rec <- Aide$csp_parents1 %>%
  as.character() %>%
  fct_recode(
    "Agriculteurs exploitants" = "1",
    "Artisans, commerçants et chefs d'entreprise" = "2",
    "Cadres et professions intellectuelles supérieures" = "3",
    "Professions intermédiaires" = "4",
    "Employés" = "5",
    "Ouvriers" = "6",
    "Retraité sans précision" = "7",
    "Chomeur sans précision" = "8",
    "Inactif sans précision" = "9",
    "Non renseigné /incodable" = "10",
    "Parents décédés/pas de modèle parental" = "11"
  )

Aide$csp_parents1_rec2 <- Aide$csp_parents1_rec %>%
  fct_recode(
    NULL = "Retraité sans précision",
    NULL = "Chomeur sans précision",
    NULL = "Inactif sans précision",
    NULL = "Non renseigné /incodable",
    NULL = "Parents décédés/pas de modèle parental"
  )
Aide$csp_parents1_rec2=relevel(as.factor(Aide$csp_parents1_rec2),ref=
    "Professions intermédiaires")
```

Nationalité des parents. Je commence par recoder la nationalité du père. Je recode ensuite celle de la mère. Je fusionne les deux variables. Je finis par recoder la variable fusionnée.

```
Aide$nationalite_pere1_rec <- Aide$nationalite_pere1 %>%
  as.character() %>%
  fct_recode(
    NULL = "-1",
    "Nationalité française" = "1",
    "Nationalité étrangère" = "2"
  )

Aide$nationalite_mere1_rec <- Aide$nationalite_mere1 %>%
  as.character() %>%
  fct_recode(
    NULL = "-1",
    "Nationalité française" = "1",
    "Nationalité étrangère" = "2"
  )

library(tidyverse)
library(dplyr)
Aide <- Aide %>%
  unite(nationalite_parents,c(
    "nationalite_pere1_rec",
    "nationalite_mere1_rec"),
    sep="-",remove=FALSE)
```

```
Aide$nationalite_parents_rec <- Aide$nationalite_parents %>%
  fct_recode(
  NULL = "NA-Nationalité étrangère",
  NULL = "NA-Nationalité française",
  NULL = "Nationalité étrangère-NA",
  "Deux parents de nationalité étrangère" = "Nationalité étrangère-Nationalité étrangère",
  "Un parent de nationalité étrangère et un parent de nationalité française" = "Nationalité étrangère-
  NULL = "Nationalité française-NA",
  "Un parent de nationalité étrangère et un parent de nationalité française" = "Nationalité française-
  "Deux parents de nationalité française" = "Nationalité française-Nationalité française",
  NULL = "NA-NA"
  )
Aide$nationalite_parents_rec <- factor(Aide$nationalite_parents_rec, levels = c(
  "Deux parents de nationalité française",
  "Un parent de nationalité étrangère et un parent de nationalité française",
  "Deux parents de nationalité étrangère"))
```

Nombre de frères et soeurs

```
Aide$E9_3_rec <- Aide$E9_3 %>% # Premier recodage pour les N.A
  as.character() %>%
  fct_recode(
    NULL = "-1"
  ) %>%
  as.character() %>%
  as.numeric()
Aide$E9_3_rec1 <- cut(Aide$E9_3_rec, # Second recodage pour les N.A
                      include.lowest = TRUE,
                      right = FALSE,
                      dig.lab = 4,
                      breaks = c(0, 1, 2, 3, 15)
)
Aide$E9_3_rec2 <- Aide$E9_3_rec1 %>% # Renommer les modalités
  fct_recode(
    "Enfant unique" = "[0,1)",
    "Un frère ou soeur" = "[1,2)",
    "Deux frères ou soeurs" = "[2,3)",
    "Plus de trois frères ou soeurs" = "[3,15]"
  )
```

III.1.c. Variables relatives aux autres ressources ou revenus de l'étudiant *Avoir une activité rémunérée*

```
Aide$ACTIVITE_REM1_rec <- Aide$ACTIVITE_REM1 %>%
  as.character() %>%
  fct_recode(
    NULL = "-1",
    "N'a pas eu d'activité rémunérée" = "1",
    "A eu un activité rémunérée" = "2"
  )
```

Soutien aide alimeentaire

```
Aide$D7_10a_rec <- Aide$D7_10a %>%
  as.character() %>%
```

```
  fct_recode(
    NULL = "-1",
    "Souvent" = "1",
    "Parfois" = "2",
    "Jamais" = "3"
  )
Aide$D7_10a_rec <- factor(Aide$D7_10a_rec, levels = c(
  "Jamais","Parfois","Souvent"))
```

Soutien gros cadeaux (hi-fi, TV, meubles, vacances ...)

```
Aide$D7_10c_rec <- Aide$D7_10c %>%
  as.character() %>%
  fct_recode(
    NULL = "-1",
    "Souvent" = "1",
    "Parfois" = "2",
    "Jamais" = "3"
  )
Aide$D7_10c_rec <- factor(Aide$D7_10c_rec, levels = c("Jamais","Parfois","Souvent"))
```

Soutien petits cadeaux (disques, livres, vêtements ...)

```
Aide$D7_10d_rec <- Aide$D7_10d %>%
  as.character() %>%
  fct_recode(
    NULL = "-1",
    "Souvent" = "1",
    "Parfois" = "2",
    "Jamais" = "3"
  )
Aide$D7_10d_rec <- factor(Aide$D7_10d_rec, levels = c("Jamais","Parfois","Souvent"))
```

III.1.d. Gestion des NA pour Aide On réduit notre base de travail, puis supprimons lignes vides et les observations pourlesquelles les participants n'ont apporté aucune réponse à une question centrale sur leurs parents.

```
restric2<-c(
  "D7_3a_fus_rec",
  "AGE_TRANCHES_rec",
  "SEXE_rec",
  "FILIERE_NIV2_rec",
  "TAILLE_VILLE_ETAB_rec",
  "REVENU_PARENT_rec1",
  "ETUDE_PARENTS_rec",
  "csp_parents1_rec2",
  "nationalite_parents_rec",
  "ACTIVITE_REM1_rec",
  "D7_10a_rec",
  "D7_10c_rec",
  "D7_10d_rec",
  "LOGEMENT_A1_rec",
  "E9_3_rec2")
Aidereg <- Aide[,restric2]
# Nous supprimons lignes vides
```

```
Aidereg<-Aidereg[rowSums(is.na(Aidereg))<ncol(Aidereg),]
# Nous supprimons si aucune réponse n'est apportée à une question centrale sur les parents
Aidereg<-Aidereg[is.na(Aidereg$"REVENU_PARENT_rec1")==F |
                 is.na(Aidereg$"ETUDE_PARENTS_rec")==F |
                 is.na(Aidereg$"csp_parents1_rec2")==F,]
```

III.2. Variables explicatives pour "Argent"

Nous travaillons à présent sur les montants des transferts monétaires. Nous allons effectuer une série de recodages afin de déterminer quels étudiants ont le plus de chance d'être fortement soutenus par leurs parents. Nous appliquons les mêmes recodages que la base "Aide" sur la base "Argent".

III.2.a. Gestion des NA pour Argent Idem III.1.b.

```
# On réduit notre base de travail
restric3<-c(
    "D7_2a1_25p",
    "AGE_TRANCHES_rec",
    "SEXE_rec",
    "FILIERE_NIV2_rec",
    "TAILLE_VILLE_ETAB_rec",
    "REVENU_PARENT_rec1",
    "ETUDE_PARENTS_rec",
    "csp_parents1_rec2",
    "nationalite_parents_rec",
    "ACTIVITE_REM1_rec",
    "D7_10a_rec",
    "D7_10c_rec",
    "D7_10d_rec",
    "LOGEMENT_A1_rec",
    "E9_3_rec2"
    )
Argentreg <- Argent[,restric3]
# Nous supprimons les lignes vides
Argentreg<-Argentreg[rowSums(is.na(Argentreg))<ncol(Argentreg),]
# Nous supprimons si aucune réponse n'est apporétée à une question centrale sur les parents
Argentreg<-Argentreg[is.na(Argentreg$"REVENU_PARENT_rec1")==F |
                     is.na(Argentreg$"ETUDE_PARENTS_rec")==F |
                     is.na(Argentreg$"csp_parents1_rec2")==F,]
# 22500 -22192 = 308 observations en moins
```

IV. Régressions logistiques

IV.1. Première régression : rercevoir une aide familiale monétaire régulière

IV.1.a. Intitulé final des variables Nous modifions le nom des variables.

```
library(dplyr, quietly = TRUE)
Aidereg <- Aidereg %>%
  dplyr::rename(
    "Age" = "AGE_TRANCHES_rec",
    "Sexe" = "SEXE_rec",
    "Filiere_etudes" = "FILIERE_NIV2_rec" ,
    "Lieu_etudes"= "TAILLE_VILLE_ETAB_rec",
    "Revenu_parents"= "REVENU_PARENT_rec1",
```

```
    "Niveau_etudes_parents" = "ETUDE_PARENTS_rec",
    "CSP_parents" = "csp_parents1_rec2" ,
    "Nationalites_parents" = "nationalite_parents_rec",
    "Freres_et_soeurs" = "E9_3_rec2",
    "Logement" = "LOGEMENT_A1_rec",
    "Activite_remuneree" = "ACTIVITE_REM1_rec",
    "Provisions_alimentaires" = "D7_10a_rec",
    "Gros_cadeaux_familiaux" = "D7_10c_rec",
     "Petits_cadeaux_familiaux"= "D7_10d_rec"
           )
```

IV.1.b. Régression logistique n°1 Nous construisons ensuite la régression

```
reg1 = glm(
  D7_3a_fus_rec ~
    Age +
    Sexe +
    Filiere_etudes +
    Lieu_etudes +
    Revenu_parents +
    Niveau_etudes_parents +
    CSP_parents +
    Nationalites_parents +
    Freres_et_soeurs +
    Activite_remuneree +
    Provisions_alimentaires +
    Gros_cadeaux_familiaux +
    Petits_cadeaux_familiaux +
    Logement,
    family = binomial (logit),
    data = Aidereg,
  )
```

IV.1.c. Affichage de la régression logistique n°1 Nous préparons le tableau lié à la régression

Nous affichons le tableau lié à la régression n°1

IV.2. Seconde régression : Recevoir une aide familiale monétaire de plus de 500€ par mois

IV.2.a. Intitulé final des variables Nous modifions le nom des variables.

```
library(dplyr, quietly = TRUE, )
Argentreg <- Argentreg %>%
  dplyr::rename(
    "Age" = "AGE_TRANCHES_rec",
    "Sexe" = "SEXE_rec",
    "Filiere_etudes" = "FILIERE_NIV2_rec" ,
    "Lieu_etudes"= "TAILLE_VILLE_ETAB_rec",
    "Revenu_parents"= "REVENU_PARENT_rec1",
    "Niveau_etudes_parents" = "ETUDE_PARENTS_rec",
    "CSP_parents" = "csp_parents1_rec2" ,
    "Nationalites_parents" = "nationalite_parents_rec",
    "Freres_et_soeurs" = "E9_3_rec2",
    "Logement" = "LOGEMENT_A1_rec",
    "Activite_remuneree" = "ACTIVITE_REM1_rec",
```

```
    "Provisions_alimentaires" = "D7_10a_rec",
    "Gros_cadeaux_familiaux" = "D7_10c_rec",
     "Petits_cadeaux_familiaux"= "D7_10d_rec"
           )
```

IV.2.b. Régression logistique n°2 Nous construisons la seconde régression

```
reg2 = glm(
  D7_2a1_25p ~
    Age +
    Sexe +
    Filiere_etudes +
    Lieu_etudes +
    Revenu_parents +
    Niveau_etudes_parents +
    CSP_parents +
    Nationalites_parents +
    Freres_et_soeurs +
    Activite_remuneree +
    Provisions_alimentaires +
    Gros_cadeaux_familiaux +
    Petits_cadeaux_familiaux +
    Logement,
    family = binomial (logit),
    data = Argentreg,
)
```

4. Guide d'entretien

I. L'école et le paiement des frais de scolarité

Parler d'argent, et qui plus est du sien ou de celui de sa famille, peut occasionner de la gêne. Je chercherai d'abord à gagner la confiance de mes enquêtés, avant d'aborder les sujets qu'ils considéreront plus intimes. A ce titre, j'ai décidé d'ouvrir mes échanges autour de thèmes probablement attendus par mes interlocuteurs.

Au moment de leur présenter ma recherche, j'ai annoncé travailler sur le « financement des études supérieures ». J'ai ensuite précisé mener cette étude auprès d'élèves engagés dans des « études longues » et devant faire face à « d'importants frais de scolarité ». Je commencerai donc mes entretiens en leur proposant de me parler de leur école, et du paiement de leurs frais de scolarité.

1) L'école

- Pourquoi avoir choisi cette école ?
- Que représente ton école à tes yeux ?
- Aurais-tu envisagé de suivre ta scolarité dans un autre établissement ? A l'université ?
- Dans quelle formation es-tu inscrit précisément ? Majeur/mineur ? Pourquoi ?
- Comment imagines-tu ta carrière ? Quels métiers ou secteurs d'activité retiennent ton attention ?
- Comment t'investis-tu sur le campus ? Quelles associations as-tu rejointes ou créées ?

2) Le paiement des frais de scolarité

- A quel montant s'élèvent tes frais de scolarité ? Trouves-tu ce prix juste ou exagéré ?
- Sais-tu si les frais de scolarité varient selon les étudiants ? Quel regard portes-tu sur ces dispositifs ?
- Les frais de scolarité, ont-ils été un sujet de discussion familiale avant d'intégrer l'école ? Quand as-tu commencé à en discuter avec tes proches ?
- Comment t'organises-tu pour payer tes frais de scolarité ? Qui participe aux règlements de ces frais ? Cette organisation, a-t-elle évolué depuis ta première année ?
- Recours-tu à un crédit pour assurer le paiement de ces frais ? As-tu déjà pensé à en contracter un ?

3) Les frais de scolarité, une première incursion dans le discours des familles

- Quels discours portent tes parents sur le financement des études supérieures ?
- Ont-ils eux-mêmes suivis des études supérieures ?
- Peux-tu me dresser une brève présentation de ta familiale ?

4) Les frais de scolarité, un sujet de discussion entre amis

- Discutes-tu du paiement des frais de scolarité avec tes amis ? Dans quels cadres ? A quelles fréquences ?

- Disposes-tu d'information sur la manière dont procèdent tes amis pour payer leurs frais de scolarité ? T'ont-ils déjà prodigué des conseils ou des bons plans ? Aimerais-tu que ce soit le cas ou trouverais-tu cela déplacé ?

II. Saisir la trajectoire scolaire par sa dimension matérielle

Je proposerai ensuite à mes enquêtés d'entrer dans le récit de leur scolarité. Pour rappel, je m'intéresse aux aides que mes enquêtés ont reçu et reçoivent de la part de leur famille. Je les interrogerai sur leurs postes dépenses, ainsi que sur les aides et les services familiaux dont ils ont bénéficié au fil des différentes étapes de leur parcours.

1) Les années Lycée : La consommation de services scolaires et extra-scolaires

. Domaine scolaire
- As-tu suivi ta scolarité dans des établissements publics ou privés.
- Étais-tu inscrit dans ton lycée de secteur ?
- As-tu été diplômé d'un baccalauréat option internationale ? Comment as-tu découvert cette formation ? Comment s'organisait la logistique (transport, logement…).

. Domaine extra-scolaire
- As-tu bénéficié de cours particuliers ? Pour quels motifs ? Comment s'est effectué le recrutement du professeur (bouche à oreille, organisme) et qui était-il (étudiant, professeur spécialisé et confirmé dans l'aide scolaire) ? Quel était l'objectif de ces cours ?
- As-tu effectué des voyages linguistiques ? Pour quels pays, pour quelles durées et à quelles fréquences ? As-tu gardé des contacts, des partenaires de langues ?
- As-tu des formations complémentaires pour préparer un concours postbac ou l'entrée en classe préparatoire ?

2) Les premières années dans le Supérieur : le financement familial de l'autonomie des étudiants

. Domaine scolaire
- As-tu continué de bénéficier de cours particuliers ou d'effectuer des voyages linguistiques après le baccalauréat ?

. Dépenses de la vie courante
- As-tu quitté ton logement familial en entrant dans le « supérieur » ? A-t-il été question que tu restes chez tes parents ? Comment s'est déroulée la recherche d'un logement ? Qui s'est porté garant de ta location ? As-tu changé plusieurs fois de locations ? As-tu pensé à devenir propriétaire ? Scénario : si tu es resté chez tes parents…
- Questions thématiques : habillement, vacances, soirée, resto, livres, ordinateurs, costumes/tailleurs, sport, activité artistique, cadeaux d'anniversaire d'amis.

. Dépenses de la vie de campus
- Je suppose que l'intégration a amené de nouvelles dépenses (Way, Team building, Campagne BDE, insertion dans certaines asso), comment as-tu réussi à y faire face ?

- As-tu été parfois freiné dans tes projets associatifs, amicaux par manque d'argent ?

. Sources de revenu
- L'argent, était-il une forte préoccupation à ce moment de ta vie ?
- As-tu contracté un emploi sur cette période ? Comment utilisais-tu l'argent gagné ?
- Recevais-tu une sorte d'argent de poche de la part de ta famille ? Comment appeliez-vous cette aide ? Sous quelle forme recevais-tu l'argent (cash, virement…) ?

. La crise du COVID
- Lieu du confinement.
- Changement dans les ressources, revenus à disposition.
- Inclure un questionnement sur la prise en charge des dépenses de santé et de bien-être.

3. Actuellement à Bac +5 : la gestion du budget et les choix d'orientations aux marges de l'enseignement supérieur

. Gestion du budget
- Quelles sont tes sources de revenu actuellement ? Pourrais-tu me les chiffrer ?
- Quels sont tes principaux postes de dépenses ? (Demande documents)
- Fais-tu attention à tes dépenses ? Comment procèdes-tu pour rester à l'équilibre ?
- Affectes-tu l'argent de tes parents à des dépenses particulières ? Le différencies-tu de tes autres revenus ?
- Observes-tu des évolutions entre l'aide familiale que l'on t'apporte actuellement et celles dont tu as bénéficié depuis ton entrée dans l'enseignement supérieur ?

. Scolarité et stages
- Le gain d'argent, a-t-il motivé ton choix d'orientation ?
- As-tu postulé en doubles diplômes ?
- Penses-tu réaliser un échange à l'étranger ?
- Penses-tu réaliser une année de césure ?
- Penses-tu réaliser ton M2 en alternance ?
- Peux-tu me parler de tes stages ? Des façons dont tu les as trouvés ?

4. Après le master : Et si les finances familiales façonnaient les possibilités à venir…

- Envisages-tu de préparer des concours à l'issue de ton master ? Quels éléments encouragent ou freinent ton projet ?
- Ta famille, pourrait-elle t'aider dans d'autres projets à venir comme l'achat d'un bien immobilier, ou la création d'une entreprise ?

III. L'arrangement familial

Enfin, j'inviterai les étudiant à me parler d'une part de la manière dont leur famille s'organise pour financer leurs études, et d'autre part de la façon dont le financement de leur scolarité redéfinit leurs relations avec les différents membres de leur famille ?

1. Le financement en pratique

- Perçois-tu des aides monétaires de la part de tes parents ou d'autres membres de ta famille ? Quelles formes prennent-elles (virement, cash) ? Quelle est la régularité de ces transferts monétaires ? Reçois-tu d'autres aides que des ressources monétaires ?
- Comment gères-tu ton épargne ? As-tu la pleine gestion de tes comptes en banque ou sont-ils rattachés à ceux d'un de tes parents ? Es-tu cliente dans la même banque que tes parents ? As-tu changé souscrit un contrat bancaire avec une banque partenaire de ton école ?
- Comment vous vous êtes mis d'accord sur ce fonctionnement ? Comment savoir qui allait payer quoi ?

2. Regard sur le financement

- Discutes-tu souvent d'argent avec tes parents ?
- Trouves-tu normal que tes parents effectuent certaines dépenses pour toi ? Lesquelles ?
- As-tu parfois ressenti de la gêne liée à la prise en charge de certaines de tes dépenses par tes parents ? As-tu déjà caché le rôle que jouent tes parents dans le financement de tes études ? Ou au contraire, est-ce plutôt un motif de fierté pour toi ?
- Éprouves-tu un sentiment de dépendance envers tes parents ? Trouves-tu que l'apport financier de tes parents a changé les rapports que tu entretiens avec eux ?

3. Changement dans le financement : la maisonnée à l'épreuve du financement

- Frère et sœur ? Équité ? Tension ? Différence dans le financement ?
- Divorce entre parents et conséquence sur l'arrangement familial ?

6.Questionnaire HEC

Préambule

Population et échantillon
Population d'étudiants à HEC.
Échantillon spontané, par libre participation.

Présentation de l'enquête
Frais de scolarité, coût de la vie sur le campus, dépenses associatives, rémunérations des stages, crédit étudiant, aide familiale… comment les élèves d'HEC financent-ils leurs études supérieures ? Si les sociologues et les économistes mènent de nombreuses recherches auprès des étudiants des *business schools* états-uniennes, ces sujets restent assez peu investis en France. Ce questionnaire a pour objectif de documenter la dimension économique des scolarités au sein de la première école de commerce française.

Cette recherche n'a aucune visée commerciale : il s'agit d'une étude scientifique conduite dans le cadre d'un mémoire universitaire. Le questionnaire a été conçu par Clément Bellanger, étudiant en seconde année du Master de Sociologie de l'Université Paris-Cité, en lien avec des membres du laboratoire de recherche CERLIS (CNRS).

Le questionnaire est strictement anonyme : aucune information d'identification ne vous sera demandée ; aucun identifiant de connexion n'est conservé. Si vous avez utilisé un code pour accéder à ce questionnaire, soyez assuré qu'aucune information concernant ce code ne peut être enregistrée avec vos réponses. Il est géré sur une base séparée où il sera uniquement indiqué que vous avez (ou non) finalisé ce questionnaire. Il n'existe pas de moyen pour faire correspondre votre code à vos réponses sur ce questionnaire.

Tout au long du questionnaire, gardez-en tête que :

1. Il n'existe ni de bonne, ni de mauvaise réponse : répondez en choisissant la réponse qui vous convient le mieux.
2. Si aucune des réponses proposées ne vous convient, ne répondez pas à la question et poursuivez le questionnaire.

Vous pourrez répondre à ce questionnaire si vous êtes étudiant ou étudiante à HEC ; cela vous prendra environ 30 minutes.

Par avance, nous vous remercions vivement pour votre participation ! N'hésitez pas à faire circuler ce questionnaire...

Clément Bellanger

Partie A : Introduction

Commençons par quelques questions sur vous et votre situation scolaire. Nous cherchons à mieux vous connaître.

Questions introductives

Q1. **Étudiez-vous à l'École des hautes études commerciales de Paris (HEC) ?**
- Oui
- Non

[Si non = fin du questionnaire]

Q2. **Quel est votre sexe ?**
- Femme
- Homme
- Autre

Q3. **Quel est votre âge ?**
[Max = 30, pour éviter les reprises d'étude]

Votre scolarité

Q4. **Quelle voie avez-vous empruntée pour intégrer HEC ?**
- Concours post-prépa
- Admission Internationale (SAI)
- Admission parallèle (AST)
- Double diplôme
- Autre

Q5. **Dans quel type d'établissement avez-vous effectué vos années préparatoires ?**
[Filtre : si Q4 = concours post-prépa]
Plusieurs réponses possibles (cube)
- Classe préparatoire publique (H4, LLG, Saint-Louis, Hoche, Janson, Le Parc)
- Classe préparatoire privée sous contrat (Ginette, Stanislas, Franklin, Danielou, Grandchamp, Ste Marie de Lyon...)
- Classe préparatoire privée hors contrat (Ipesup, Intégrale, Commercia...)
- Autre classe préparatoire publique
- Autre classe préparatoire privée sous contrat

Q6. **Quel programme avez-vous choisi en première année à HEC ?**
[Filtre : si Q4 = concours post-prépa]
- Le parcours universitaire complémentaire (L3)
- Le global exchange program (« GEP »)
- Autre

Q7. **Actuellement, quel est votre niveau d'étude ?**
- L3
- M1
- Année optionnelle de projet professionnel (césure)
- M2
- Autre

Q8. **Au sein de quelle famille de spécialisation êtes-vous inscrit ou inscrite ?**

[Filtre : si Q7 = M2]

- Management, dominante entrepreneuriat et innovation
- Management, dominante économie et finance
- Affaires publiques
- Médias, Art et création
- Autre

Q9. **Êtes-vous inscrit ou inscrite au sein d'un double-diplôme ?**

- Je ne suis pas encore concerné ou concernée par cette question
- Non, je n'ai pas poursuivi ma scolarité au sein d'un double-diplôme
- Oui, je poursuis un double-diplôme avec un établissement français partenaire d'HEC
- Oui, je poursuis un double-diplôme avec un établissement étranger partenaire d'HEC

Q10. **Aspirez-vous à poursuivre vos études au sein d'un double diplôme ?**

[Filtre : si Q9 = Je ne suis pas encore concerné ou concernée]

- Non, je ne poursuivrai pas ma scolarité au sein d'un double-diplôme
- Oui, je pense poursuivre un double-diplôme avec un établissement français partenaire d'HEC
- Oui, je pense poursuis un double-diplôme avec un établissement étranger partenaire d'HEC

Q11. **Êtes-vous inscrit ou inscrite dans une autre formation diplômante en parallèle de vos études à HEC ?**

- Je poursuis une formation à l'Université sans lien avec HEC (droit, mathématiques, sciences sociales, …)
- Je poursuis une formation au sein d'un Grand Etablissement sans lien avec HEC (INALCO, EPHE, IHEDN, …)
- Je ne poursuis aucune autre formation.
- Autre

Partie B : Le financement des frais de scolarité

Après cette phase de présentation, nous allons aborder le sujet de vos frais de scolarité et de leur financement.

Les frais de scolarité

Q12. A combien estimez-vous vos frais d'inscription à HEC pour l'ensemble de votre scolarité ?

Répondez hors frais d'inscription à des concours.
Indiqué 0 si vous ne payez pas de frais de scolarité.

- Montant total : €
- Ne sais pas

Q13. A combien estimez-vous vos frais d'inscription à HEC pour l'année 2022-2023 ?

Indiqué 0 si vous ne payez pas de frais de scolarité.

- Montant total : €
- Ne sais pas

Q14. Quel regard portez-vous sur le montant de vos frais de scolarité à HEC ?

- Peu cher
- Juste prix
- Cher
- Très cher
- Je ne sais pas

Le paiement des frais de scolarité

Q15. Comment financez-vous vos frais d'inscription ?

Plusieurs réponses possibles

- Je mobilise mon épargne et les revenus de mon travail
- Ma famille prend en charge une partie ou l'ensemble de mes frais d'inscription
- J'ai contracté un emprunt
- Je bénéficie de bourses ou d'autres aides apportées par HEC
- Je bénéficie de bourses ou d'autres aidés apportées par d'autres institutions qu'HEC (État, Conseil régional, …)
- Autre : à préciser

Q16. Indiquez votre principale source de financement ?

Une seule réponse possible

- Je mobilise mon épargne et les revenus de mon travail
- Ma famille prend en charge une partie ou l'ensemble de mes frais de scolarité
- J'ai contracté un emprunt
- Je bénéficie de bourses ou d'autres aides apportées par HEC et sa fondation
- Je bénéficie de bourses ou d'autres aidés apportées par d'autres institutions qu'HEC (État, Conseil régional, …)
- Autre : à préciser

Q17. **Quels membres de votre famille participent au paiement de vos frais d'inscription ?**

[Filtre, si Q16 = Ma famille prend en charge…]

Plusieurs réponses possibles

- Un parent
- Vos deux parents
- Un grand parent
- Un oncle ou une tante
- Un frère ou une sœur
- Un autre membre de ma famille
- Un ami de ma famille

Q18. **Vous avez indiqué avoir contracté un crédit pour financer vos frais d'inscription, cochez les affirmations qui décrivent votre situation**

[Filtre, si Q16 = J'ai contracté un emprunt]

- J'ai contracté un emprunt avec une banque partenaire d'HEC
- J'ai contracté un emprunt auprès de ma propre banque
- J'ai contracté un emprunt informel auprès d'un membre de ma famille
- Mes parents sont les garants de mon prêt
- J'ai entrepris les démarches bancaires seul ou seule
- Mes parents m'ont aidé dans mes démarches administratives
- Mes parents m'ont conseillé dans le choix de l'établissement bancaire
- Aucune information ne correspond à ma situation

Q19. **Éprouvez-vous, des difficultés à financer vos frais d'inscription ?**

Non, pas du tout

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Oui, totalement

Partie C : Les dépenses de la vie courante

A présent, nous allons procéder à une estimation de votre budget mensuel pour vos dépenses de la vie courante. Pour cela, nous allons vous interroger sur votre dernier semestre de scolarité passé sur le campus d'HEC.

Votre budget mensuel moyen

Q20. **Lors de votre dernier semestre passé sur le campus d'HEC, de quel budget mensuel disposiez-vous en moyenne ?**

Q21. **A combien s'élevaient approximativement vos revenus mensuels moyens pour les sources suivantes...**

- A Participation de la famille (net) en €. Bornes [0 ; 2000]
- B Participation du partenaire ou conjoint (net) en €. Bornes [0 ; 2000]
- C Aide publique (bourse, allocations diverses...) (net) en €. Bornes [0 ; 2000]
- D Prêt étudiant (public ou privé)
- E Revenu d'emploi (y compris stage ou alternance) [0 ; 9000]

Q22. **La somme que vous versait votre famille est-elle approximativement la même chaque mois, hors circonstances exceptionnelles ?**

[Filtre, si Q21 = A]

- Oui, elle est approximativement la même toute l'année
- Oui, elle est approximativement la même, mais seulement en période de cours
- Non, elle est très variable

Q23. **Pouvez-vous préciser les sources de vos rémunérations du travail ?**

[Filtre, si Q21 = E]

Plusieurs réponses possibles.

- Stage
- Alternance
- Missions de consulting proposée par une association d'HEC (Junior Entreprise, Duo Conseil, …)
- Autres missions proposées par HEC et ses associations (accueil des admissibles, …)
- Un emploi à côté de la formation, en lien avec votre future carrière
- Un emploi à côté de la formation, sans lien avec votre future carrière
- Un emploi à côté de la formation, en lien avec votre formation passée

Q24. **A combien s'élevaient approximativement vos dépenses mensuelles moyennes pour les frais suivants...**

Vous distinguerez ce que vous payiez et ce que payaient les membres de votre famille ou entourage pour vous sans vous verser la somme. Vous indiquerez 0, si vous n'êtes pas concerné par un poste et 1 si vous n'arrivez pas à estimer son montant.

- Loyer
- Frais liés au logement (charges, eau, électricité, …)
- Frais liés aux activités culturelles et récréatives (sorties, sport, vie festive, voyages d'asso, …)
- Frais de vie quotidienne (vêtements, courses alimentaires, …)
- Frais de restauration universitaire
- Frais de transport
- Communication (Internet, téléphone, …)

- Mutuelle
- Autres frais de santé liés à des dépenses régulières de soins
- Autres dépenses régulières

Q25. **Les membres de votre famille vous aidaient-ils ...**

Échelle de fréquence : Souvent Parfois Jamais

[Une seule réponse par ligne]

- En vous donnant des provisions alimentaires
- En vous offrant de gros cadeaux (meubles, vacances, ...)
- En vous offrant de petits cadeaux (livres, vêtements, ...)

Parler d'argent en famille

Q26. **Quand discutez-vous d'argent et du financement des études avec votre famille ?**

[Échelle de fréquence : Jamais, Une fois au début de la scolarité à HEC, à chaque rentrée scolaire, moins d'une fois par mois, environ une fois par mois, plusieurs fois par mois]

- Au sujet des frais d'inscription
- Au sujet des dépenses de la vie quotidienne

Q27. **Comment discutez-vous d'argent et du financement des études avec votre famille ?**

[Échelle de fréquence : Souvent, Parfois, Rarement, Jamais]

- Par message
- Par appel téléphonique
- Par appel vidéo
- De vive voix

Q28. **Avec quels membres de votre famille discutez-vous le plus d'argent et du financement des études ?**

[Rotation aléatoire des items (sauf Autres)]

- Mère
- Père
- Un grand parent
- Un frère ou une sœur
- Un oncle ou une tante
- Autre
- Ne sais pas

Q29. **Les discussions autour du financement de vos études font-elles apparaître des tensions au sein de votre famille ?**

[Échelle de fréquence : Souvent, Parfois, Rarement, Jamais]

Q30. **Quelles sont les sources de ces tensions ?**

[Filtre : si différent de jamais]

- Les tensions naissent d'une incapacité de votre famille à répondre à vos besoins
- Les tensions naissent d'un désaccord sur l'usage de l'argent au sein de votre famille
- Autres

Partie D : La vie à HEC

La vie associative

Q31. **Au sein de combien d'associations d'HEC êtes-vous impliqué ou impliquée ?**

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6 et plus

Q32. **Dans quels types d'associations êtes- vous impliqué ou impliquée ?**

Plusieurs réponses au choix, mais un seul type par association

- Association à liste
- Association sportive
- Association humanitaire ou d'aide
- Association communautaire
- Association politique ou militante
- Association culturelle (musique, danse, mode, …)
- Association professionnelle de finance
- Association professionnelle de conseil
- Autre association professionnelle (entrepreneuriat, évènementielle, …)
- Autre association (voyage, …)

Q33. **Occupez-vous des postes à responsabilité au sein de vos associations ?**

- Président ou présidente
- Vice-président ou vice-présidente
- Trésorier ou trésorière
- Je suis membre du bureau

Q34. **A quelle fréquence, êtes-vous parti ou partie en week-end d'association au cours de votre année de M1 ?**

Si vous êtes en L3, répondez pour l'année en cours

- Environ quatre fois par mois
- Environ trois fois par mois
- Environ deux fois par mois
- Environ une fois par mois
- Environ une fois tous les deux mois
- Moins d'une fois tous les deux mois
- Jamais

Q35. **Avez-vous déjà rencontré des difficultés à financer vos week-ends d'association ou refuser de partir pour des raisons financières ?**

- Souvent
- Parfois
- Rarement
- Jamais

Q36. **Que faites-vous lorsque vous rencontré des difficultés à financer vos week-ends d'association ?**

[Filtre : Q.36 = Souvent et parfois]
[Rotation aléatoire des items]
Plusieurs réponses possibles

- Vous augmentez votre temps de travail rémunéré
- Vous demandez de l'aide à vos parents
- Vous préférez ne pas partir avec votre association
- Vous en informer les membres de votre association afin de trouver une solution
- Autre

Q37. **Veuillez cocher les affirmations qui décrivent votre situation…**

Plusieurs réponses possibles

- Je cotise ou ai cotisé au BDE
- J'ai participé au WEI
- J'ai participé à une semaine ski
- Aucune information ne correspond à ma situation

La vie académique

Q38. **Avez-vous, ou allez-vous au prochain semestre, effectuer un échange académique dans le cadre de votre scolarité à HEC (GEP, MEP) ?**

- Non
- Oui, une fois
- Oui, plusieurs fois

La vie professionnelle

Q39. **Combien de stages avez-vous effectué depuis le début de votre scolarité à HEC ?**

Pour les étudiants admis par les voies AST et DD, prenez en compte l'ensemble des stages réalisés depuis la L3.

Q40. **Combien de stages avez-vous, ou allez-vous dans le semestre à venir, effectuer à l'étranger ?**

Q41. **Précisez les aires géographiques de ces stages…**

[Filtre, si Q41≠0]

Plusieurs réponses possibles

- En Afrique
- En Amérique du Nord
- En Amérique du Sud
- En Asie
- En Europe
- Sur un autre continent

Q42. **Quelle rémunération mensuelle nette perceviez-vous lors de votre dernier stage ?**

La vie avant HEC

Q43. **Avez-vous suivi des cours particuliers ?**

[Échelle de fréquence : Jamais, parfois, souvent]

- Au collège
- Au lycée

- Dans le supérieur

Q44. **Avez-vous réalisé des voyages linguistiques pendant les vacances scolaires de vos années de collège ou de Lycée ?**

[Échelle de nombre : Aucun, un, deux, trois, quatre et plus]

- Au collège
- Au lycée
- Dans le supérieur

Q45. **Si vous le souhaitez, vous pouvez décrire votre ou vos expériences en quelques mots**

Q46. **A combien estimez-vous le montant total de ces voyages linguistiques ?**

- Ne sais pas

Q47. **Avez-vous réalisé des stages intensifs au cours de votre scolarité ?**

- Aucun stage
- Au moins un stage intensif de mathématiques, de littérature, de méthodologie, …, au lycée
- Au moins un stage intensif de préparation aux concours postbac
- Au moins un stage intensif de préparation aux concours post prépa

Q48. **Si vous le souhaitez, vous pouvez décrire votre ou vos expériences en quelques mots**

Q49. **A combien estimez-vous le montant total de ces stages intensifs ?**

- Ne sais pas

Q50. **Considérez-vous votre scolarité à HEC comme une forme de promotion sociale ?**

Non, pas du tout

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Oui, totalement

<u>La vie après HEC</u>

Q51. **Au sein de quel secteur d'activité vous destinez-vous à l'issue de votre formation à HEC ?**

[Rotation aléatoire des items (sauf Autres)]

- Finance
- Conseil
- Entrepreneuriat
- Secteur public
- Industrie (luxe inclus)
- Média
- Autres

Partie E : Votre famille

Le questionnaire touche bientôt à sa fin. Ce dernier volet de questions porte sur votre famille.

Situation familiale

Q52. **Combien avez-vous de frères et de sœurs ?**

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5 et plus

Q53. **Combien avez-vous de frères et de sœurs qui poursuivent des études supérieures actuellement ?**

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5 et plus

Q54. **Combien avez-vous de frères et de sœurs qui ont poursuivi des études supérieures en même temps que vous ?**

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5 et plus

Q55. **Vos parents vivent-ils ensemble ?**

- Oui, ils vivent ensemble.
- Non, ils vivent séparément et seuls.
- Non, ils vivent séparément, mes parents vivent actuellement en couple avec une autre personne.
- Non, ils vivent séparément, ma mère vit actuellement en couple avec une autre personne.
- Non, ils vivent séparément, mon père vit actuellement en couple avec une autre personne.
- Non, l'un de mes parents est décédé ou inconnu.

Vos parents

Les questions suivantes portent sur vos parents : mère, père ou toute autre personne qui vous ont élevé (beaux-parents, …). Dans ce cadre, veuillez répondre pour les parents avec lesquels vous avez passé le plus de temps durant votre jeunesse.

Q56. **Quel est le niveau d'études le plus élevé atteint par vos parents ?**

Une seule réponse possible par colonne

Votre père ou autre parent masculin.

- Avant le baccalauréat
- Niveau baccalauréat

- Bac+2
- Licence
- Master
- Grande École, doctorat de médecine
- Doctorat

Votre mère ou autre parent féminin.

- Avant le baccalauréat
- Niveau baccalauréat
- Bac+2
- Licence
- Master
- Grande École, doctorat de médecine
- Doctorat

Q57. **Quelle est la catégorie socio-professionnelle de votre père ou autre parent masculin**

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraité
- Chomeur
- Inactif
- Ne sais pas
- Parents décédés

Q58. **Quelle est la catégorie socio-professionnelle de votre mère ou autre parent masculin**

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraité
- Chomeur
- Inactif
- Ne sais pas
- Parents décédés

Q59. **Veuillez cocher les affirmations qui décrivent votre situation…**

- L'un de mes parents a étudié dans une école de commerce
- L'un de mes parents a étudié à HEC, l'ESSEC ou l'ESCP
- Un membre de ma famille a étudié dans une école de commerce
- Un membre de ma famille a étudié à HEC, l'ESSEC ou l'ESCP
- Plusieurs membres de ma famille ont déjà étudié à HEC, l'ESSEC ou l'ESCP
- Aucune information ne correspond à ma situation

Q60. **Selon vous, dans laquelle des tranches ci-dessous se situent les revenus mensuels nets de vos parents ?**

Une seule réponse par colonne.

Votre père ou autre parent masculin.

- 1 = Moins de 450€/mois
- 2 = De 451 à 750€/mois
- 3 = De 751 à 1200€/mois
- 4 = De 1201 à 1500€/mois
- 5 = De 1501 à 2300€/mois
- 6 = De 2301 à 3000€/mois
- 7 = De 3001 à 3800€/mois
- 8 = De 3801 à 4500€/mois
- 9 = De 4501 à 6500€/mois
- 10 = De 6501 à 10 000€/mois
- 11 = De 10 001€ à 15 000€/mois
- 12 = Plus de 15 000€/mois
- 13 = Non concerné-e
- 14 = Je ne souhaite pas répondre

Votre mère ou autre parent féminin.

- 1 = Moins de 450€/mois
- 2 = De 451 à 750€/mois
- 3 = De 751 à 1200€/mois
- 4 = De 1201 à 1500€/mois
- 5 = De 1501 à 2300€/mois
- 6 = De 2301 à 3000€/mois
- 7 = De 3001 à 3800€/mois
- 8 = De 3801 à 4500€/mois
- 9 = De 4501 à 6500€/mois
- 10 = De 6501 à 10 000€/mois
- 11 = De 10 001€ à 15 000€/mois
- 12 = Plus de 15 000€/mois
- 13 = Non concerné-e
- 14 = Je ne souhaite pas répondre

Q61. **Quels discours tiennent vos parents au sujet du financement de vos études supérieures ?**
Répondez en une phrase

Partie F : Vous avez la parole

Cet espace vous est réservé. Soyez assuré et assurée que nous accorderons le plus grand intérêt à l'ensemble de vos observations personnelles.

Remarques générales

Q62. **Remarques sur votre situation ou votre parcours spécifique que n'aurait pas suffisamment pris en compte le questionnaire**
[Question ouverte]

Ce questionnaire est maintenant terminé. Merci d'avoir pris le temps d'y participer. Pour enregistrer vos réponses, n'oubliez pas de cliquer sur le bouton « terminer » ci-dessous.

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1. RECEVOIR UNE AIDE FAMILIALE MONETAIRE DE PLUS DE 500€ PAR MOIS **29**
FIGURE 2. TABLEAU EXCEL DES DEPENSES ESTIMEES DE CAPUCINE ET LOU **51**
FIGURE 3. TYPOLOGIE DES TRANSFERTS MONETAIRES FAMILIAUX A ENJEU SCOLAIRE **59**
FIGURE 4. AJUSTER SES TRANSFERTS DIRECTS PAR MESSAGES, LE CAS DE CAPUCINE ET PASCAL **61**
FIGURE 5. FAIRE LES COMPTES PAR MESSAGES, LE CAS DE CAPUCINE ET PASCAL **62**
FIGURE 6. DES LIBELLES EXPLICITES, EXTRAIT DU COMPTE JOINT DAOUDA-TRUCHAUD **63**
FIGURE 7. DES MARQUAGES ETUDIANTS DE L'ARGENT, LES CAS DE CAPUCINE ET CHLOE **73**
FIGURE 8. MANDATAIRE ET MANDANT, LE CAS DE CAPUCINE ET PASCAL **74**

PLAN DU MEMOIRE

PARTIE 1 : L'ENGAGEMENT DES FAMILLES **26**
CHAPITRE 1 : FINANCER **28**
CHAPITRE 2 : EDUQUER **35**
PARTIE 2 : LA CIRCULATION DES RESSOURCES ECONOMIQUES **46**
CHAPITRE 3 : QUANTIFIER **48**
CHAPITRE 4 : TRANSFERER **59**
PARTIE 3 : LES USAGES DES RESSOURCES ECONOMIQUES **68**
CHAPITRE 5 : S'APPROPRIER **70**
CHAPITRE CONCLUSIF : ACCUMULER **77**